



Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles
11, rue Christophe-Colomb 75008 Paris • Tél. 01 47 20 30 33 • Fax 01 47 20 84 58
iplusc@iplusc.com.fr.

Destinataire : M. Stéphane RIMLINGER

DEcas

**Positionnement et attentes
des artisans du bâtiment
travaillant seuls**

AVRIL 2003

SOMMAIRE

RAPPEL DE L'UNIVERS ETUDIE

1ERE PARTIE : ANALYSE DOCUMENTAIRE

CHAPITRE I : DENOMBREMENT DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS

I – DENOMBREMENT DES ENTREPRISES ET EVOLUTIONS

1. Selon le corps de métiers
2. Selon la région
3. Selon le statut juridique

II – POSITIONNEMENT DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS

1. Selon le corps de métiers
2. Selon la région

CHAPITRE II : ACTIVITE DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS

I – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LE CORPS DE METIER

II – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LA REGION

III – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LA NATURE DES CHANTIERS

IV – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LA NATURE DES BATIMENTS

V – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LE MAITRE D’OUVRAGE

VI – EVOLUTON DE L’ACTIVITE

CHAPITRE III : AUTRES CARACTERISTIQUES DES ENTREPRENEURS

I – INVESTISSEMENT

II – ACHATS

III – APPRENTISSAGE

2EME PARTIE : ENQUETE

CHAPITRE I : L'ENTREPRISE

I – CARACTERISTIQUES DES CHANTIERS

II – TRAVAIL EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRES ENTREPRENEURS

III – SOUS-TRAITANCE

CHAPITRE II : L'ARTISAN

I – AGE DE L'ARTISAN

II – AGE DE L'ARTISAN A LA CREATION OU A LA REPRISE DE L'ENTREPRISE

III – FONCTION EXERCEE ANTERIEUREMENT

IV – FORMATION INITIALE

V – ORIGINE DE L'ENTREPRISE ET MOTIFS DE CREATION

VI – DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL DE L'ARTISAN

CHAPITRE III : L'EMPLOI

I – RECOURS A DES SALARIES

II – ACTIVITE DES CONJOINTS

III – INTERVENTION BENEVOLE DES AMIS OU DES MEMBRES DE LA FAMILLE

CHAPITRE IV : LES DEMARCHES COMMERCIALES

I – PERCEPTION DE LA CONCURRENCE

II – PRATIQUES COMMERCIALES

III – RECOURS À L'INFORMATIQUE

CHAPITRE V : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

I – OBJECTIFS EN MATIERE D'ACTIVITE

II – OBJECTIFS EN MATIERE D'EMBAUCHE

CHAPITRE VI : LES BESOINS ET ATTENTES EN MATIERE D'INFORMATION ET DE SERVICES

I – SOURCES D'INFORMATION ACTUELLES

II – PRINCIPAUX SOUTIENS EN MATIERE DE GESTION

III – ATTENTES EN MATIERE DE FORMATION

IV – ATTENTES EN MATIERE DE SOUTIENS EXTERNES

SYNTHESE

ANNEXE : QUESTIONNAIRE



• **RAPPEL DES OBJECTIFS**

Conformément aux directives arrêtées par le comité de pilotage du 5 décembre 2002, l'objectif de la présente étude est de disposer des informations nécessaires à un ciblage des actions à destination des entrepreneurs du bâtiment travaillant seuls.

Il s'agit par conséquent d'établir un bilan démographique et économique de la situation de ces artisans, ainsi que de déterminer leurs besoins et attentes en matière de services, d'information et de formation.

Le comité de pilotage constitué par la DEcas pour mener ce projet est constitué de la CAPEB, de la DAEI, de l'INSEE et de l'APCM.

• **RAPPEL METHODOLOGIQUE**

Deux ensembles de travaux correspondant aux deux volets de l'étude ont été menés successivement :

- une analyse documentaire
- une enquête auprès des artisans du bâtiment travaillant seuls.

1. L'analyse documentaire

Menée conjointement avec la DEcas, la recherche des sources potentielles d'information a conduit l'Institut à examiner les données disponibles.

La possibilité d'isoler de façon fiable les informations relatives aux entrepreneurs travaillant seuls s'avère limitée à 5 sources distinctes : SIRENE, l'EAE, CAPEB-I + C, CCC ABTP et SINE.

Sources potentielles	Nature des informations recherchées	Informations disponibles
SIRENE (INSEE)	Nombre d'entreprises par métiers, départements et statut juridique.	1994 à 2001
EAE (DAEI)	Sur exploitation sur les 0 salarié : Chiffres d'affaires, investissements, achats. Répartition du chiffre d'affaires selon : les corps de métiers, les régions, la nature des bâtiments, le maître d'ouvrage.	EAE 2000
CAPEB / I + C	Sur exploitation sur les 0 salarié des enquêtes trimestrielles Artisanat du Bâtiment : évolution du volume de travaux réalisés.	1995 à 2002
CCC ABTP	Sur exploitation sur les 0 salarié du nombre d'apprentis par métiers.	2001
SINE (INSEE)	Sur exploitation sur les 0 salarié : profil des créateurs d'entreprises du secteur de la construction créées en 1994 et ayant survécu en 1999.	Disponible mais pas exploitable en comparaison avec les résultats de l'enquête
SUSE (INSEE)	Base de données fiscale, compte de résultat	ND sur les 0 salarié
CANCAVA	Données caisse de retraite artisanat revenus des artisans	ND sur les 0 salarié
Enquête emploi (INSEE)	Caractéristiques des entrepreneurs	ND sur les 0 salarié
FAFAB	Formation continue	ND sur les 0 salarié
CNS BTP	Congés payés, passage des entreprises de 0 à 1 salarié.	ND sur les 0 salarié

En définitive, les informations issues de SINE n'ont pas été exploitées. Leur caractère général, et volontairement multisectoriel s'avère peu adapté aux spécificités du secteur bâtiment et suscite par conséquent des difficultés d'interprétation.

2. L'enquête

Sur la base du questionnaire élaboré par le comité de pilotage et figurant en annexe à ce rapport, **604 entrepreneurs travaillant seuls** ont été interrogés par téléphone. La durée moyenne des entretiens menés en soirée entre 18 et 21 heures est comprise entre 15 et 20 minutes.

Echantillon interrogé

selon les métiers

Maçonnerie	Couverture-plomberie-chauffage	Menuiserie-serrurerie	Electricité	Aménagement-finition	Ensemble
132	110	101	82	179	604

selon les régions

(découpage France Télécom)

Ile de France 01	Nord-Ouest 02	Nord-Est 03	Sud-Est 04	Sud-Ouest 05	Ensemble
110	108	85	186	115	604

Les résultats obtenus ont systématiquement fait l'objet d'une analyse par corps de métiers et par régions (découpage France Télécom détaillé en page 15).

1ère partie :

Analyse documentaire

CHAPITRE I : DENOMBREMENT DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS

I - DENOMBREMENT DES ENTREPRISES ET EVOLUTIONS

1. Selon les corps de métier

Au 31 décembre 2001, le secteur bâtiment comptait 116.000 entreprises sans salarié. Près d'un tiers avait comme activité principale l'aménagement-finition, alors qu'un peu plus d'une société sur cinq relevait des métiers de la maçonnerie. L'autre moitié de la population concernée était constituée d'entreprises de couverture-plomberie-chauffage, de menuiserie-serrurerie ainsi que d'électricité (respectivement 18 %, 15 % et 14 %).

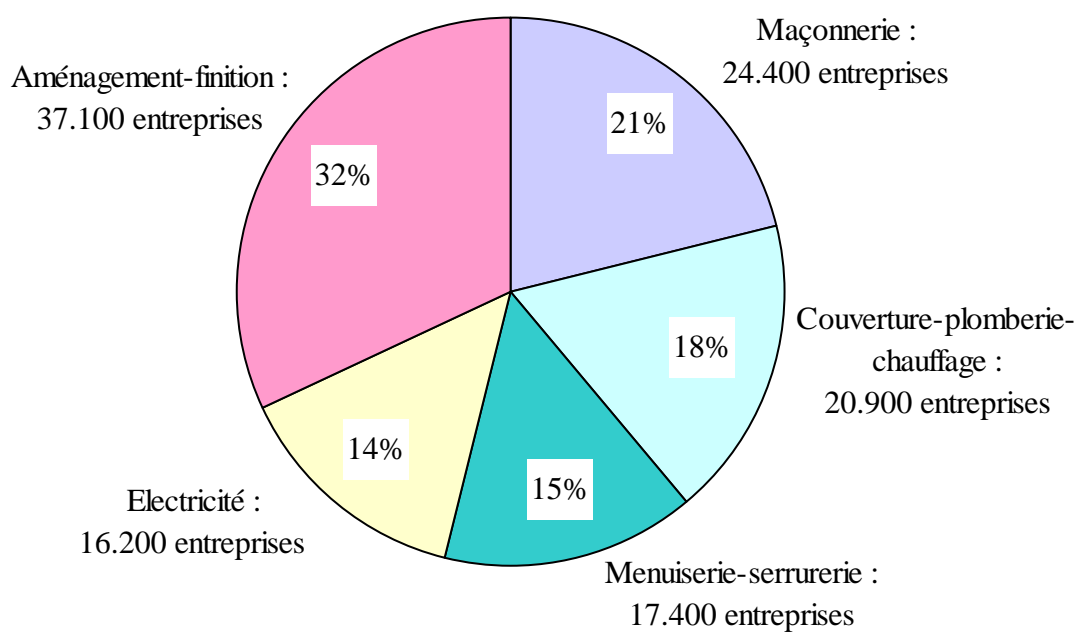
Le nombre d'artisans du bâtiment travaillant seuls s'est nettement réduit depuis 1994 (- 11 %, exactement). Plus précisément, cette population a continuellement diminué entre 1994 et 1999, avant de légèrement progresser ces deux dernières années à l'occasion d'une conjoncture économique plus porteuse.

En sept ans, ce sont les entreprises de maçonnerie, ainsi que d'aménagement-finition, qui ont enregistré les baisses les plus importantes. Le recul du nombre de sociétés sans salarié en couverture-plomberie-chauffage, en menuiserie-serrurerie et surtout en électricité s'avère plus limité.

Nombre d'entreprises du bâtiment sans salarié au 31 décembre 2001 :

116.000 entreprises

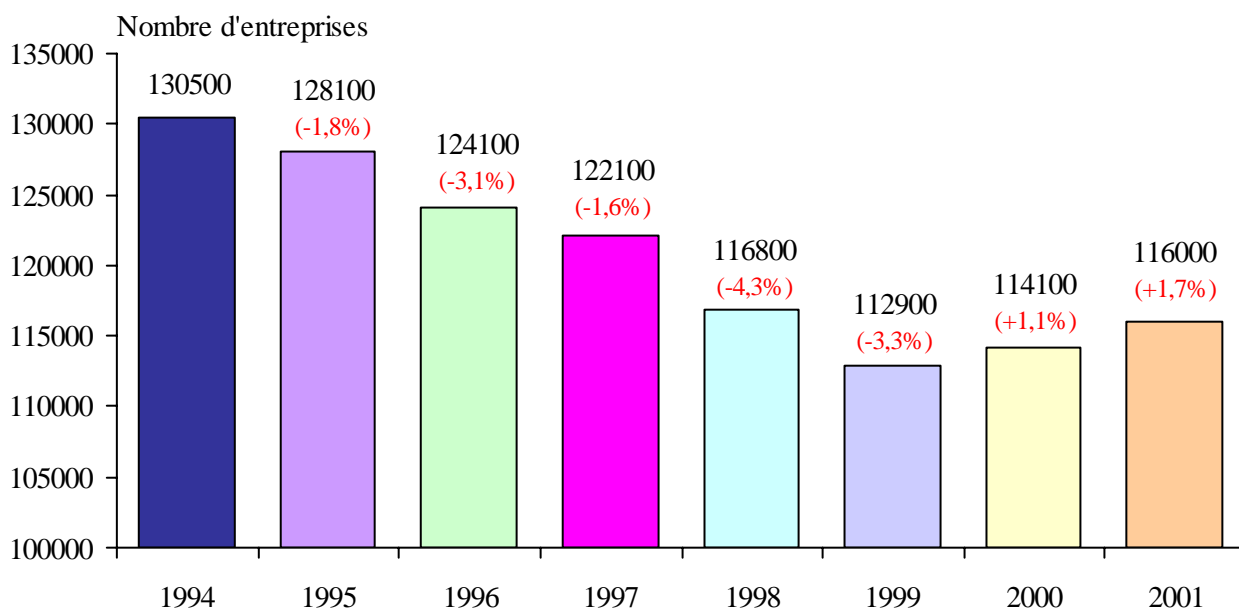
Répartition des **116.000** entreprises selon les corps de métier



Source : SIRENE

Evolution du nombre d'entreprises sans salarié de 1994 à 2001

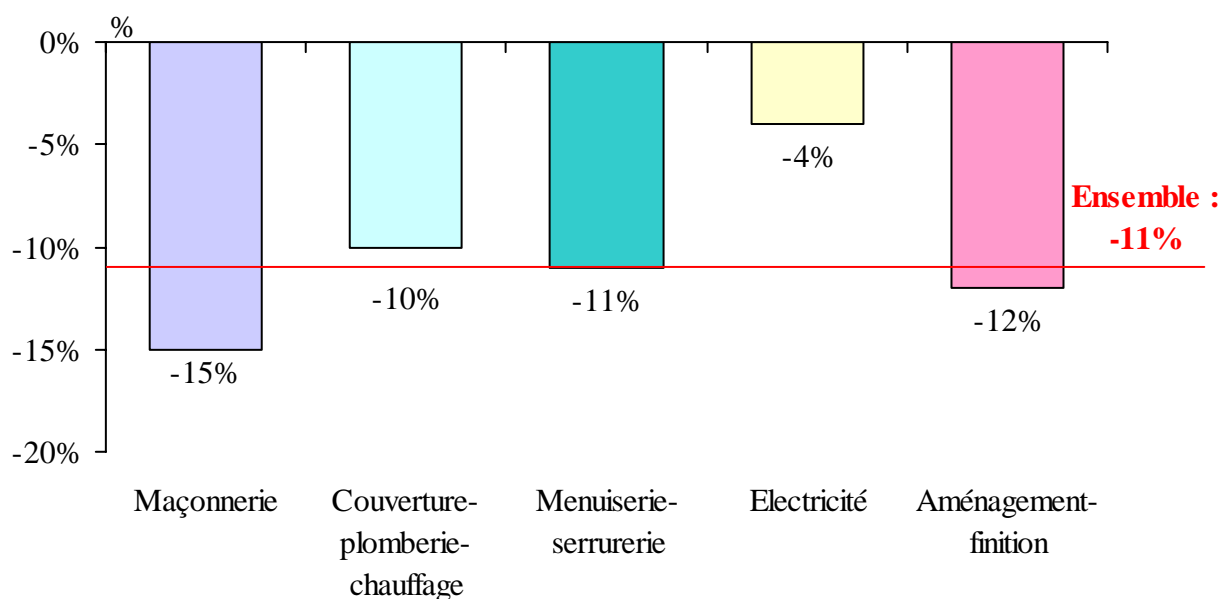
Evolution du nombre d'entreprises sur la période : - 11 %



(.... %) : évolution du nombre d'entreprises par rapport à l'année précédente

Source : SIRENE

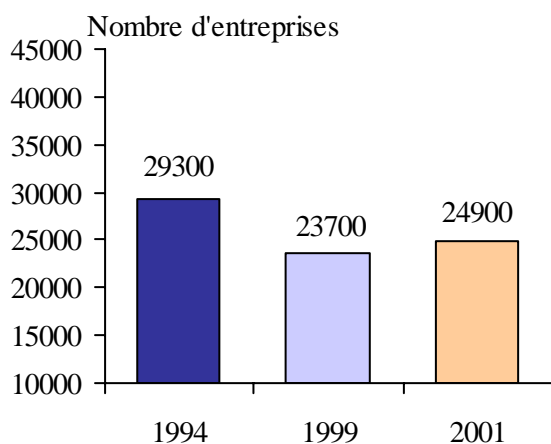
Evolution du nombre d'entreprises sans salarié selon les corps de métier entre 1994 et 2001



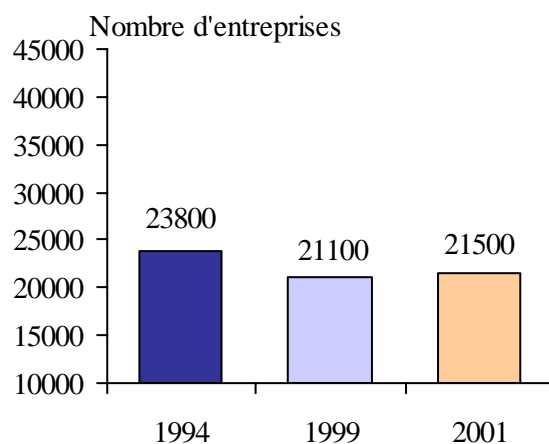
Source : SIRENE

Nombre d'entreprises sans salarié selon les corps de métier de 1994 à 2001

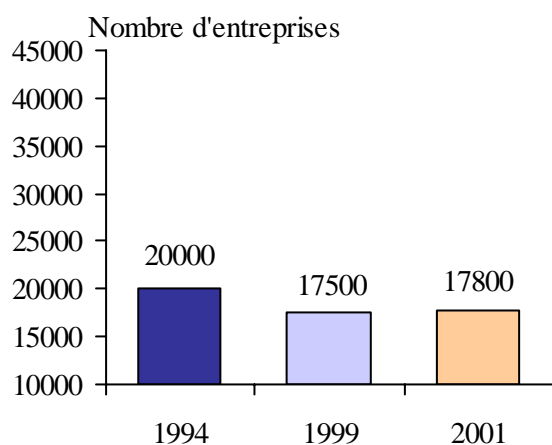
Maçonnerie



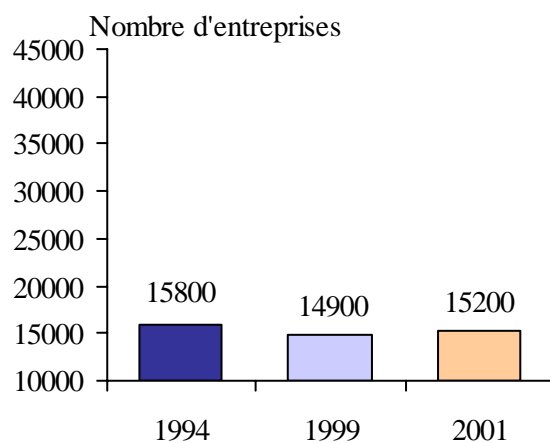
Couverture-plomberie-chauffage



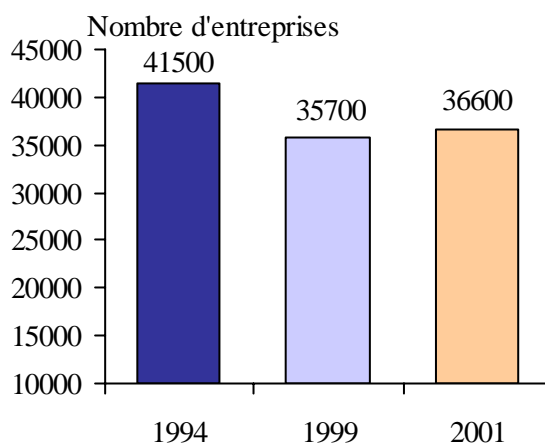
Menuiserie-serrurerie



Electricité



Aménagement-finition

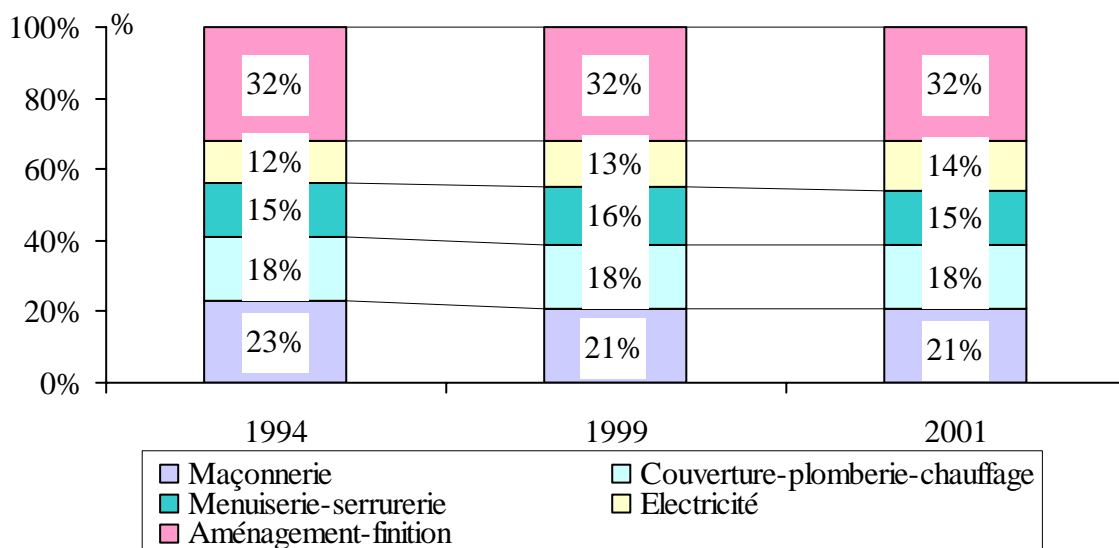


Source : SIRENE

Les conséquences de l'évolution sur sept ans du nombre d'entreprises sans salarié en termes de poids respectif des principaux corps de métier est surtout perceptible dans deux domaines :

- la maçonnerie qui passe de 23 % à 21 % des entreprises
- l'électricité qui, à l'inverse, passe de 12 % à 14 %.

Evolution de la répartition des entreprises sans salarié selon les corps de métier de 1994 à 2001



Source : SIRENE

2. Selon les régions

La répartition des entreprises du bâtiment sans salarié selon les régions s'avère très différente de la répartition de la population française. En effet, plus de la moitié des entreprises se situe dans le Sud alors que cette zone géographique comptabilise 37 % des français. Dans le Nord, et tout particulièrement dans la partie Est, le nombre de sociétés sous représente la population (14 % des entreprises pour presque un quart des habitants dans le Nord-Est).

L'évolution du nombre d'entreprises sans salarié est également très différenciée selon les régions. Il diminue nettement sur tout le territoire sauf en Ile de France, le nombre de sociétés ayant progressé de 2,5 % entre 1994 et 2001.

Par conséquent, la structure des entreprises selon les régions s'est légèrement modifiée par rapport à 1994 : les sociétés franciliennes sont proportionnellement plus importantes en 2001 (18 %) qu'en 1994 (15 %).

**Répartition des 116.000 entreprises sans salarié au 31 décembre 2001
selon les régions**

Région	Nombre d'entreprises sans salarié	%	Poids démographique
Ile-de-France	20.500	17,7 %	18,7 %
Rhône-Alpes	13.300	11,5 %	9,6 %
PACA	11.900	10,3 %	7,7 %
Midi-Pyrénées	8.300	7,2 %	4,4 %
Aquitaine	8.200	7,0 %	5,0 %
Languedoc-Roussillon	6.700	5,8 %	3,9 %
Bretagne	6.300	5,4 %	5,0 %
Pays-de-la-Loire	5.800	5,0 %	5,5 %
Centre	4.300	3,7 %	4,2 %
Poitou-Charentes	4.100	3,5 %	2,8 %
Auvergne	3.300	2,8 %	2,2 %
Bourgogne	3.000	2,6 %	2,8 %
Nord-pas-de-Calais	2.500	2,3 %	6,8 %
Lorraine	2.600	2,2 %	3,9 %
Basse-Normandie	2.500	2,1 %	2,4 %
Picardie	2.300	2,0 %	3,2 %
Haute-Normandie	2.200	1,9 %	3,1 %
Franche-Comté	2.000	1,7 %	1,9 %
Champagne-Ardenne	1.900	1,6 %	2,3 %
Limousin	1.900	1,6 %	1,2 %
Alsace	1.500	1,3 %	3,0 %
Corse	900	0,8 %	0,4 %
Ensemble	116.000	100 %	100 %
Ile-de-France*	20.500	17,7 %	18,7 %
Nord-Ouest*	21.100	18,2 %	20,2 %
Nord-Est*	15.800	13,6 %	23,9 %
Sud-Est*	36.100	31,1 %	23,8 %
Sud-Ouest*	22.500	19,4 %	13,4 %

Source : SIRENE

**Région France Télécom 1 : Ile-de-France*

Nord-Ouest, Région France Télécom 2 : Haute-Normandie, Centre, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire, Bretagne

Nord-Est, Région France Télécom 3 : Champagne-Ardenne, Picardie, Bourgogne, Nord-pas-de-Calais, Lorraine, Alsace, Franche-Comté

Sud-Est, Région France Télécom 4 : Rhône-Alpes, Auvergne, Languedoc-Roussillon, PACA, Corse

Sud-Ouest, Région France Télécom 5 : Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin

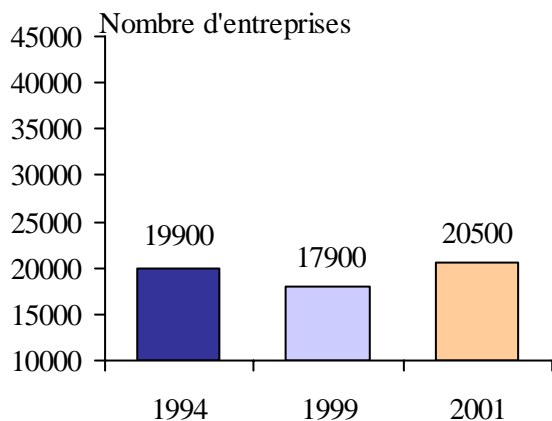
Evolution du nombre d'entreprises sans salarié selon les régions de 1994 à 2001



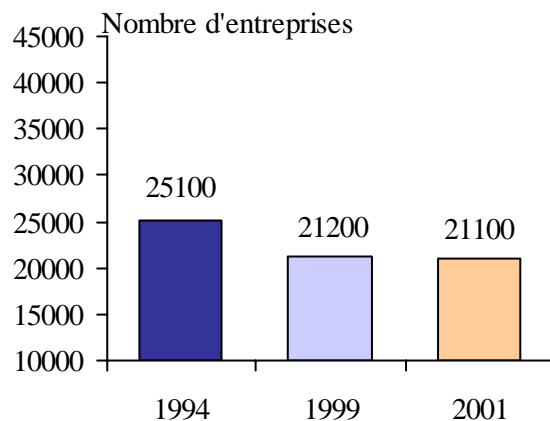
Source : SIRENE

Nombre d'entreprises sans salarié selon les régions de 1994 à 2001

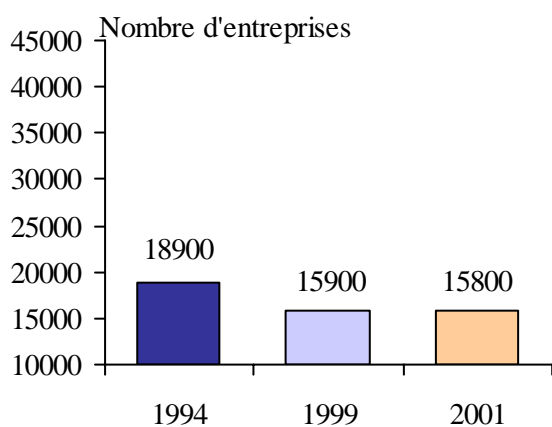
Région Ile-de-France



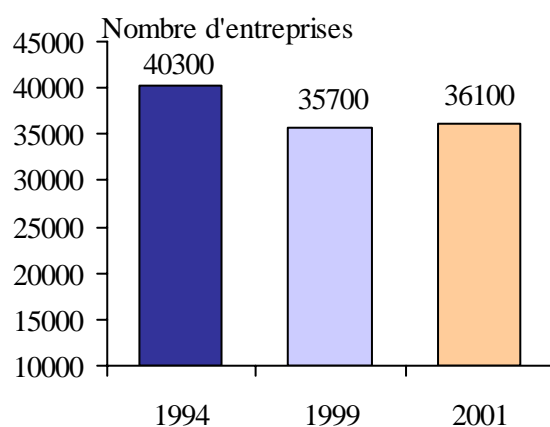
Région Nord-Ouest



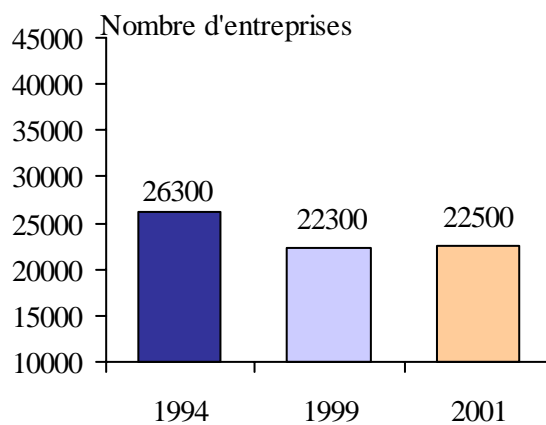
Nord-Est



Sud-Est

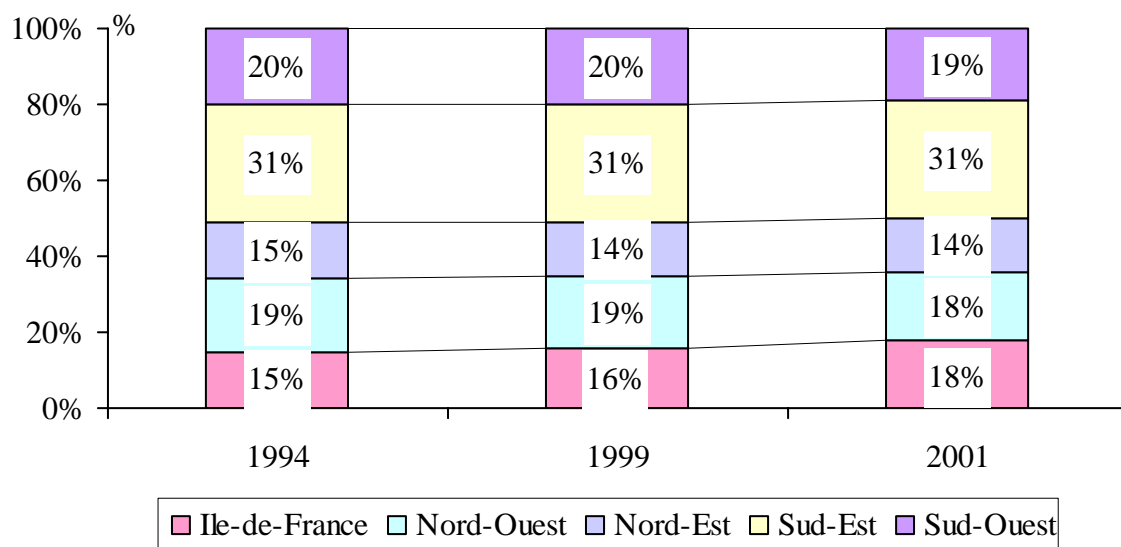


Sud-Ouest



Source : SIRENE

Evolution de la répartition des entreprises sans salarié selon les régions de 1994 à 2001



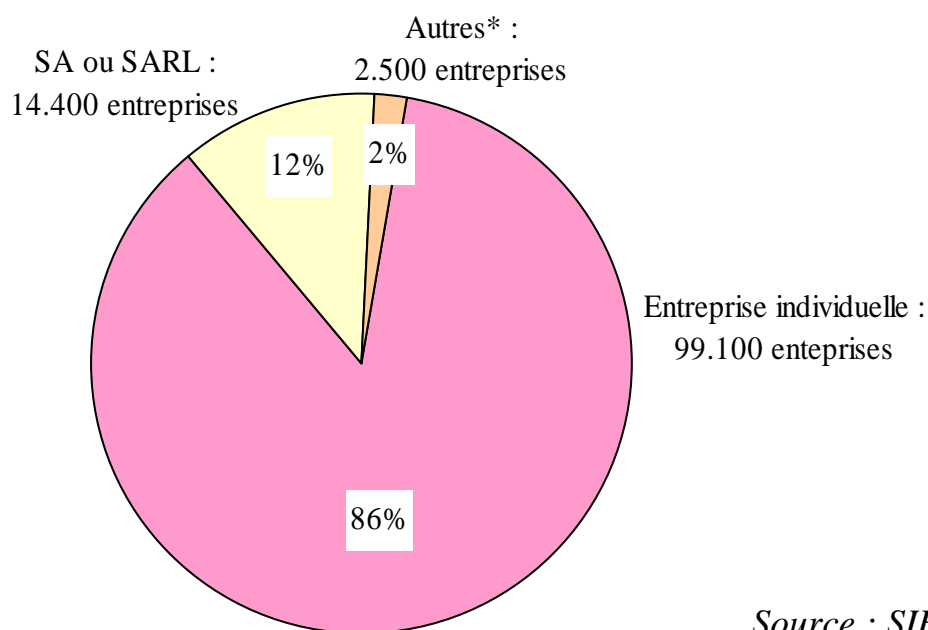
Source : SIRENE

3. Selon les statuts juridiques

La quasi-totalité des entreprises sans salarié du bâtiment sont des entreprises individuelles, 86 % exactement, plus d'une sur dix étant une SA ou une SARL.

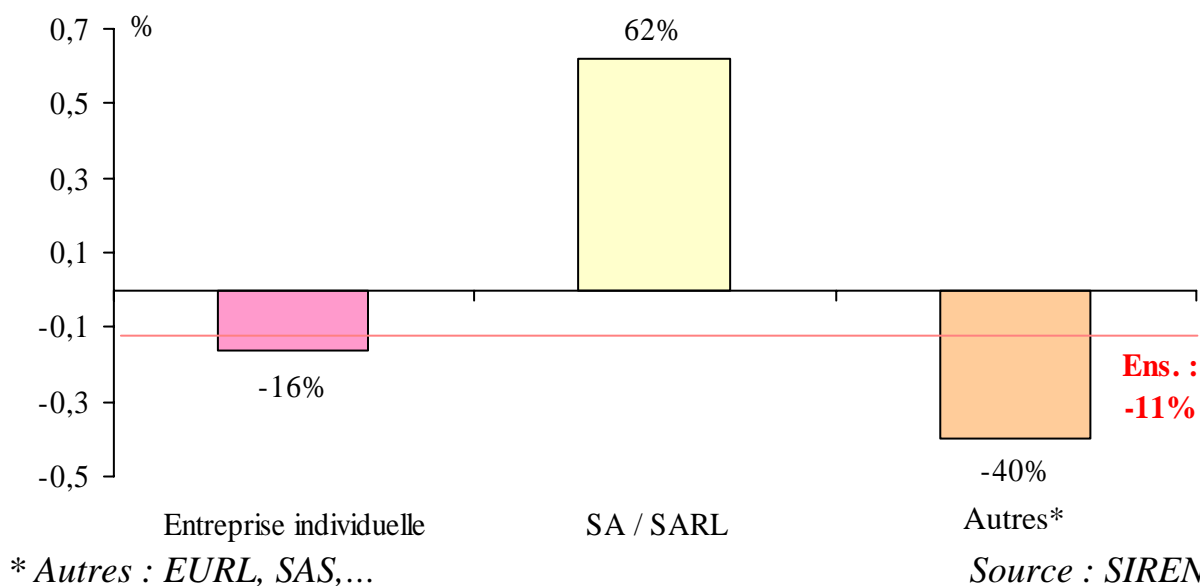
En sept ans, le nombre de sociétés anonymes a nettement progressé (7 % en 1994, 12 % en 2001), au détriment des entreprises individuelles (de 90 % à 86 %).

Répartition des **116.000** entreprises sans salarié du bâtiment au 31 décembre 2001 selon les statuts juridiques



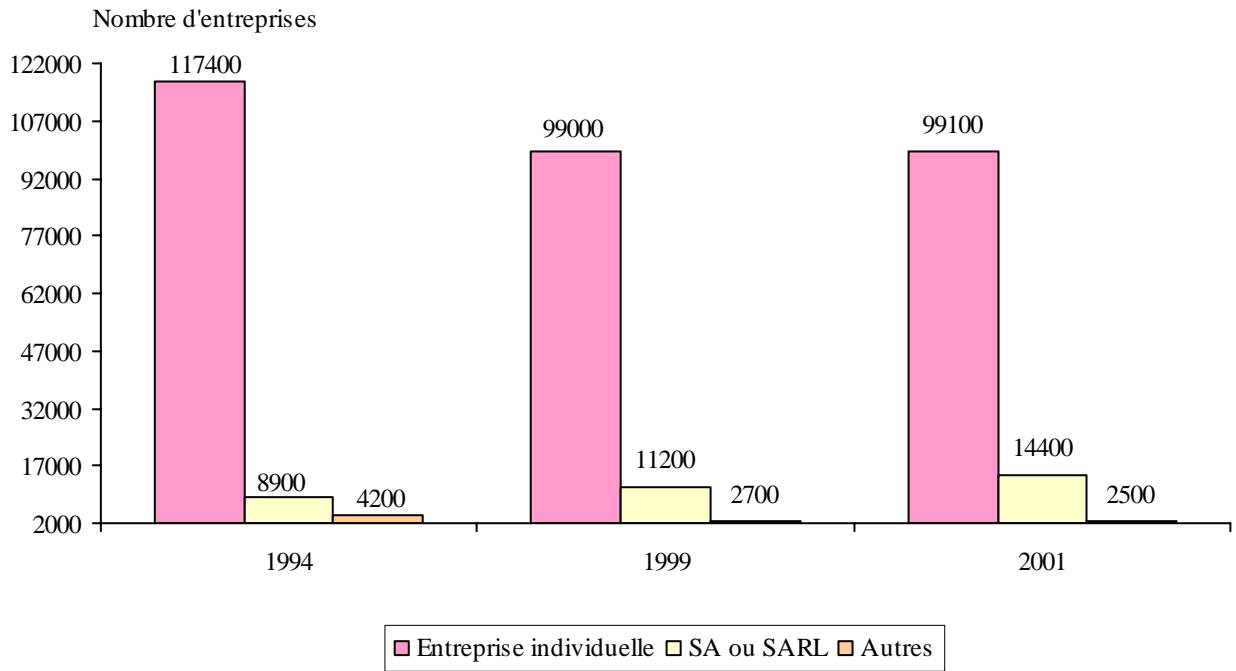
Source : SIRENE

Evolution du nombre d'entreprises sans salarié de 1994 à 2001 selon les statuts juridiques



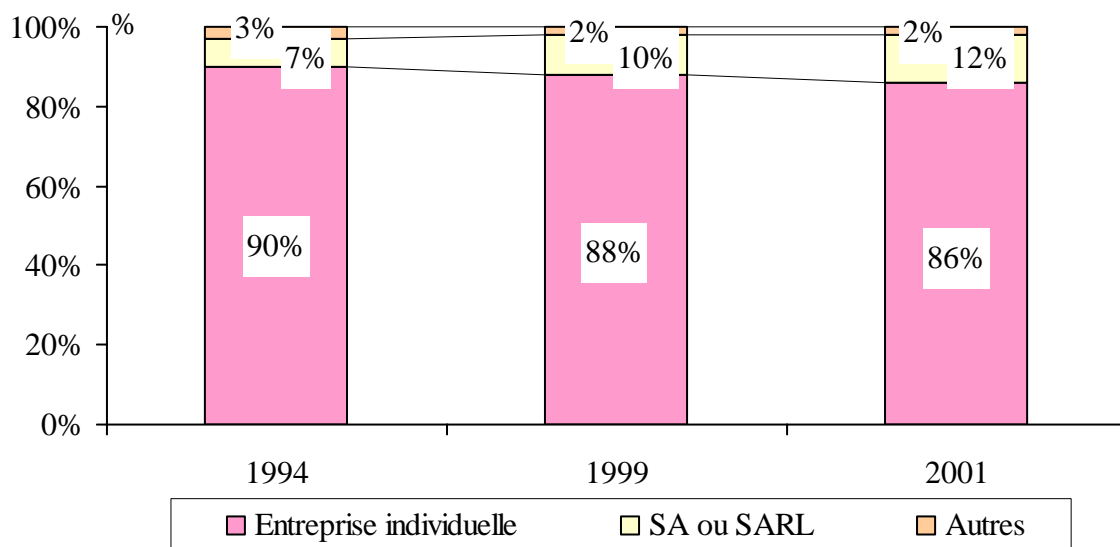
Source : SIRENE

Nombre d'entreprises sans salarié de 1994 à 2001 selon les statuts juridiques



Source : SIRENE

Evolution de la répartition des entreprises sans salarié selon les statuts juridiques de 1994 à 2001

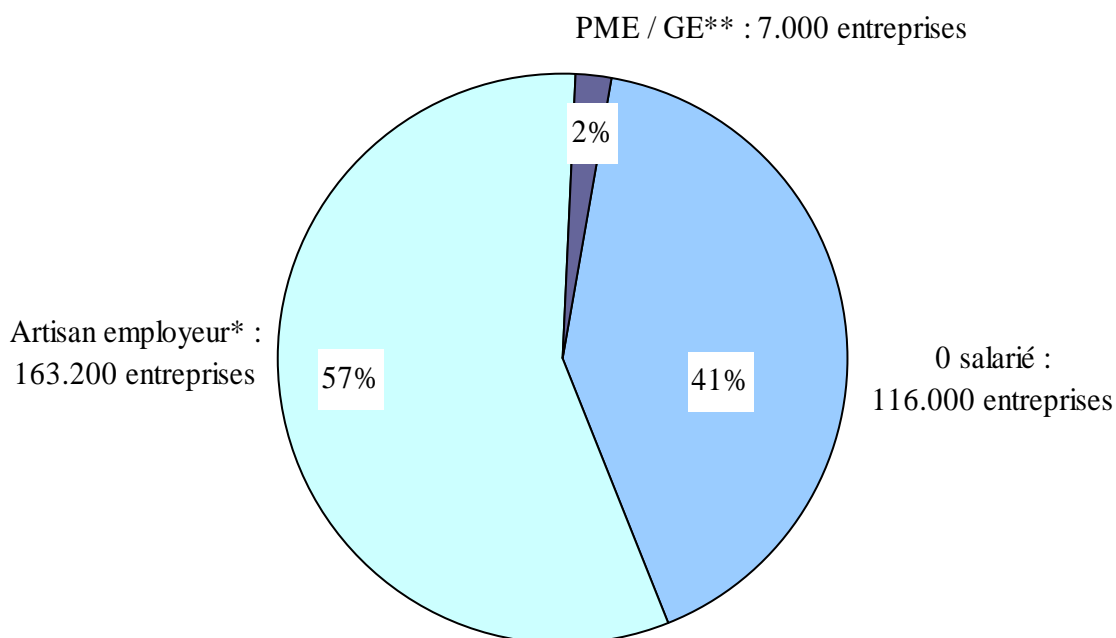


Source : SIRENE

II – POSITIONNEMENT DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS

Les entreprises n'employant aucun salarié représentent plus de quatre sociétés du bâtiment sur dix. En fait, la quasi totalité des entreprises du secteur comptent moins de 20 salariés (98 %, exactement) et ce, quel que soit le corps de métier. Depuis 1994, le pourcentage d'entreprises sans salarié a nettement reculé par rapport aux petites sociétés, même si, depuis 1999, grâce à une conjoncture économique plus favorable, cette proportion demeure stable.

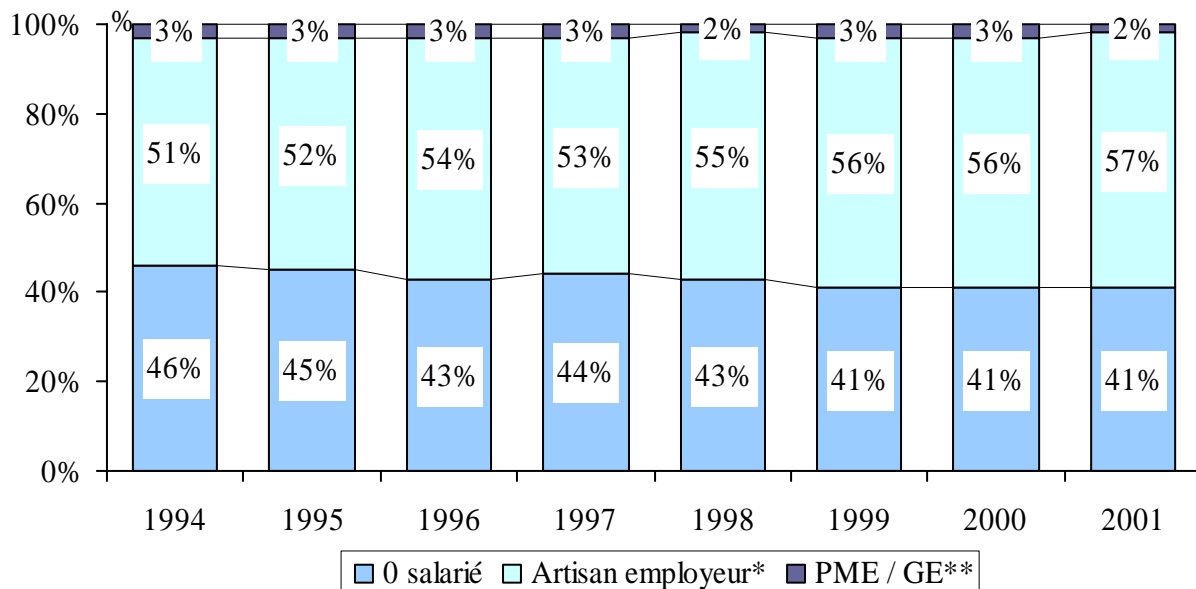
Répartition des **286.200** entreprises du bâtiment au 31 décembre 2001 selon les effectifs



* artisans travaillant seuls : entreprises employant de 1 à 20 salariés.

** PME/GE : entreprises employant plus de 21 salariés

Evolution de la répartition des entreprises du bâtiment de 1994 à 2001 selon l'effectif



* artisans travaillant seuls : entreprises employant de 1 à 20 salariés.

** PME/GE : entreprises employant plus de 21 salariés.

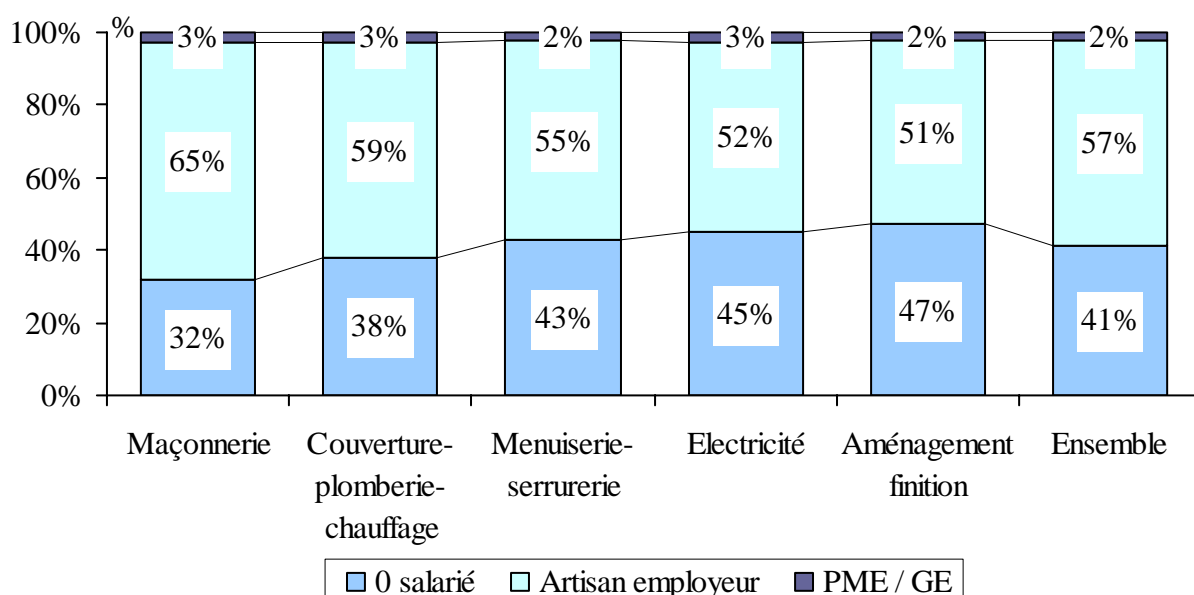
Source : SIRENE

1. Selon le corps de métier

Les professionnels de l'aménagement-finition, les électriciens et dans une moindre mesure, les menuisiers-serruriers, travaillent plus fréquemment seuls que leurs collègues des autres corps de métier. A l'inverse, les maçons, ainsi que les couvreurs-plombiers-chauffagistes, s'avèrent plus nombreux à employer des salariés.

Le repli du nombre d'entreprises sans salarié concerne tous les corps de métier, même si la régression est plus marquée pour les couvreurs-plombiers-chauffagistes, les maçons et les professionnels de l'aménagement-finition.

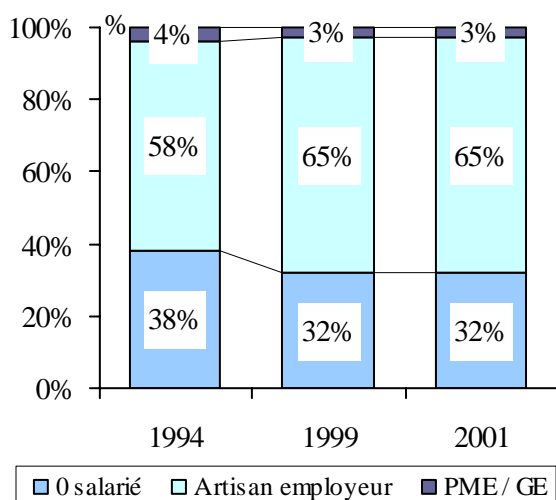
**Répartition des entreprises du bâtiment
selon le corps de métier et l'effectif**



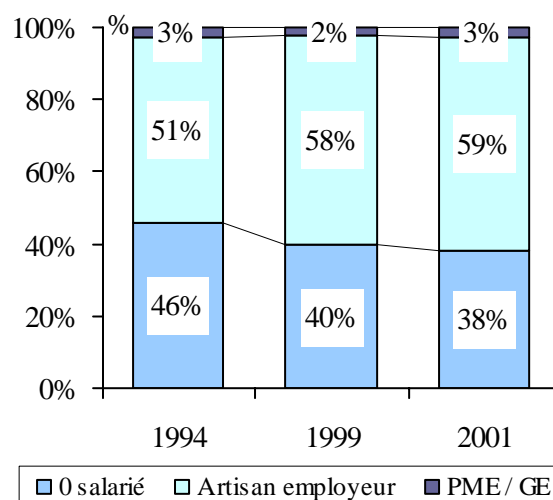
Source : SIRENE

Evolution de la répartition des entreprises du bâtiment de 1994 à 2001 selon l'effectif et le corps de métier

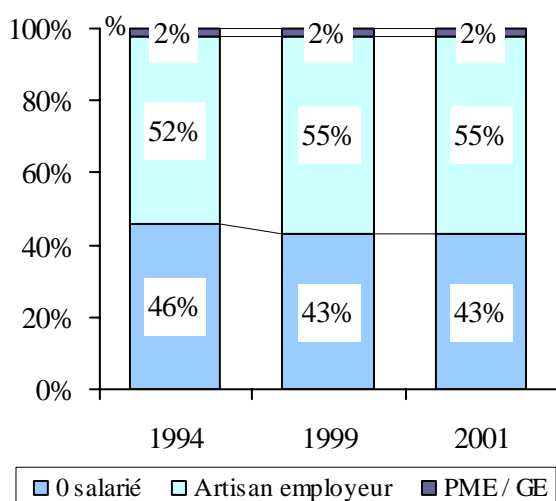
Maçonnerie



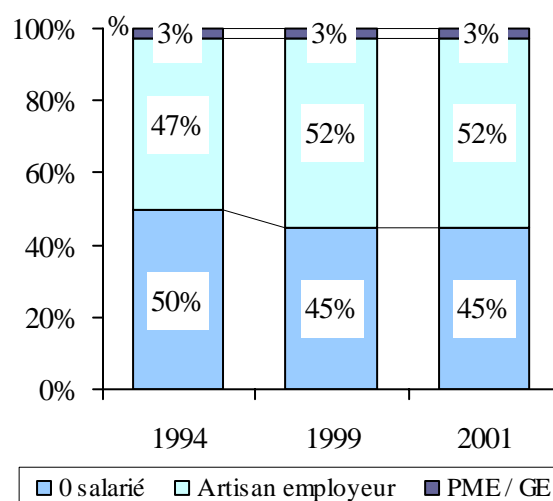
Couverture-plomberie-chauffage



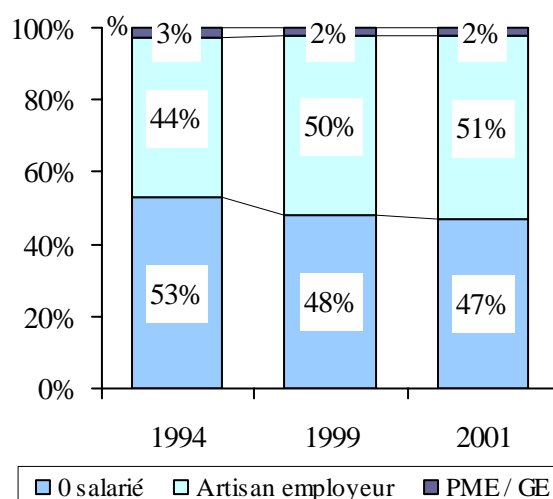
Menuiserie-serrurerie



Electricité



Aménagement-finition



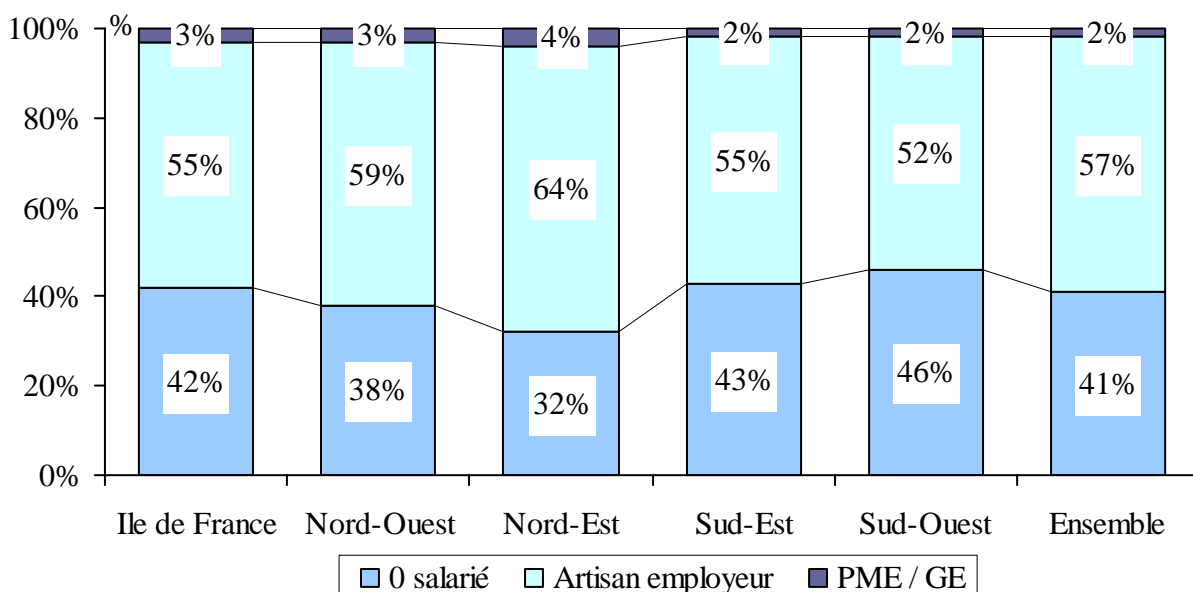
Source : SIRENE

2. Selon les régions

Selon la région, la proportion de sociétés employant des salariés s'avère nettement plus élevée dans le Nord que dans le Sud, l'Ile de France présentant une position plus proche de celle du Sud.

Comme pour les corps de métier, l'évolution de cette répartition confirme un repli des entreprises sans salarié dans toutes les régions entre 1994 et 2001. A noter qu'en Ile de France, la proportion d'entrepreneurs travaillant seuls a augmenté entre 1999 et 2001.

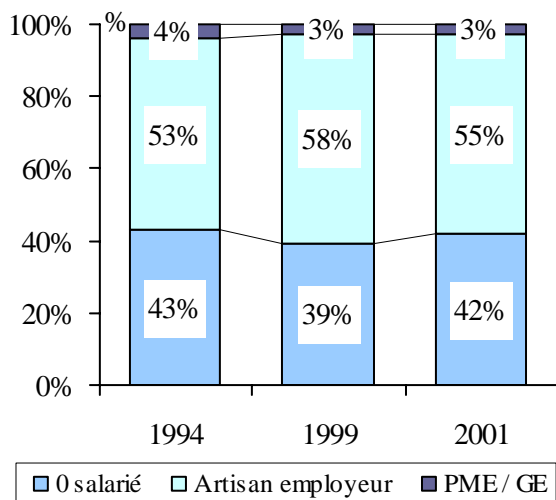
**Répartition des entreprises du bâtiment
selon la région et l'effectif**



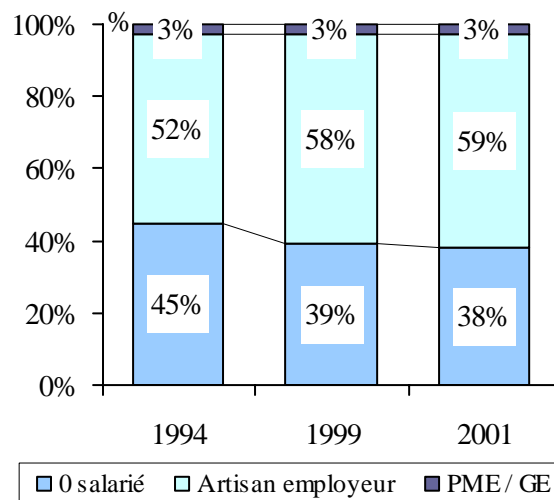
Source : SIRENE

Evolution de la répartition des entreprises du bâtiment de 1994 à 2001 selon l'effectif et la région

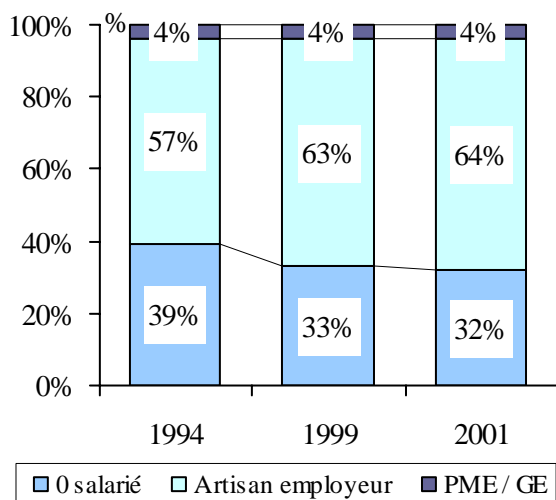
Région Ile-de-France



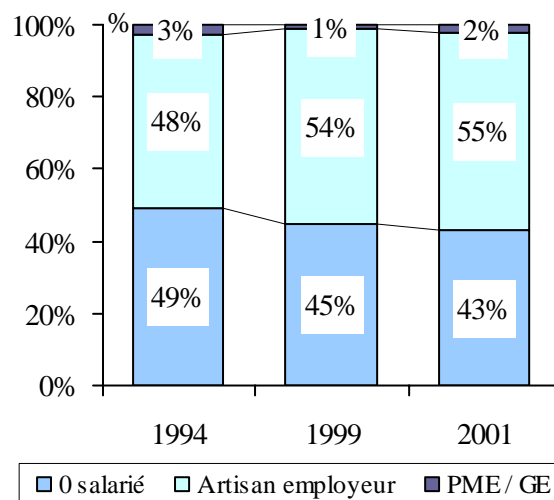
Région Nord-Ouest



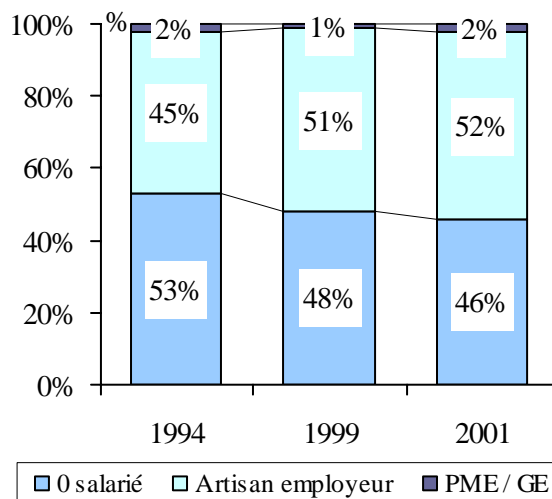
Région Nord-Est



Région Nord-Ouest



Sud-Ouest



Source : SIRENE

CHAPITRE II : ACTIVITE DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS

I – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LE CORPS DE METIER

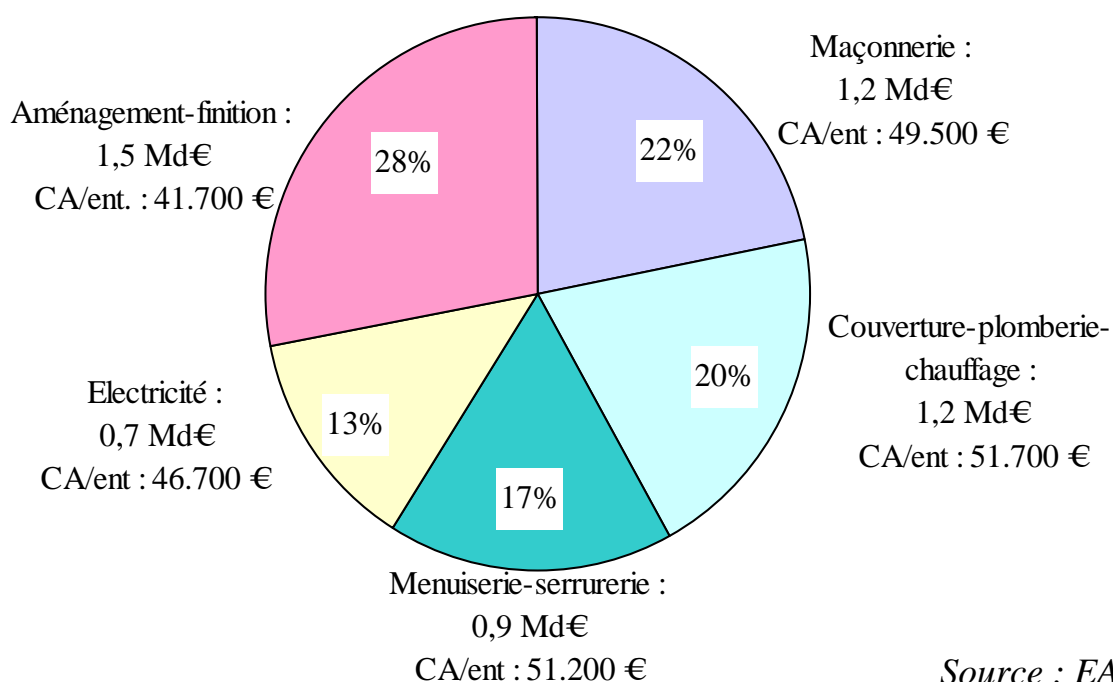
Lors de l’année 2000, l’activité des entrepreneurs travaillant seuls représentait un chiffre d’affaires de l’ordre de 5,4 milliards d’euros net de sous-traitance.

Conformément à la structure de la population des entrepreneurs sans salarié, la moitié du chiffre d’affaires est réalisée par deux corps de métier : l’aménagement-finition et la maçonnerie.

Les couvreurs-plombiers-chauffagistes, quant à eux, représentent le cinquième du montant des affaires. Les menuisiers-serruriers, ainsi que les électriciens, réalisent une part moins importante du chiffre d’affaires (respectivement 17 % et 13 %).

**Chiffre d’affaires net de sous-traitance réalisé
par les entrepreneurs travaillant seuls en 2000 :**
5,4 milliards d’euros (35 milliards de francs)
(soit un chiffre d’affaires par entreprise de 47.300 €)

Répartition du chiffre d’affaires des entrepreneurs travaillant seul selon le corps de métier



Source : EAE

Dans l'ensemble du secteur bâtiment, la répartition du chiffre d'affaires s'avère assez différente de celle des artisans sans salarié. En effet, le tiers du chiffre d'affaires provient des travaux de maçonnerie (34 % contre 22 %), alors que les professionnels de l'aménagement-finition et de la couverture-plomberie-chauffage concentrent chacun un cinquième des affaires (respectivement 18 % et 21 % contre 28 % et 20 % précédemment). En ce qui concerne les électriciens et les menuisiers-serruriers, le chiffre d'affaires varie peu.

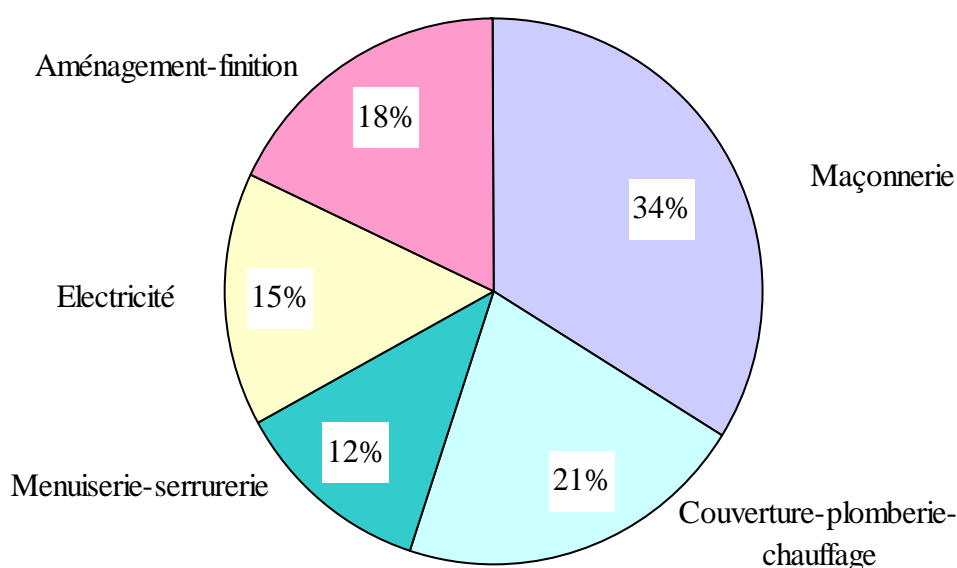
Globalement, 6 % du chiffre d'affaires bâtiment provient de l'activité des entrepreneurs sans salarié.

Quel que soit le corps de métier, la part du chiffre d'affaires des artisans travaillant seuls ne dépasse pas 10 %. Ce sont les menuisiers-serruriers et les professionnels de l'aménagement-finition qui ont une importance relative plus élevée (9 % exactement). A noter que c'est également dans ces corps de métier, précisément, que les PME et les grandes entreprises ont le moins d'importance.

Chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur bâtiment : 88 milliards d'euros

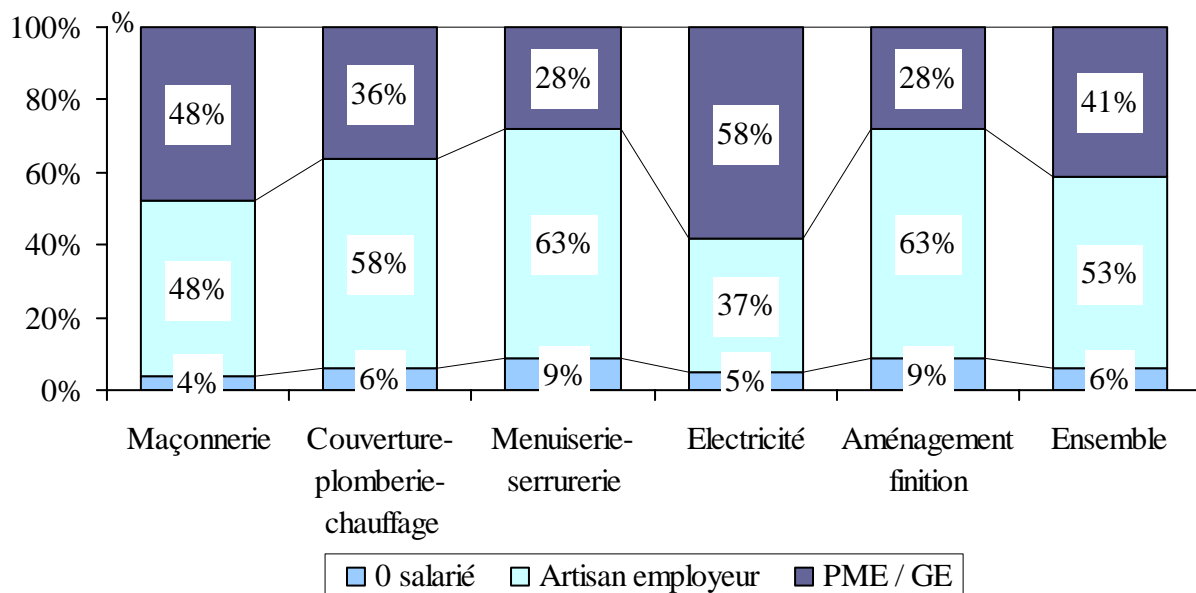
**Part du chiffre d'affaires des entrepreneurs travaillant seuls
dans le chiffre d'affaires total : 6 %**

**Répartition du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur bâtiment
selon le corps de métier**



Source : EAE

Détail de la répartition du chiffre d'affaires selon l'effectif



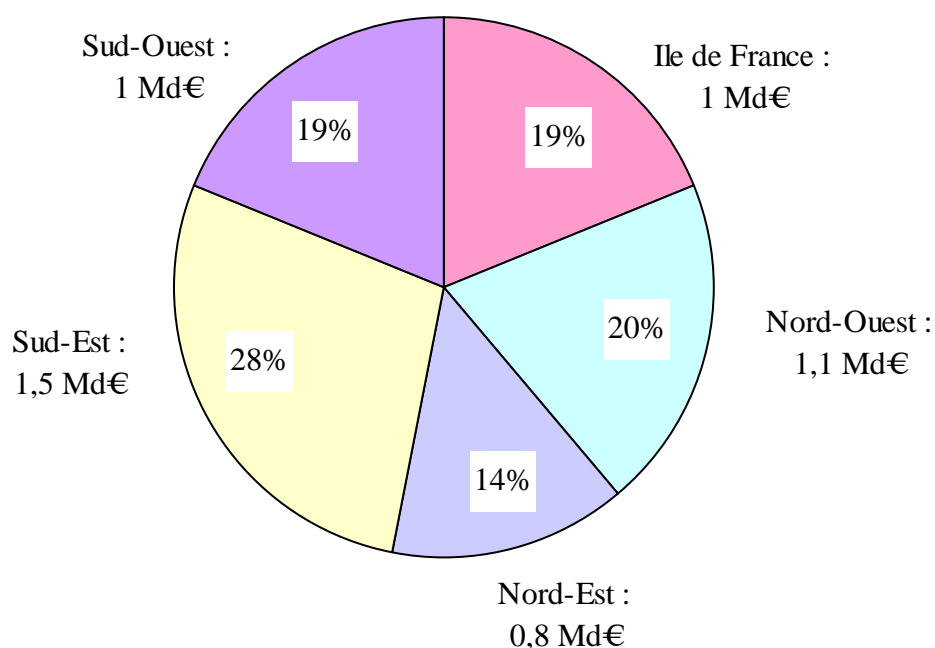
Source : EAE

II – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LA REGION

Selon les régions, et contrairement à ce que l’on observe dans l’ensemble du bâtiment, le Sud-Est représente plus du quart du chiffre d’affaires des artisans sans salarié (28 % exactement), alors que sur l’ensemble du secteur, c’est l’Ile de France qui représente plus du quart des affaires (26 % contre 19 % pour les salariés travaillant seuls). De plus, alors que la part du Nord-Ouest ne varie pas, le Nord-Est participe nettement moins à l’activité des entrepreneurs sans salarié (18 % contre 14 % pour les artisans travaillant seuls). Le constat inverse s’impose pour le Sud-Ouest (19 % contre 13 % sur l’ensemble du bâtiment).

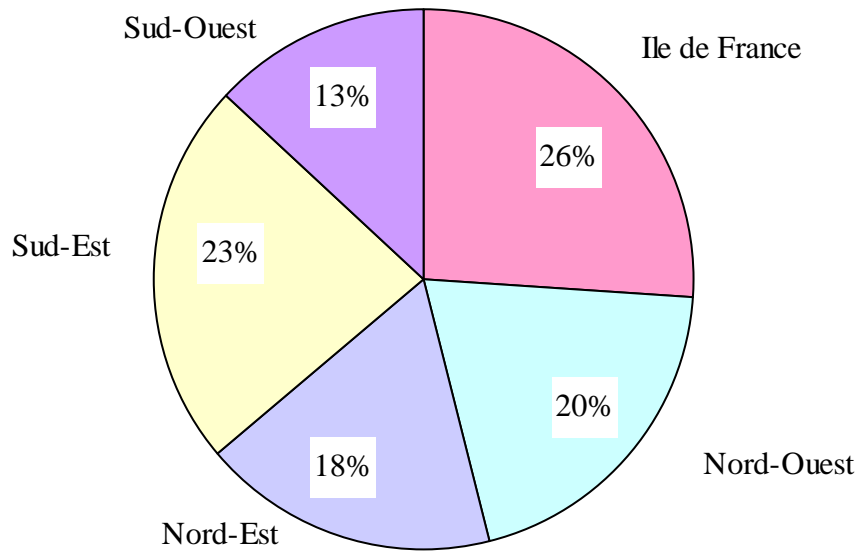
De plus, le détail des résultats selon la région et l’effectif met en évidence le fait que dans le Sud, la part des petites entreprises du bâtiment et notamment, la participation des entrepreneurs sans salarié, est la plus importante. A l’inverse, en Ile de France, ce sont les PME et les grandes entreprises qui réalisent plus de la moitié du chiffre d’affaires du secteur.

Répartition du chiffre d’affaires des entrepreneurs travaillant seuls selon la région



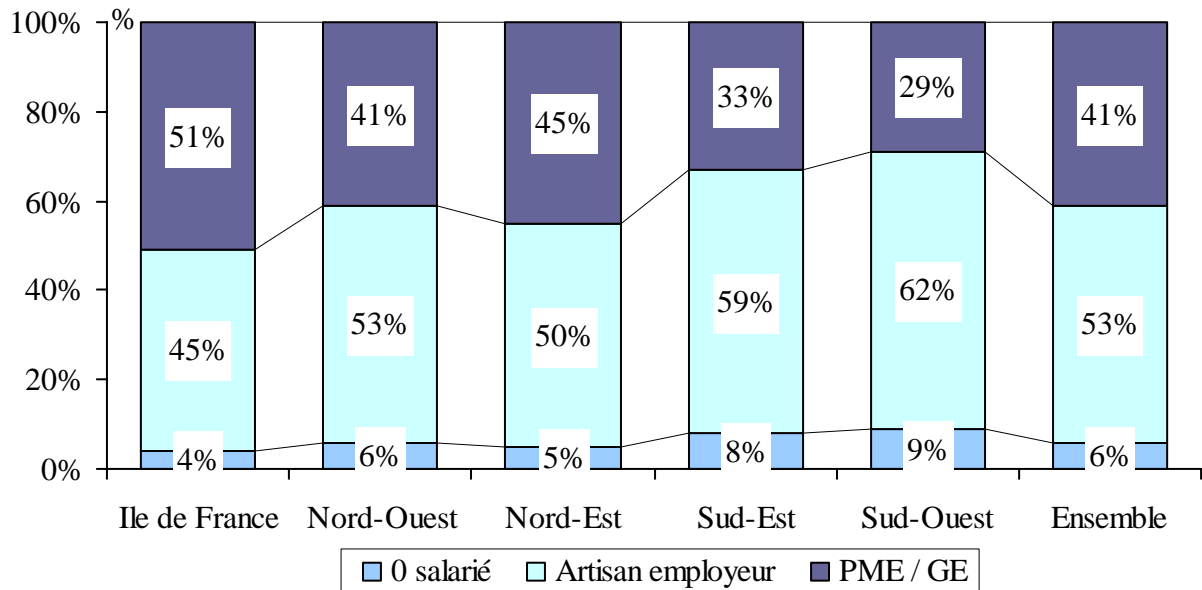
Source : EAE

Répartition du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur bâtiment selon la région



Source : EAE

Détail de la répartition du chiffre d'affaires des entrepreneurs travaillant seuls selon l'effectif

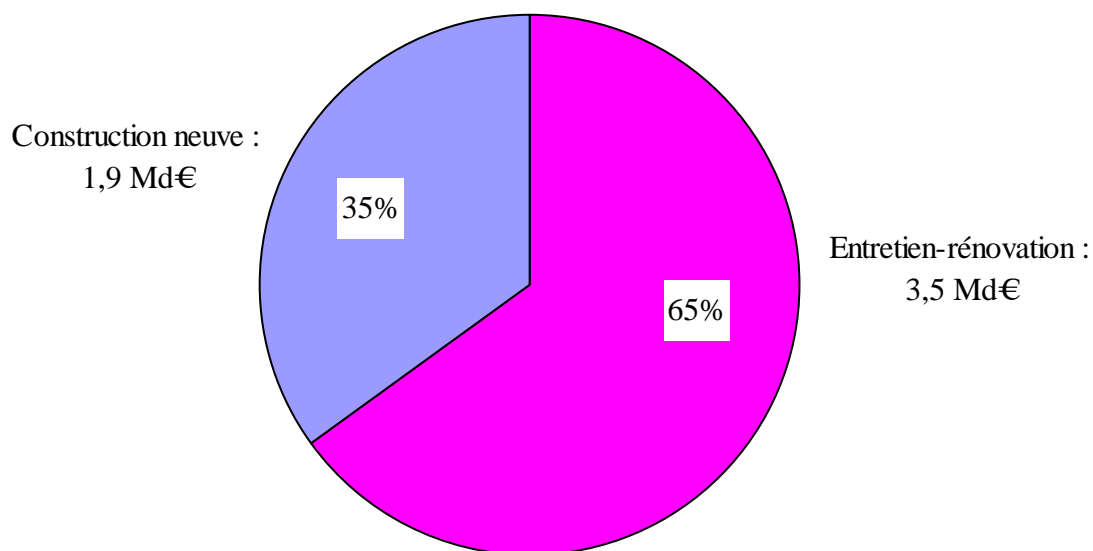


III – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LA NATURE DES CHANTIERS

Selon la nature des chantiers, les deux tiers du chiffre d’affaires des entrepreneurs travaillant seuls concernent l’entretien-rénovation, alors que, dans l’ensemble du secteur bâtiment, la majorité du montant des affaires dépend de la construction neuve (55 % exactement).

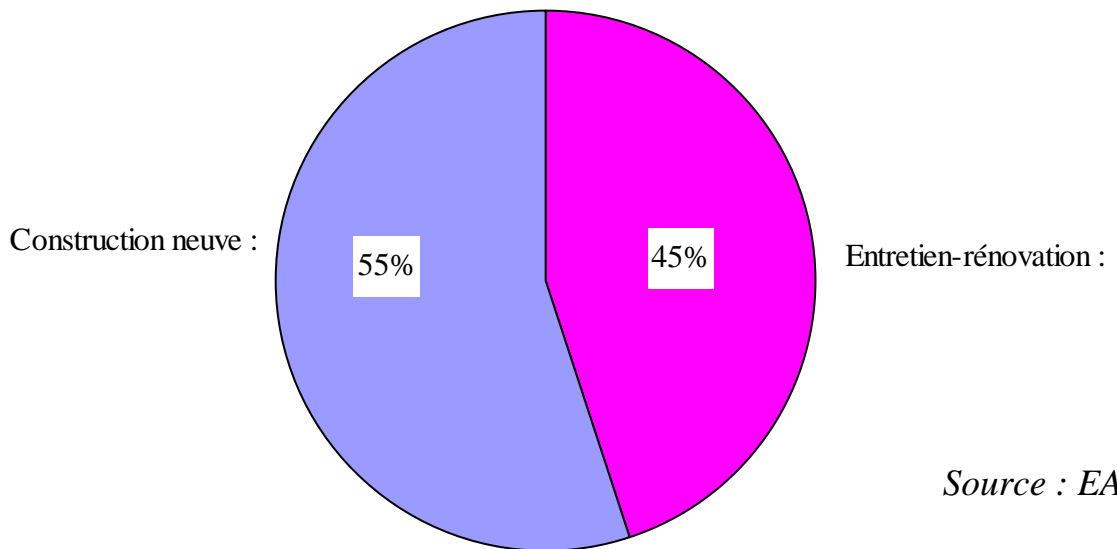
Conformément à cette répartition, la part des artisans sans salarié s’avère nettement plus importante dans la rénovation que dans la construction neuve (9 % contre 4 %).

Répartition du chiffre d’affaires des entrepreneurs travaillant seuls selon la nature des chantiers

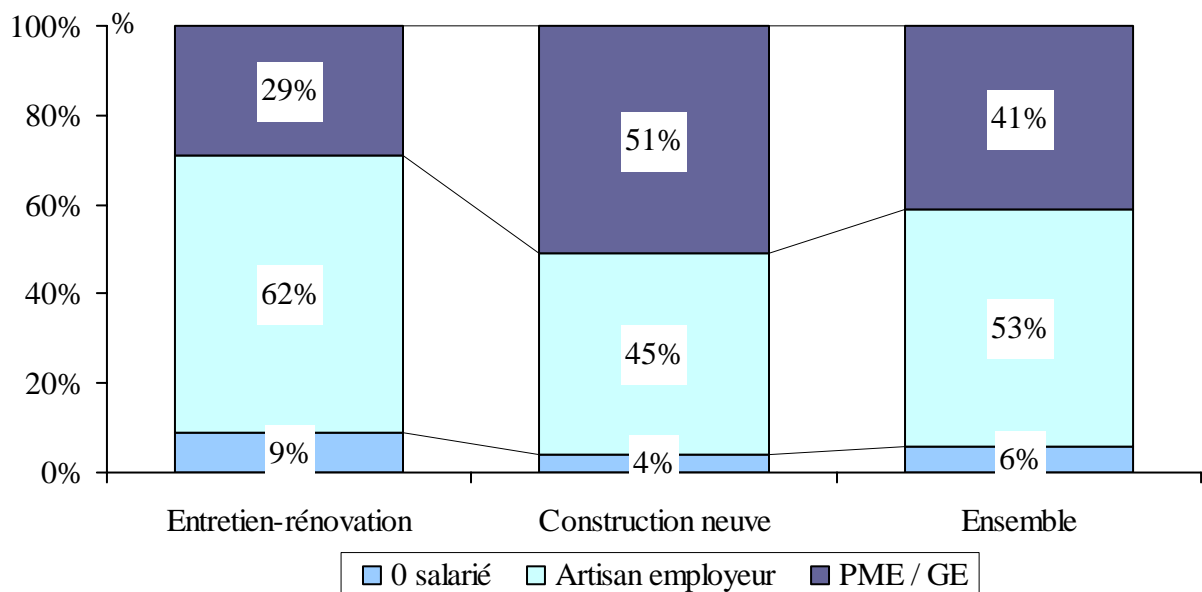


Source : EAE

Répartition du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur bâtiment selon la nature des chantiers



Détail de la répartition du chiffre d'affaires des entrepreneurs travaillant seuls selon l'effectif



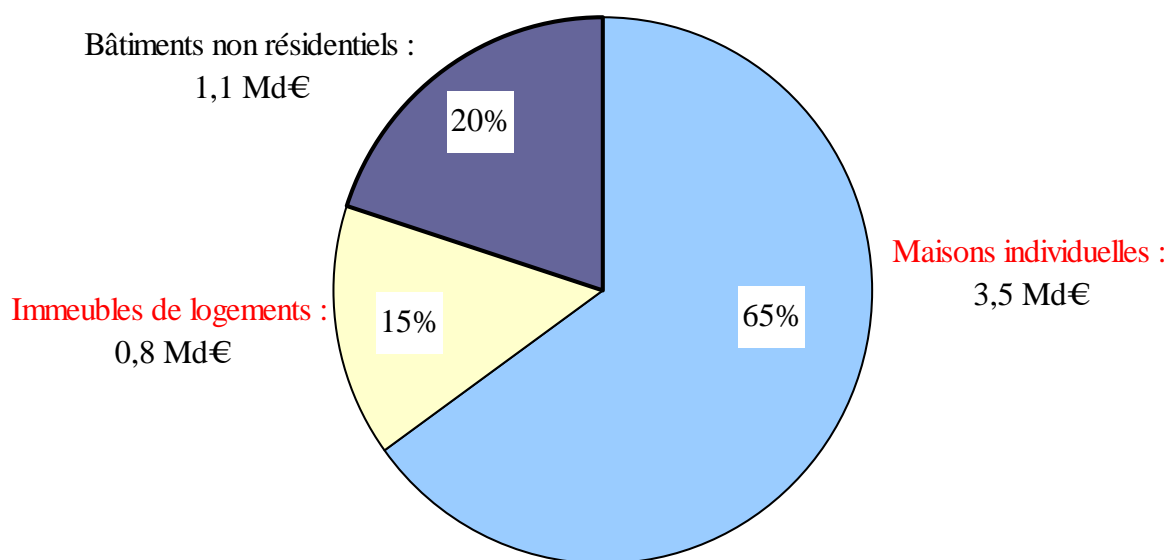
IV – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LA NATURE DES BATIMENTS

Une large majorité des affaires des entrepreneurs sans salarié s’effectue dans le logement et plus particulièrement, au niveau des maisons individuelles. Le bâtiment non résidentiel ne représente qu’un cinquième du chiffre d’affaires de ces artisans.

Sur l’ensemble du secteur bâtiment, cette répartition est s’avère nettement différente. Près de la moitié du chiffre d’affaires (44 % exactement, contre 20 % pour les entrepreneurs travaillant seul) découle des travaux dans les bâtiments non résidentiels, un tiers provenant de la maison individuelle (contre deux tiers pour les artisans sans salarié) et un cinquième des immeubles de logements.

De fait, les artisans travaillant seuls représentent une part beaucoup plus importante au niveau des travaux dans les maisons individuelles (11 % précisément) que dans les immeubles de logements et les bâtiments non résidentiels.

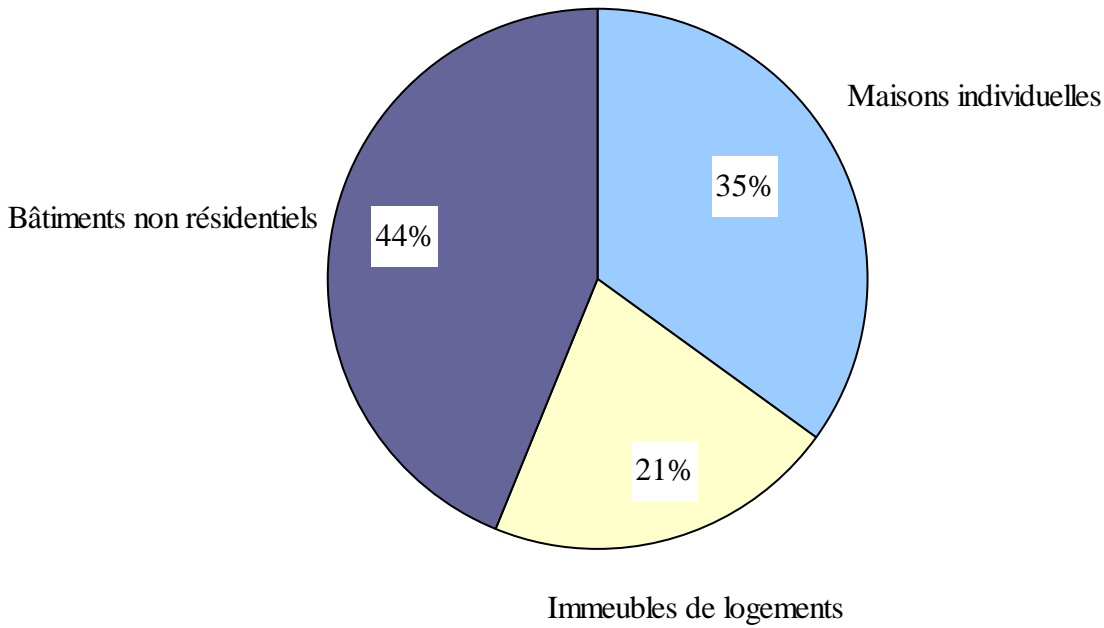
Répartition du chiffre d’affaires des entrepreneurs travaillant seuls selon la nature des bâtiments



Total logements : 4,3 milliards d'euros

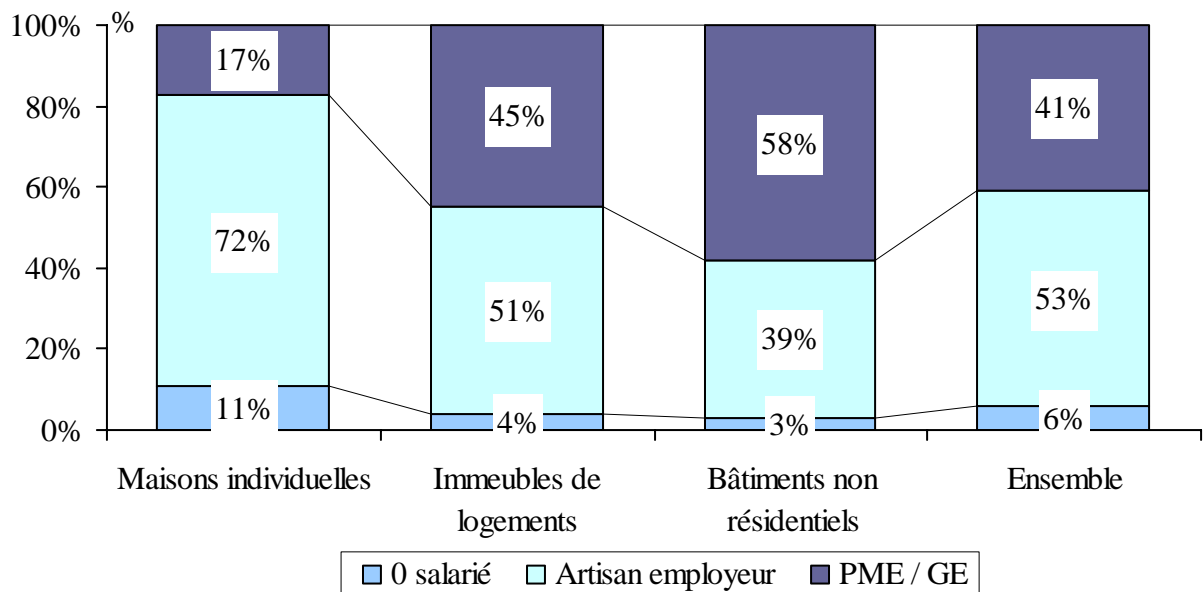
Source : EAE

Répartition du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur bâtiment selon la nature des bâtiments



Source : EAE

Détail de la répartition du chiffre d'affaires des entrepreneurs travaillant seuls selon l'effectif



V – STRUCTURE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS SELON LE MAITRE D’OUVRAGE

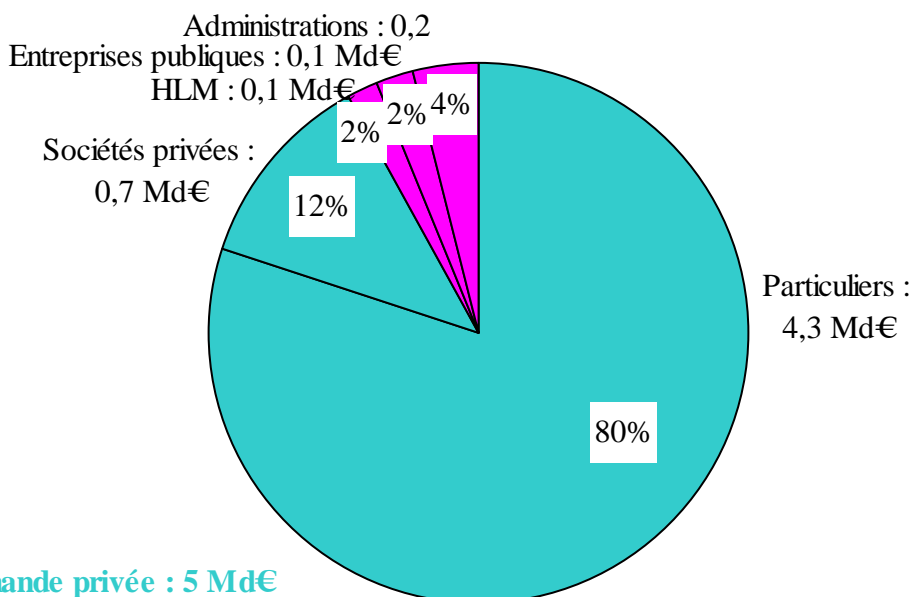
La quasi-totalité du chiffre d’affaires des entrepreneurs sans salarié provient de la demande privée, et quasi-exclusivement des particuliers (80 % exactement).

La répartition du chiffre d’affaires de l’ensemble du secteur bâtiment montre également l’importance des commandes privées, mais la demande provenant des particuliers est sensiblement plus réduite (43 % contre 80 %). De plus, la commande publique représente une part non négligeable du montant des affaires (26 % contre 8 %).

Selon les effectifs, la part des entreprises n’employant pas de salariés dans le chiffre d’affaires total est infime et ce, quel que soit le maître d’ouvrage, mis à part pour les particuliers.

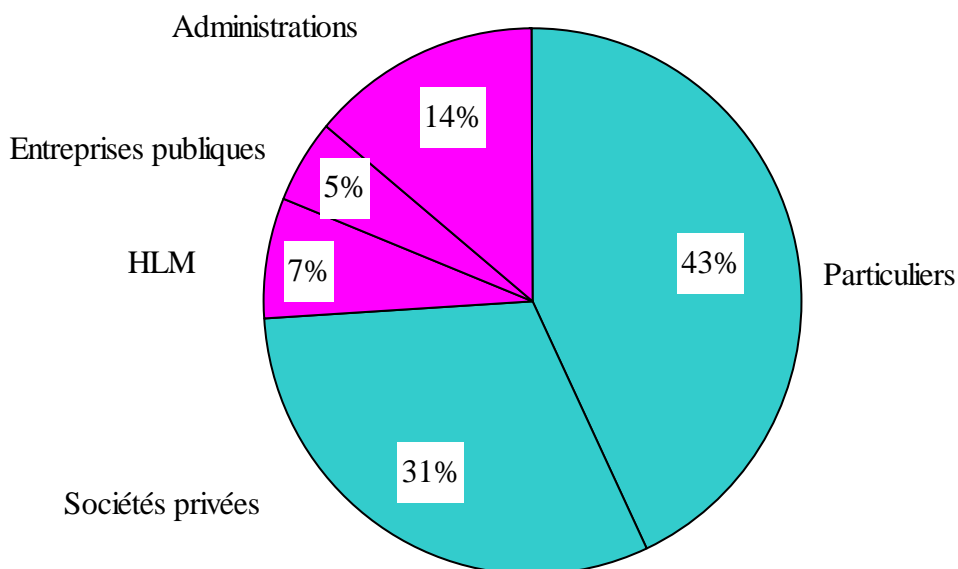
Répartition du chiffre d’affaires des entrepreneurs travaillant seuls selon le maître d’ouvrage

Total commande publique : 0,4 Md€



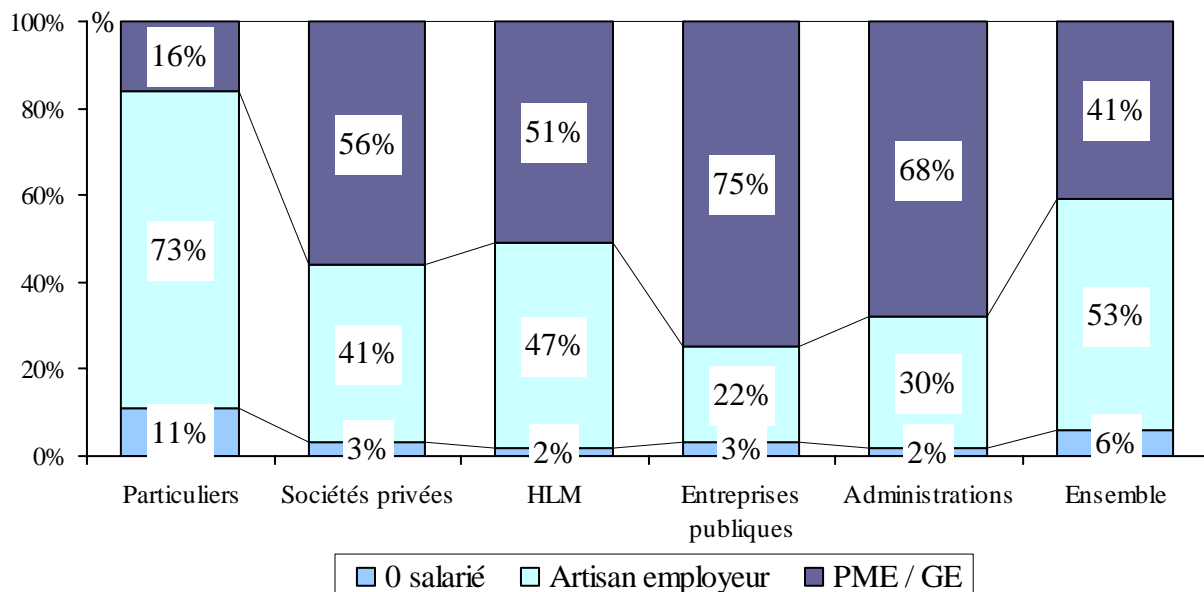
Source : EAE

Répartition du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur bâtiment selon le maître d'ouvrage



Source : EAE

Détail de la répartition du chiffre d'affaires selon l'effectif



Source : EAE

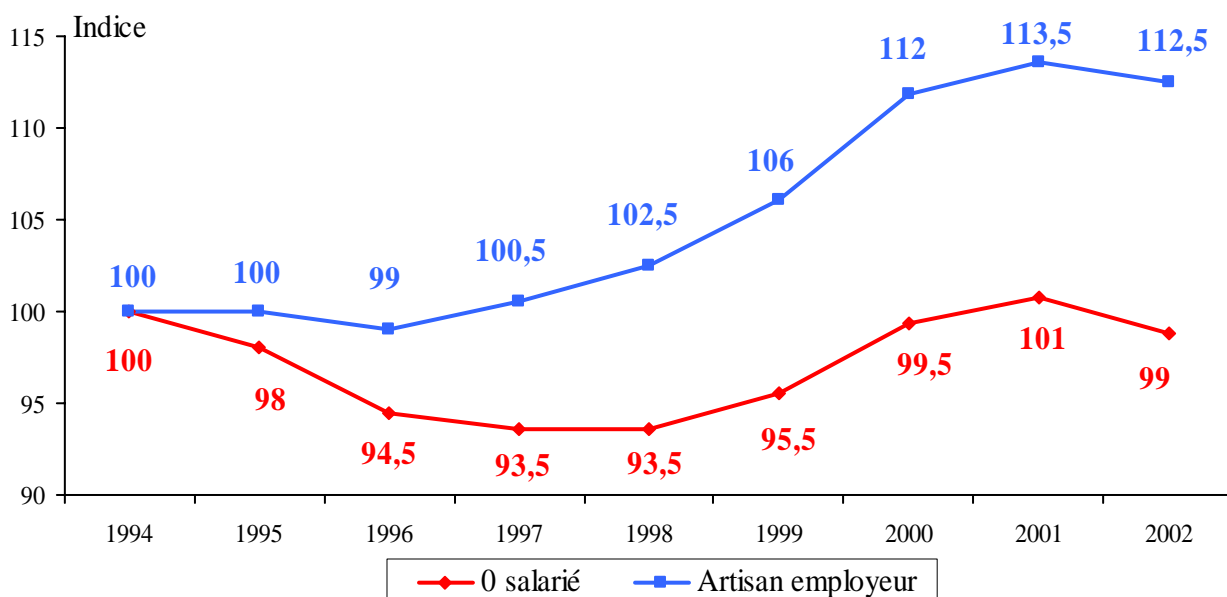
VI – EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Depuis 1994, l'écart du niveau d'activité entre les entrepreneurs sans salarié et les artisans employeurs n'a pas cessé d'augmenter. En effet, les évolutions du volume de travaux réalisés par les artisans travaillant seuls demeurent systématiquement en deçà de celles des employeurs de moins de 20 salariés, que ce soit à la hausse, ou à la baisse.

Par conséquent, entre 1994 et 2002, l'activité des entrepreneurs sans salarié s'inscrit en quasi-stagnation, alors que celle des artisans employeurs a nettement progressé de + 12 %.

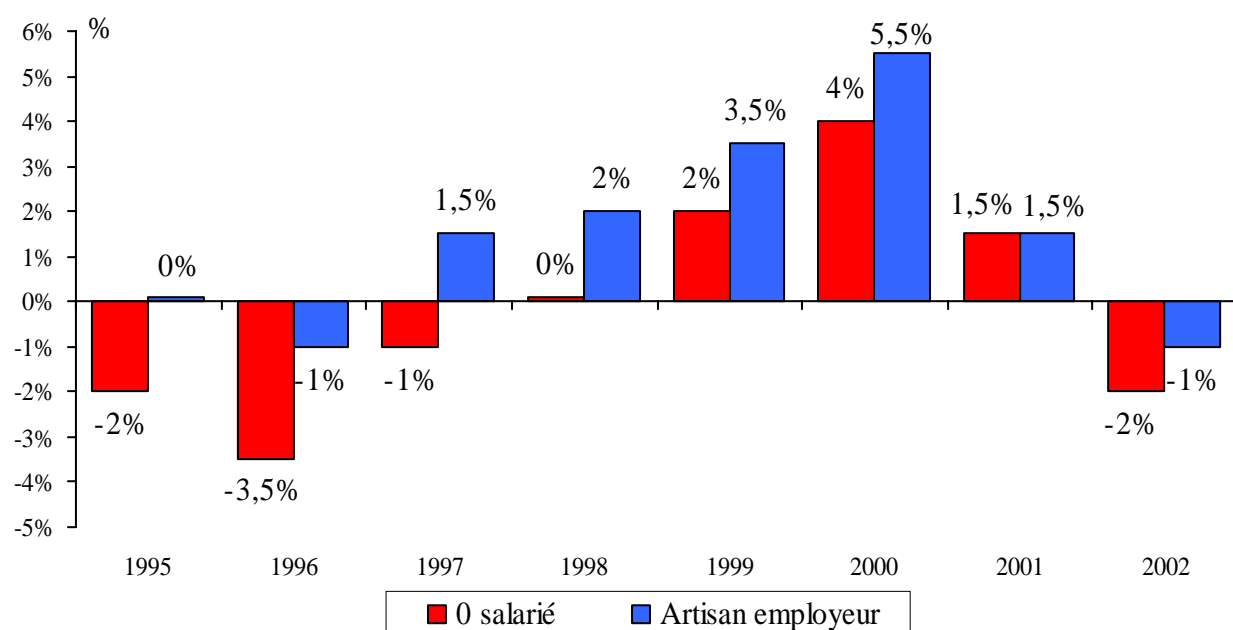
Evolution différenciée du volume de travaux réalisés

Niveau d'activité
(volume de travaux base 100 en 1994)



Source : CAPEB / I + C

Evolution du volume de travaux réalisés



Source : CAPEB / I + C

CHAPITRE III : AUTRES CARACTERISTIQUES DES ENTREPRENEURS TRAVAILLANT SEULS

I – INVESTISSEMENTS

En 2000, l'investissement corporel des entrepreneurs travaillant seuls s'élevait à 197 millions d'euros. Les professionnels de l'aménagement-finition, de la menuiserie-serrurerie, ainsi que dans une moindre mesure de la maçonnerie, sont les investisseurs les plus importants (respectivement 29 %, 27 % et 21 %). En outre, les couvreurs-plombiers-chauffagistes et surtout, les électriciens, consacrent nettement moins de moyens à l'investissement.

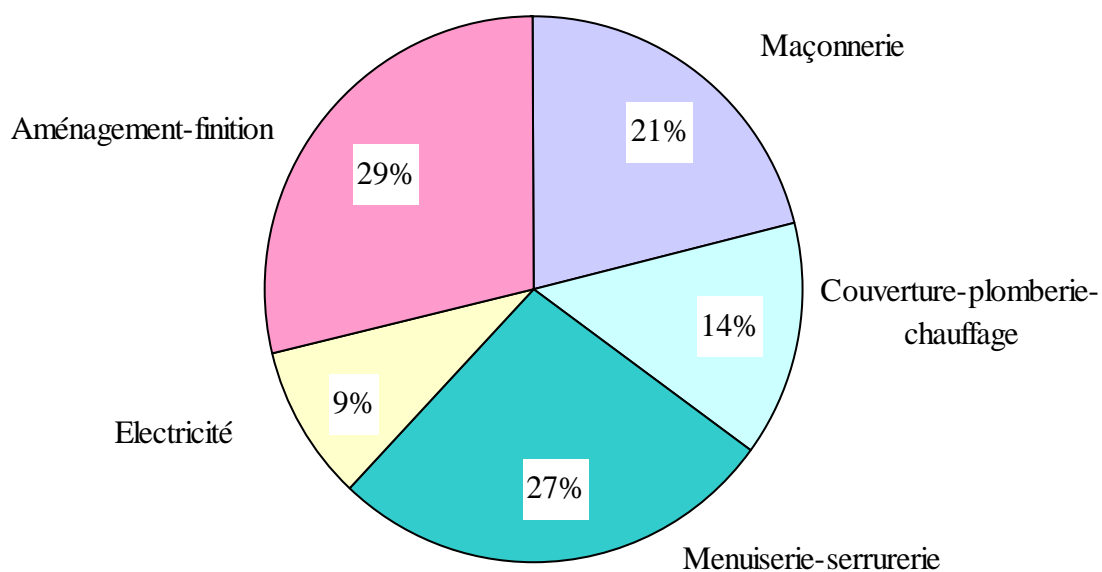
Cette répartition se révèle nettement différente sur l'ensemble du secteur bâtiment. En effet, un tiers du montant de l'investissement total provient des maçons (contre 21 %). Les autres professionnels représentent des parts plus réduites et notamment, les électriciens (11 % contre 9 %) et les menuisiers-serruriers (15 % contre 27 %).

De fait, les entrepreneurs sans salarié représente 9 % de l'investissement total du secteur bâtiment. Le détail de la répartition selon la taille des entreprises montre que l'investissement s'avère relativement plus important pour les professionnels de l'aménagement-finition et les menuisiers-serruriers n'employant pas de salariés.

Par ailleurs, la région Sud-Est est celle qui consacre la part la plus élevée de son chiffre d'affaires à l'investissement (5 % exactement), alors que les professionnels d'Ile de France y consacrent nettement moins de moyens. Selon les corps de métier, ce sont les spécialistes de l'aménagement-finition et surtout, les menuisiers-serruriers qui investissent le plus.

**Investissements corporels des entrepreneurs travaillant seuls en 2000 :
197 millions d'euros, soit 1,3 milliard de francs**

**Répartition de l'investissement des entrepreneurs travaillant seuls
selon le corps de métier**

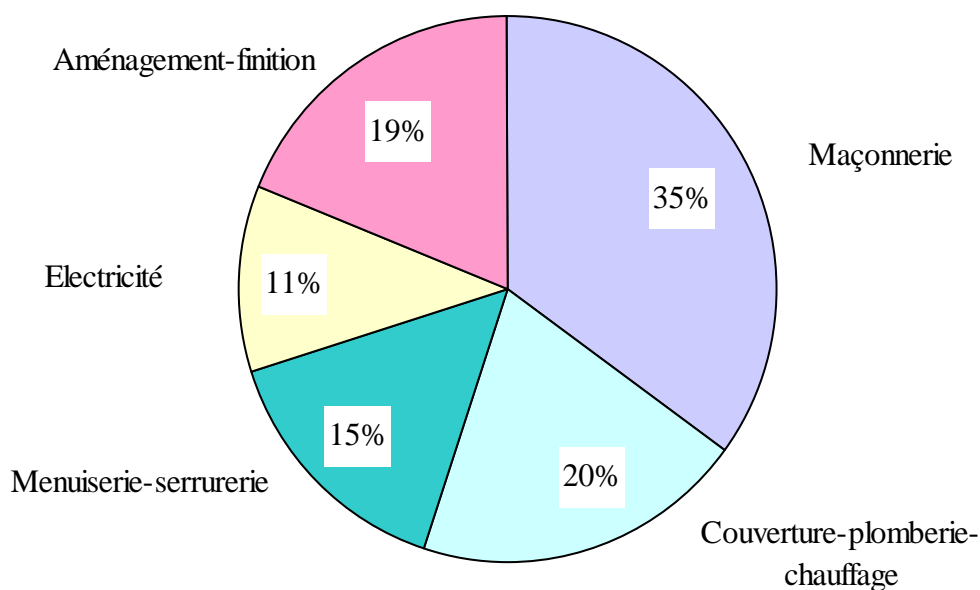


Source : EAE

Investissements corporels dans l'ensemble du secteur bâtiment selon le corps de métier : **2,1 milliards d'euros**

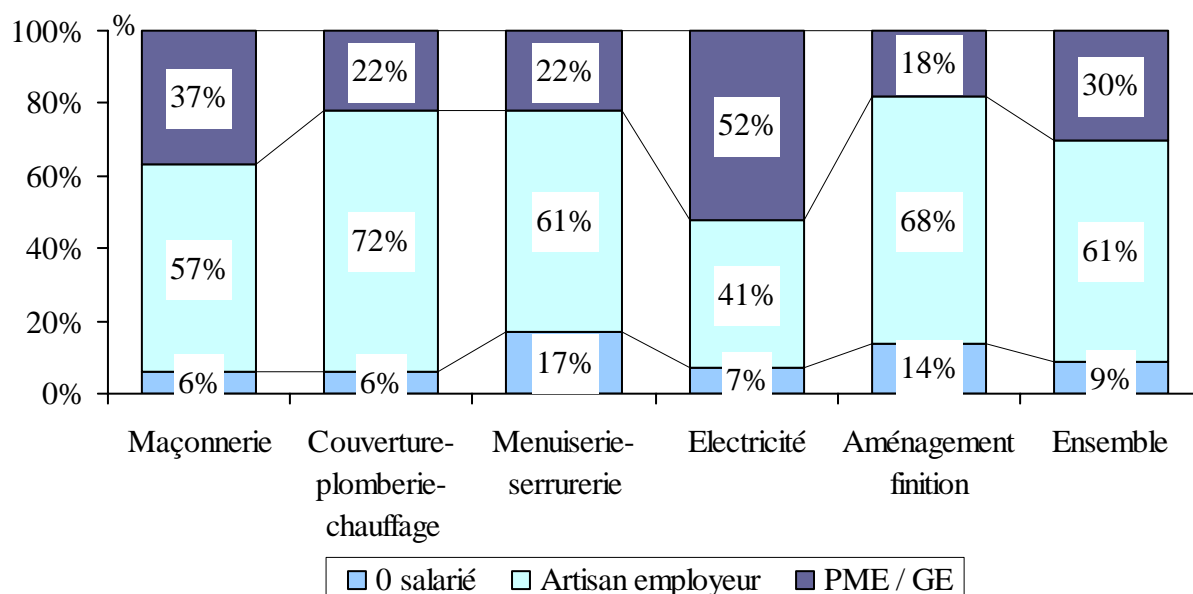
Part de l'investissement corporel des entrepreneurs travaillant seuls
dans l'investissement total : **9 %**

Répartition de l'investissement corporel dans l'ensemble du bâtiment selon le corps de métier



Source : EAE

Détail de la répartition de l'investissement selon l'effectif



Source : EAE

Taux d'investissement selon le corps de métier

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménage- ment finition	Ensemble
Ratio Investissement sur chiffre d'affaires pour les entrepreneurs travaillant seuls	3,5 %	2,5 %	6 %	2,5 %	4 %	3,5 %
Ratio Investissement sur chiffre d'affaires dans l'ensemble du secteur bâtiment	2,5 %	2,5 %	3 %	2 %	2,5 %	2,5 %

Source : EAE

Taux d'investissement selon la région

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Ratio Investissement sur chiffre d'affaires pour les entrepreneurs travaillant seuls	1,5 %	4 %	3 %	5 %	3 %	3,5 %
Ratio Investissement sur chiffre d'affaires dans l'ensemble du secteur bâtiment	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %

Source : EAE

II – ACHATS

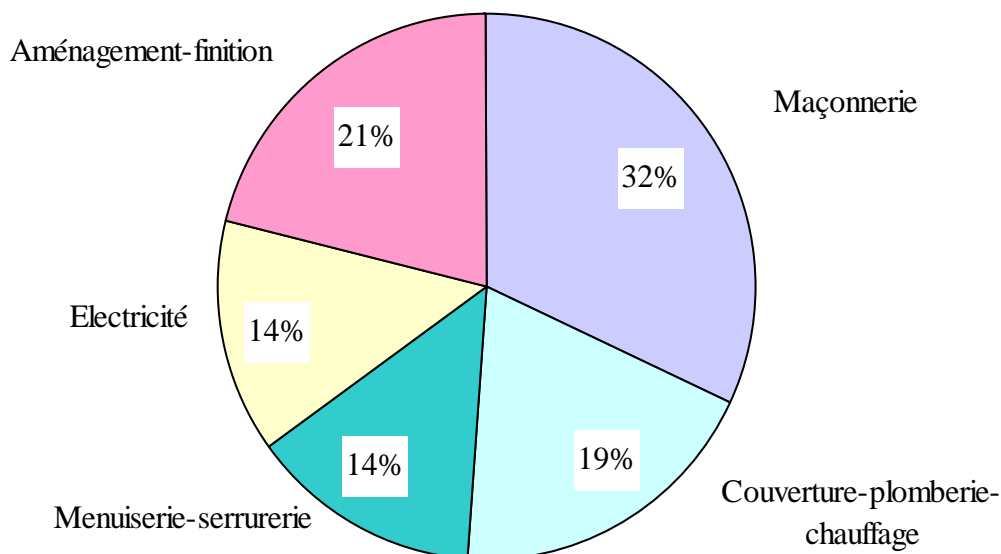
En 2000, le montant total des achats des artisans sans salarié s'élevait à 3,1 milliards d'euros. Plus précisément, les maçons représentent un tiers de ces acquisitions, les professionnels de l'aménagement-finition et les couvreurs-plombiers-chauffagistes comptant chacun pour un cinquième des achats (respectivement 21 % et 19 %). Les électriciens et les menuisiers-serruriers, étant donné leur nombre, représentent un poids moins important.

A noter que cette répartition se révèle identique sur l'ensemble du bâtiment. Par rapport au chiffre d'affaires, les artisans travaillant seuls ont un taux d'achat plus élevé que celui de l'ensemble du secteur bâtiment, les maçons consacrant 83 % de leur chiffre d'affaires pour les achats.

A l'inverse, ce ratio est plus important pour l'ensemble des menuisiers-serruriers que pour les menuisiers-serruriers sans salarié.

Montant des achats des entrepreneurs travaillant seuls en 2000 :
3,1 milliards d'euros, soit 20,3 milliards de francs

**Répartition des achats des entrepreneurs travaillant seuls
selon le corps de métier**

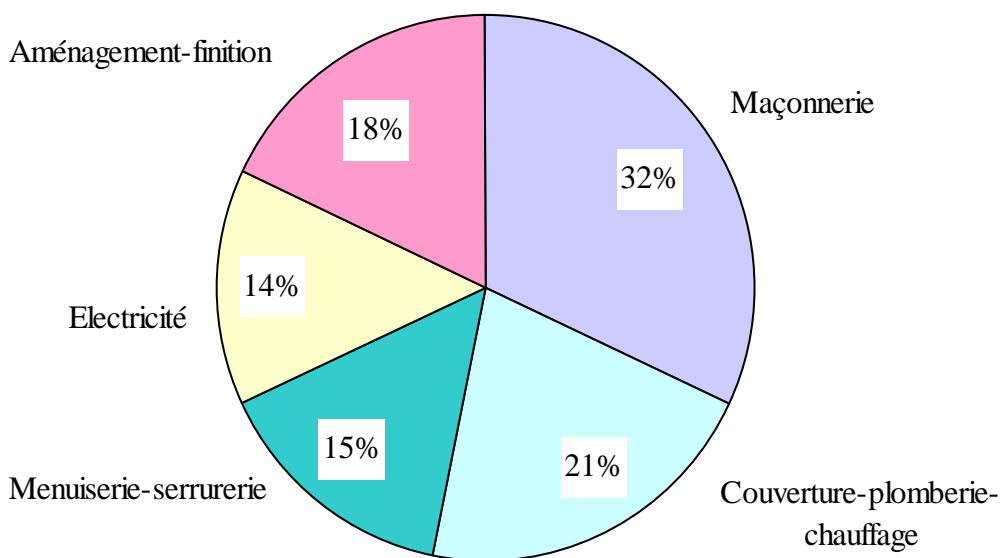


Source : EAE

Montant des achats de l'ensemble du secteur bâtiment : 41,2 milliards d'euros

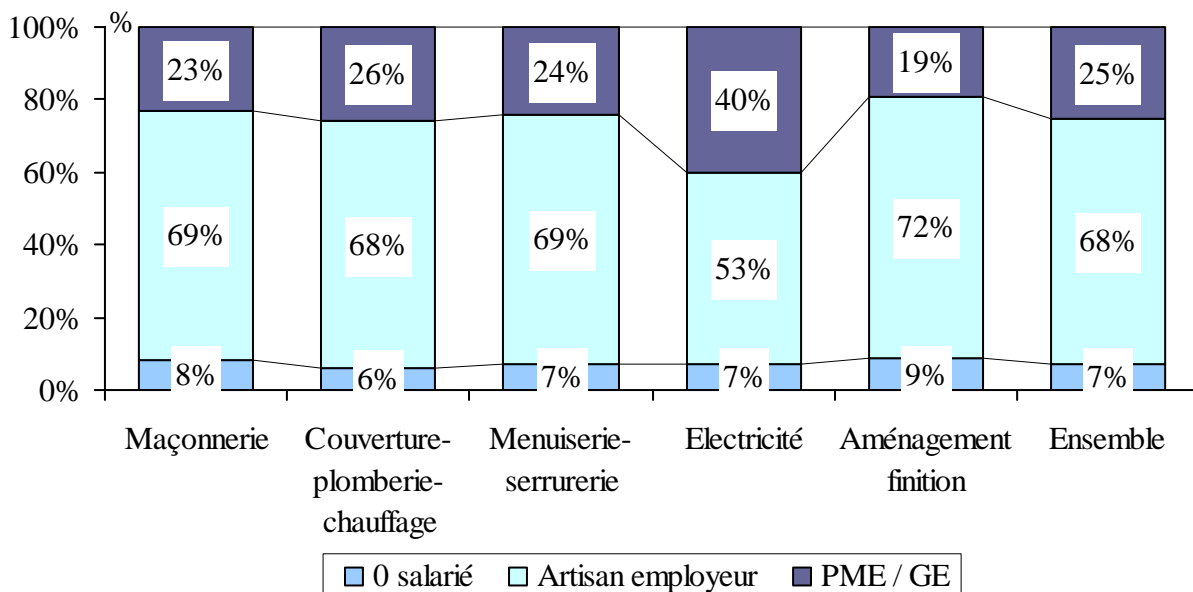
**Part des achats des entrepreneurs travaillant seuls
dans le montant des achats total : 7 %**

**Répartition des achats de l'ensemble du secteur bâtiment
selon le corps de métier**



Source : EAE

Détail de la répartition des achats selon l'effectif



Source : EAE

Taux d'achat selon le corps de métier

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Ratio Achat sur chiffre d'affaires pour les entrepreneurs travaillant seuls	83 %	53 %	46 %	61 %	43 %	57 %
Ratio Achat sur chiffre d'affaires dans l'ensemble du secteur bâtiment	43 %	50 %	58 %	43 %	45 %	47 %

Source : EAE

III – APPRENTISSAGE DANS LES ENTREPRISES SANS SALARIE

En 2001, les entreprises sans salarié du bâtiment ont formé près de 9.000 apprentis. Plus de la moitié d'entre eux ont effectué leur apprentissage dans des sociétés d'aménagement-finition ou de couverture-plomberie-chauffage (respectivement 2.300 et 2.500 apprentis, soit 25 % et 28 %).

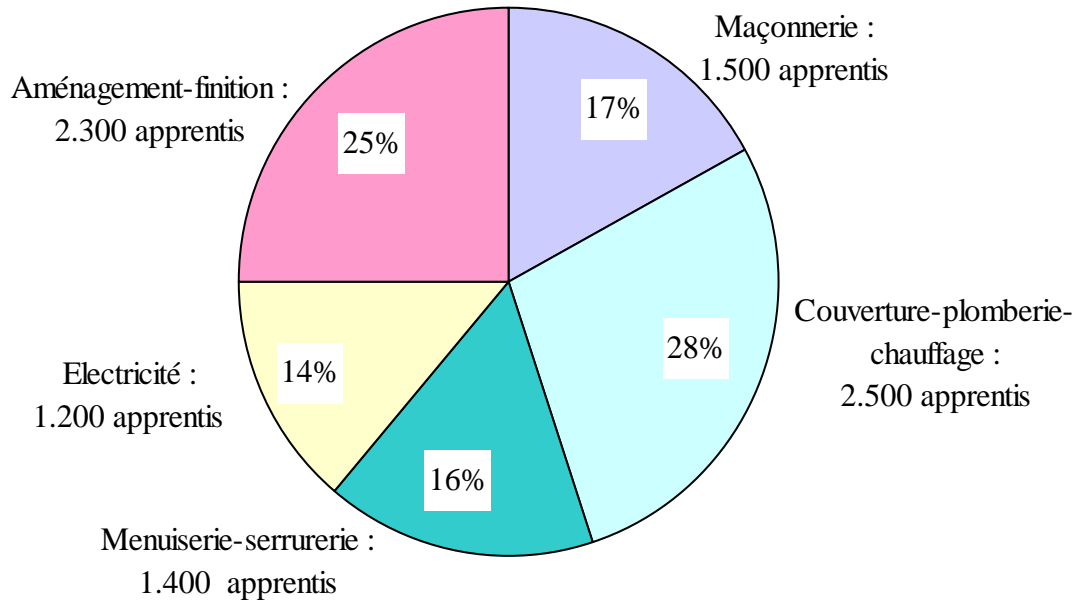
Dans l'ensemble du secteur bâtiment, cette hiérarchie est relativement respectée, même si les entreprises de maçonnerie ont accueilli une proportion plus importante d'apprentis (21 % contre 17 % pour les artisans travaillant seuls).

Ces apprentis ont pu suivre leur formation au sein de 8200 entreprises. Conformément à la répartition des apprentis, on retrouve les sociétés d'aménagement-finition et de couverture-plomberie-chauffage comme les plus formatrices au sein des entrepreneurs sans salarié.

Le taux de formation des entreprises et des effectifs est moins élevé dans les entreprises sans salarié. En effet, il y a 7 % d'entreprises formatrices pour les artisans travaillant seuls, alors qu'elles sont 13 % dans l'ensemble du bâtiment. De même, au niveau des effectifs, le ratio effectifs en apprentissage sur le nombre d'entreprises formatrices est de 1,09 pour les entrepreneurs sans salarié contre 1,28 dans l'ensemble du secteur.

Nombre d'apprentis dans les entreprises sans salarié en 2001 : 8.900

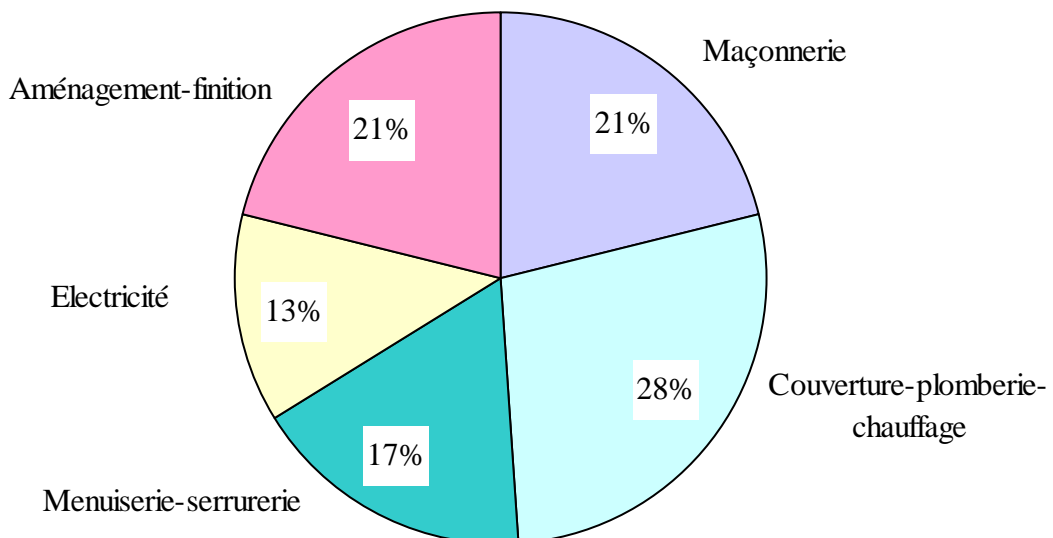
Répartition du nombre d'apprentis dans les entreprises sans salarié selon le corps de métier



Source : CCCA BTP

Nombre d'apprentis dans l'ensemble du secteur bâtiment : 51.200

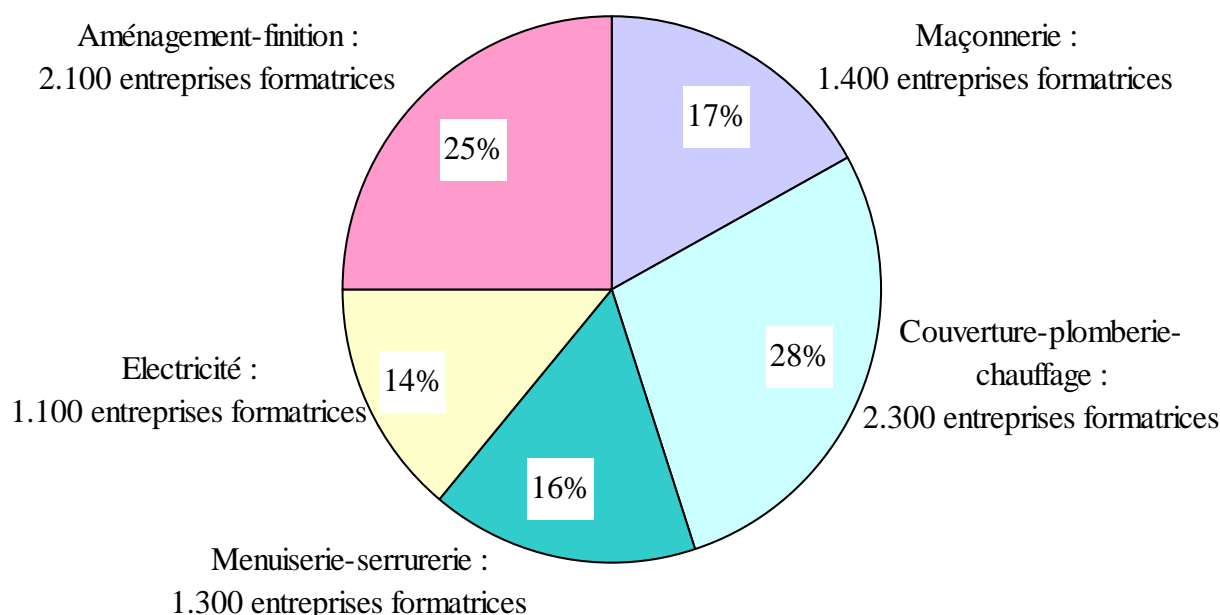
Répartition du nombre d'apprentis dans l'ensemble du secteur bâtiment selon le corps de métier



Source : CCCA BTP

**Nombre d'entreprises formatrices en 2001 pour les entrepreneurs sans
salaarié : 8.200 entreprises**

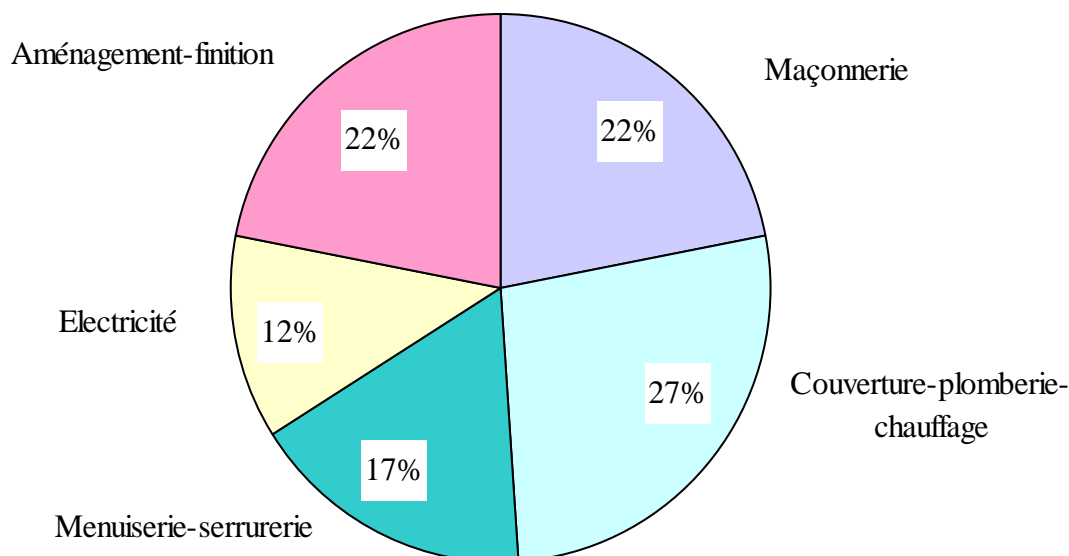
**Répartition du nombre d'entreprises formatrices pour les entrepreneurs
sans salaarié selon le corps de métier**



Source : CCCA BTP

**Nombre d'entreprises formatrices en 2001
dans l'ensemble du secteur bâtiment : 40.100 entreprises**

**Répartition du nombre d'entreprises formatrices
dans l'ensemble du secteur bâtiment selon le corps de métier**



Source : CCCA BTP

Taux de formation des entreprises selon le corps de métier

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Pourcentage d'entreprises formatrices sans salarié par rapport à l'ensemble des entreprises sans salarié	5 %	10 %	7 %	7 %	6 %	7 %
Pourcentage d'entreprises formatrices par rapport à l'ensemble des entreprises du secteur bâtiment	10 %	18 %	15 %	13 %	11 %	13 %

Taux de formation des effectifs selon le corps de métier

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Ratio effectifs apprentis sur nombre d'entreprises formatrices sans salarié	1,07	1,09	1,08	1,09	1,10	1,09
Ratio effectifs apprentis sur nombre d'entreprises formatrices pour l'ensemble du secteur bâtiment	1,25	1,31	1,26	1,34	1,25	1,28

2ème partie :

L'enquête

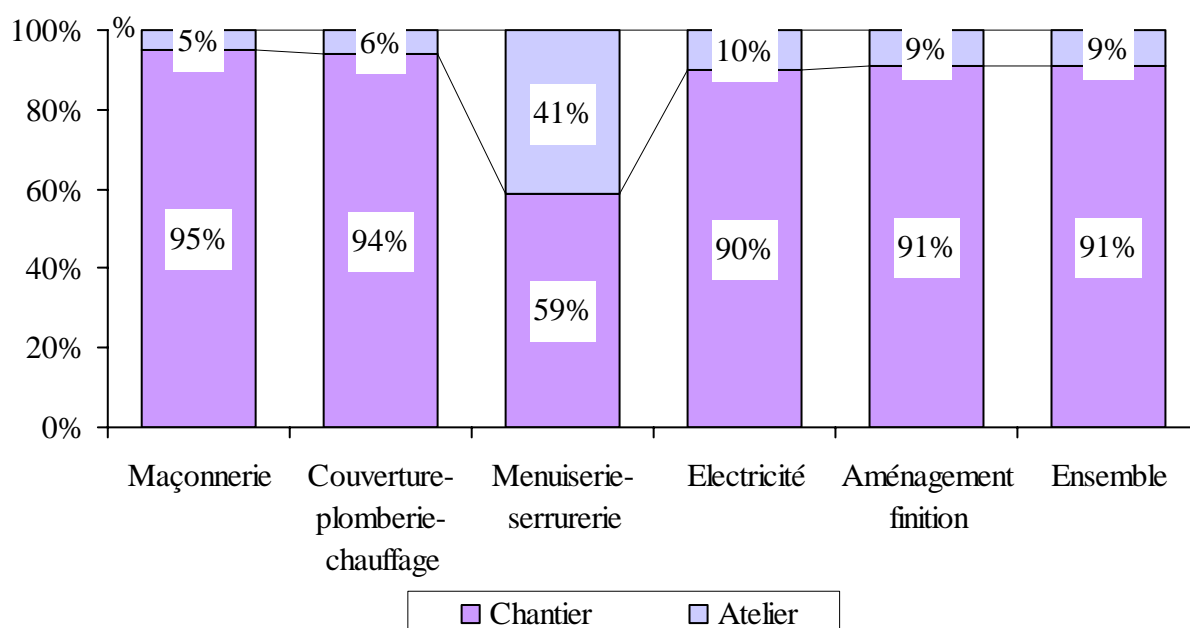
CHAPITRE I : L'ENTREPRISE

I – CARACTERISTIQUES DES CHANTIERS

Plus de 90 % du temps de travail des entrepreneurs sans salarié est passé sur les chantiers.

Ce constat concerne plus particulièrement les professionnels de l'aménagement-finition et les électriciens, les maçons ainsi que les couvreurs-plombiers-chauffagistes augmentant encore cette proportion. Seuls les menuisiers-serruriers consacrent une part importante (41 % exactement) de leur temps de travail à la production en atelier.

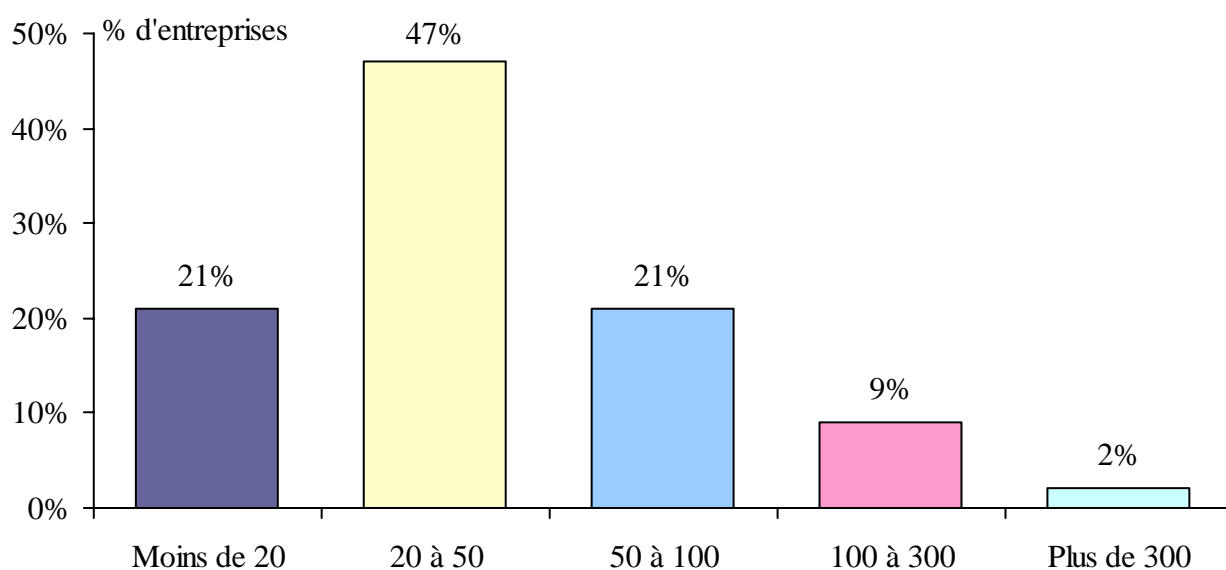
Répartition du temps de travail



Dans l'ensemble, les artisans n'employant pas de salarié ont réalisé près de 60 chantiers en moyenne au cours de l'année 2002. Plus précisément, sept entreprises sur dix ont œuvré sur moins de 50 chantiers, alors que plus de 10 % de ces sociétés ont travaillé sur plus de 100 chantiers.

Par ailleurs, ce sont les maçons et dans une moindre mesure les professionnels de l'aménagement-finition qui réalisent le moins de chantiers : un tiers des maçons a travaillé sur moins de 20 chantiers au cours de l'année écoulée. A l'inverse, les couvreurs-plombiers-chauffagistes et, de manière plus marquée, les électriciens, ont réalisé un nombre beaucoup plus important de chantiers.

Nombre de chantiers réalisés en 2002 : environ 60



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

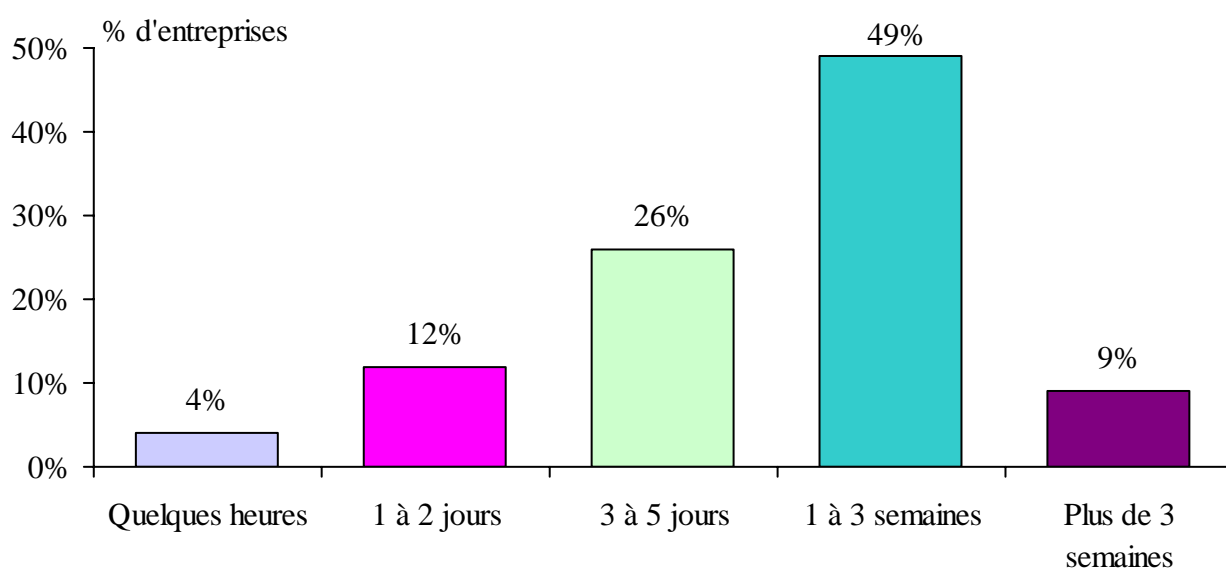
	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Moins de 20	32 %	18 %	26 %	9 %	17 %	21 %
20 à 50	53 %	24 %	42 %	28 %	68 %	47 %
50 à 100	12 %	36 %	23 %	28 %	14 %	21 %
Plus de 100	3 %	22 %	9 %	35 %	1 %	11 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Dans l'ensemble, la majorité des chantiers a duré plus d'une semaine, 9 % durent même plus de trois semaines.

Le détail de la durée des chantiers selon les métiers est à observer parallèlement au nombre de chantiers réalisés. En effet, les maçons et les sociétés d'aménagement-finition, qui travaillaient sur relativement peu de chantiers, font état des durées les plus longues, alors que les électriciens et les couvreurs-plombiers-chauffagistes effectuent essentiellement des travaux de courte durée.

Les menuisiers-serruriers occupent une position particulière avec un nombre limité de chantiers durant le plus fréquemment moins de cinq jours, ce qui s'explique certainement par la non prise en considération du temps passé en atelier.

Durée des chantiers



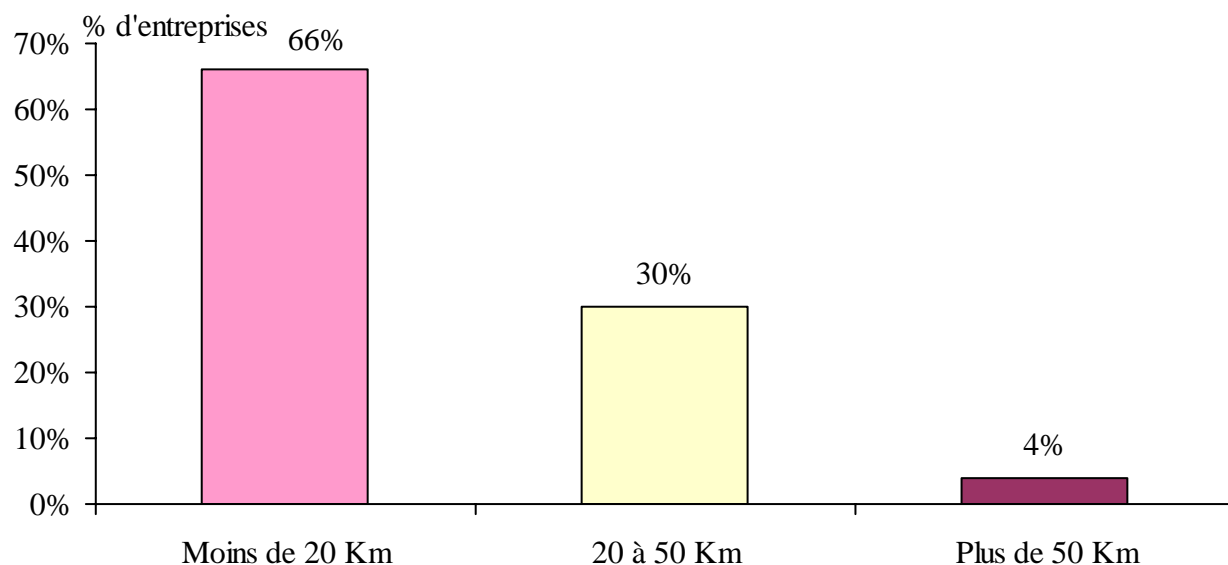
Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Moins de 2 jours	5 %	24 %	26 %	40 %	1 %	16 %
3 à 5 jours	17 %	38 %	38 %	32 %	17 %	26 %
1 à 3 semaines	61 %	27 %	30 %	21 %	78 %	49 %
Plus de 3 semaines	17 %	11 %	6 %	7 %	4 %	9 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les deux tiers des entreprises du bâtiment ne comptant pas de salariés interviennent généralement dans un rayon de moins de 20 kilomètres. Une proportion infime d'entre elles (4 % exactement) parcourt plus de 50 kilomètres. Ce sont les professionnels de l'aménagement-finition qui effectuent les plus longues distances (42 % d'entre eux font plus de 20 kilomètres). A l'inverse, les trois quarts des maçons et des électriciens parcourent moins de 20 kilomètres. Le détail des résultats selon les régions indique que les artisans travaillant seuls de la région Ile de France et du Nord-Ouest sont plus nombreux que leurs collègues à effectuer de courtes distances. En revanche, ceux du Sud font état de rayons d'action un peu plus larges.

Distance habituelle chantier / entreprise :
environ 20 Km en moyenne



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Moins de 20 Km	73 %	66 %	64 %	72 %	58 %	66 %
Entre 20 et 50 Km	26 %	28 %	33 %	26 %	33 %	30 %
Plus de 50 Km	1 %	6 %	3 %	2 %	9 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Détail selon les régions

(% d'entreprises)

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Moins de 20 Km	72 %	71 %	68 %	63 %	60 %	66 %
Entre 20 et 50 Km	25 %	27 %	30 %	31 %	34 %	30 %
Plus de 50 Km	3 %	2 %	2 %	6 %	6 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

II – TRAVAIL EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRES ENTREPRENEURS

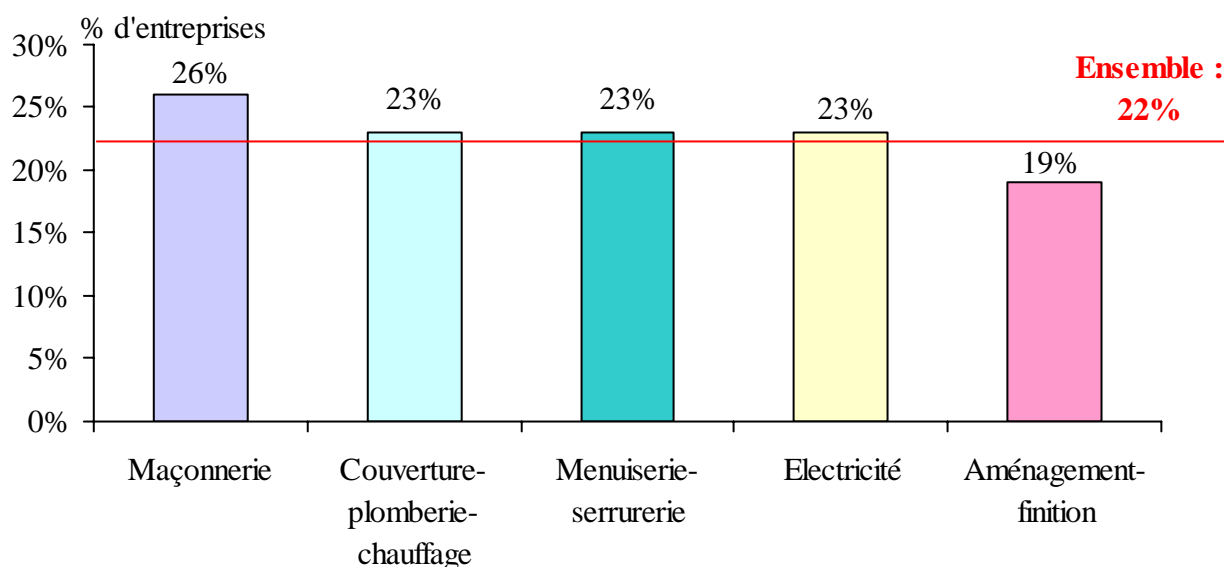
Un peu moins d'un quart des entrepreneurs travaille régulièrement en groupement (ou ce qu'ils considèrent comme tel) avec d'autres entreprises du bâtiment, cette proportion étant plus élevée chez les maçons que chez les professionnels de l'aménagement-finition (respectivement 26 % et 19 %).

Mais parmi ceux qui travaillent régulièrement en groupement, moins de deux artisans sur dix intervient sur la base d'un contrat écrit ou d'une association formelle.

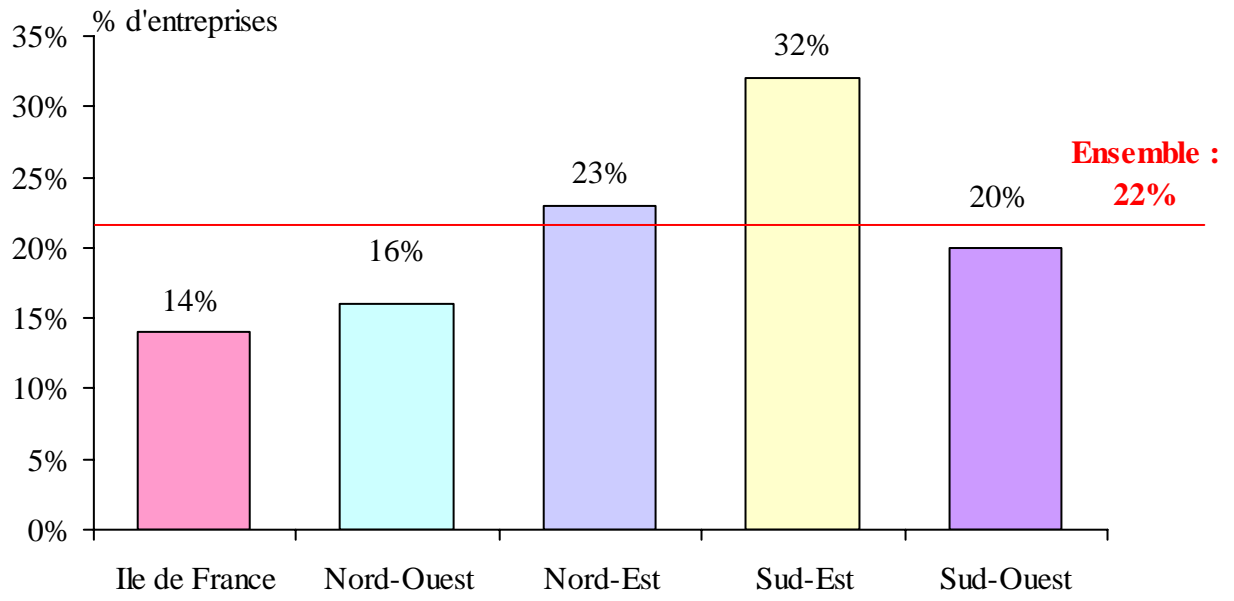
Cette proportion correspond à 4 % de l'ensemble des entrepreneurs. A noter que les maçons s'avèrent nettement moins fréquemment liés par un contrat ou une association formelle que leurs collègues.

Selon les régions, les sociétés du Sud-Est se distinguent puisqu'elles sont nettement plus nombreuses à travailler régulièrement en groupement que dans le reste de l'hexagone.

Entrepreneurs déclarant travailler régulièrement en groupement avec d'autres entreprises du bâtiment



Détail régional



Interventions en groupement avec contrat écrit ou association formelle liant les membres du groupement

Détail selon les métiers

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Parmi ceux qui déclarent travailler régulièrement en groupement	4 %	18 %	19 %	25 %	24 %	17 %
Parmi l'ensemble des entrepreneurs	1 %	4 %	4 %	6 %	5 %	4 %

Détail régional

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Interventions en groupement avec contrat écrit ou association formelle liant les membres du groupement parmi ceux qui déclarent travailler régulièrement en groupement	12 %	16 %	16 %	22 %	10 %	17 %
Interventions en groupement avec contrat écrit ou association formelle liant les membres du groupement parmi l'ensemble des entrepreneurs	2 %	3 %	4 %	7 %	3 %	4 %

III – SOUS-TRAITANCE

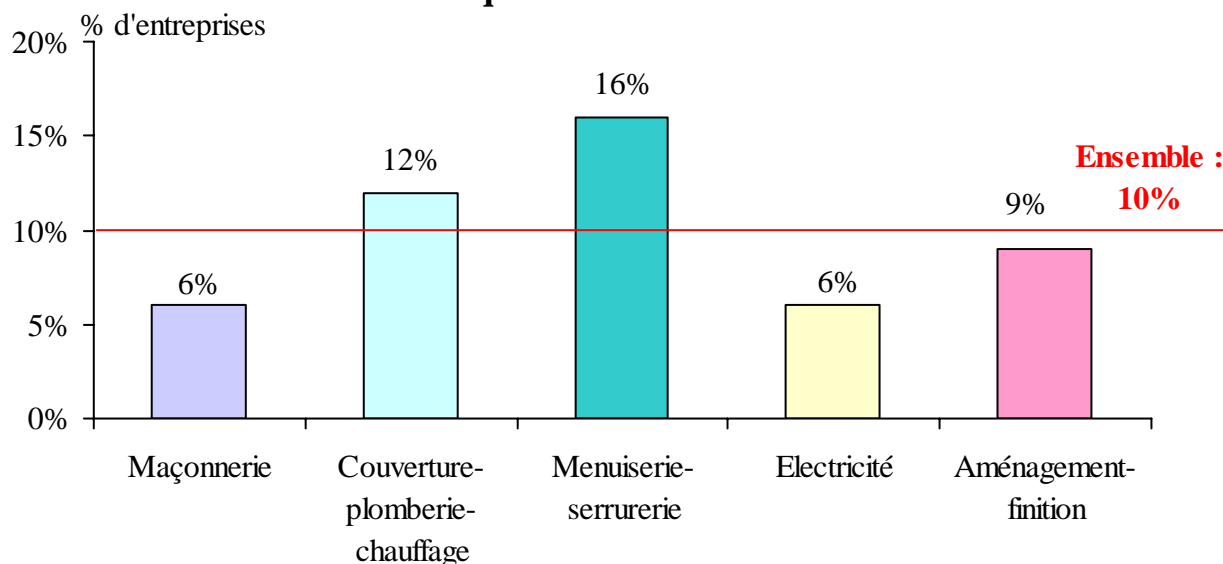
Lors de l'année 2002, un entrepreneur sur dix est intervenu en tant que sous-traitant.

Cette proportion s'avère nettement plus élevée pour les menuisiers-serruriers, ainsi dans une moindre mesure que pour les couvreurs-plombiers-chauffagistes.

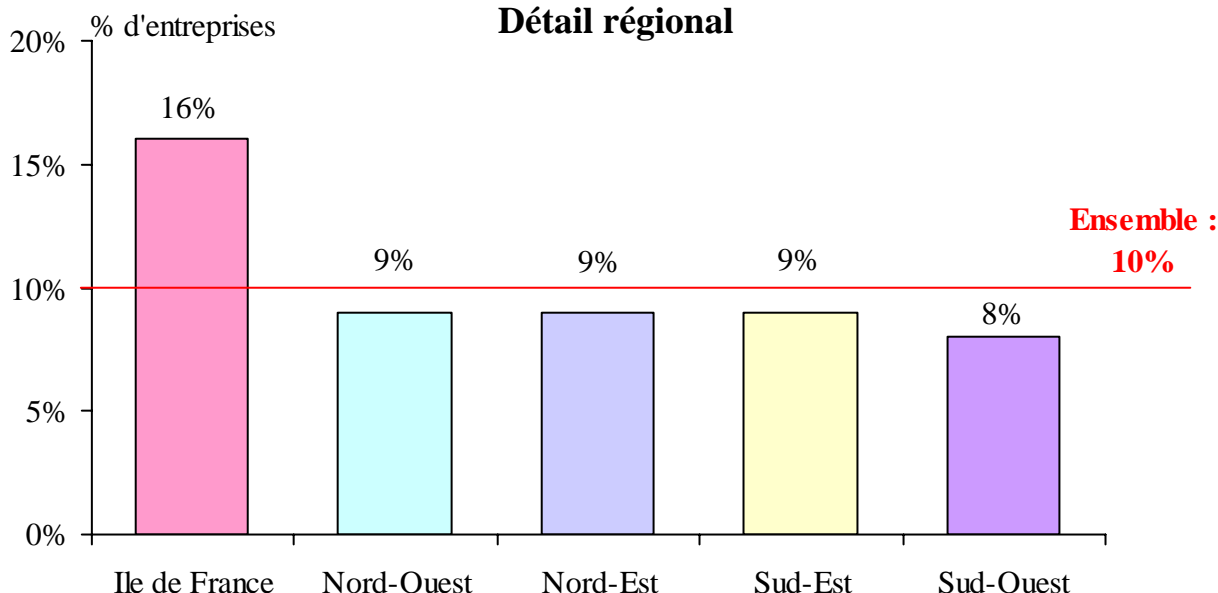
Au niveau régional, ce sont les professionnels d'Ile de France qui interviennent le plus fréquemment en tant que sous-traitants.

Dans l'ensemble, la part du chiffre d'affaires réalisé en sous-traitance pour ces entrepreneurs s'établit à un niveau proche de 30 %, ce qui rend les entreprises concernées très dépendante de ce type de chantiers. Pourtant, globalement les travaux reçus en sous-traitance ne représentent que 3 % du chiffre d'affaires des entrepreneurs travaillant seuls.

Entrepreneurs déclarant être intervenus en tant que sous traitant en 2002



Détail régional



Part de chiffre d'affaires réalisé en sous-traitance en 2002

Détail selon les métiers

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Pour les entrepreneurs intervenant en sous-traitance	22 %	30 %	34 %	33 %	26 %	28 %
Parmi l'ensemble des entrepreneurs travaillant seuls	1 %	4 %	5 %	2 %	2 %	3 %

Détail régional

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Part de chiffre d'affaires réalisé en sous-traitance en 2002 pour les entrepreneurs intervenant en sous-traitance	34 %	35 %	24 %	20 %	28 %	28 %
Part de chiffre d'affaires réalisé en sous-traitance en 2002 parmi l'ensemble des entrepreneurs travaillant seuls	5 %	3 %	2 %	2 %	2 %	3 %

CHAPITRE II : L'ARTISAN

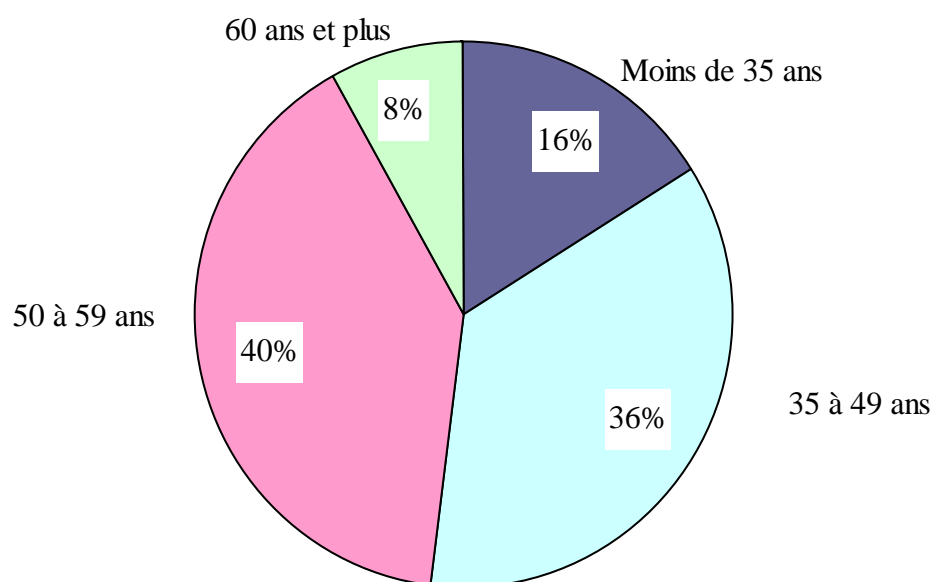
I – AGE DE L'ARTISAN

Les artisans travaillant seuls sont âgés en moyenne de 47 ans (contre 42,5 ans dans l'ensemble de l'artisanat).

En fait, près de la moitié des entrepreneurs interrogés ont plus de 50 ans (29 % dans l'ensemble de l'artisanat). Seulement 16 % des artisans n'employant pas de salariés ont moins de 35 ans.

Par ailleurs, les couvreurs-plombiers-chauffagistes s'avèrent un peu plus âgés que leurs collègues des autres corps de métiers.

Age des artisans : **environ 47 ans**



Détail selon les métiers

(% d'artisans)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Moins de 35 ans	19 %	14 %	20 %	14 %	14 %	16 %
35 à 49 ans	36 %	30 %	36 %	38 %	40 %	36 %
50 à 59 ans	42 %	44 %	35 %	44 %	37 %	40 %
60 ans et plus	3 %	12 %	9 %	4 %	9 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

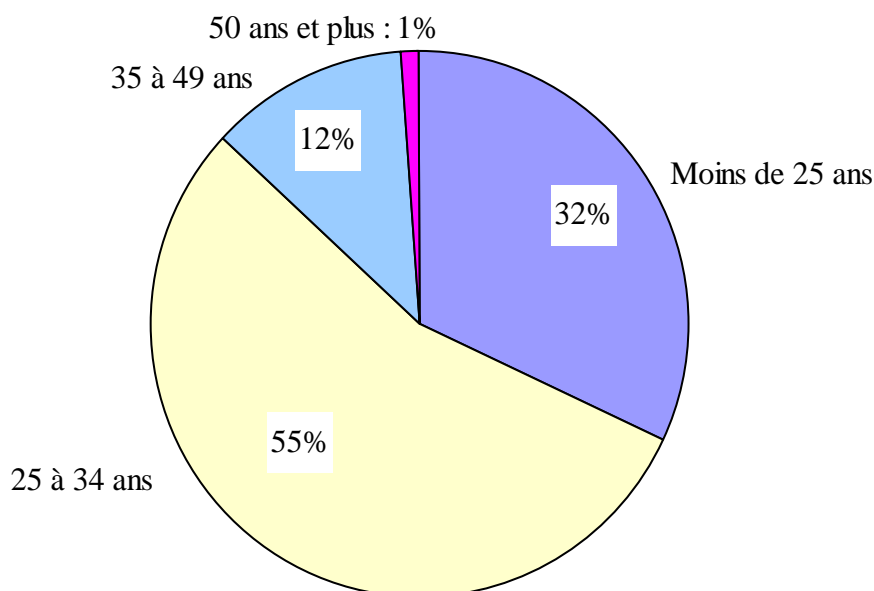
II – AGE DE L'ARTISAN A LA CREATION OU A LA REPRISE DE L'ENTREPRISE

Au moment de la création ou de la reprise de l'entreprise, la quasi-totalité des artisans était âgée de moins de 34 ans (87 % exactement).

Les menuisiers-serruriers étaient un peu plus âgés au moment de la création ou de la reprise de l'entreprise puisqu'ils sont prêts d'un quart à s'être installés à plus de 35 ans.

En moyenne, ils avaient approximativement 29 à 30 ans. Le décalage entre ce chiffre est l'âge actuel des dirigeants (47 ans en moyenne) traduit les difficultés de renouvellement de la profession.

Age de l'artisan au moment de la création ou de la reprise de l'entreprise : 29 à 30 ans



Détail selon les métiers

(% d'artisans)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Moins de 25 ans	36 %	28 %	26 %	34 %	36 %	32 %
25 à 34 ans	56 %	57 %	51 %	62 %	52 %	55 %
Plus de 35 ans	8 %	15 %	23 %	4 %	12 %	13 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

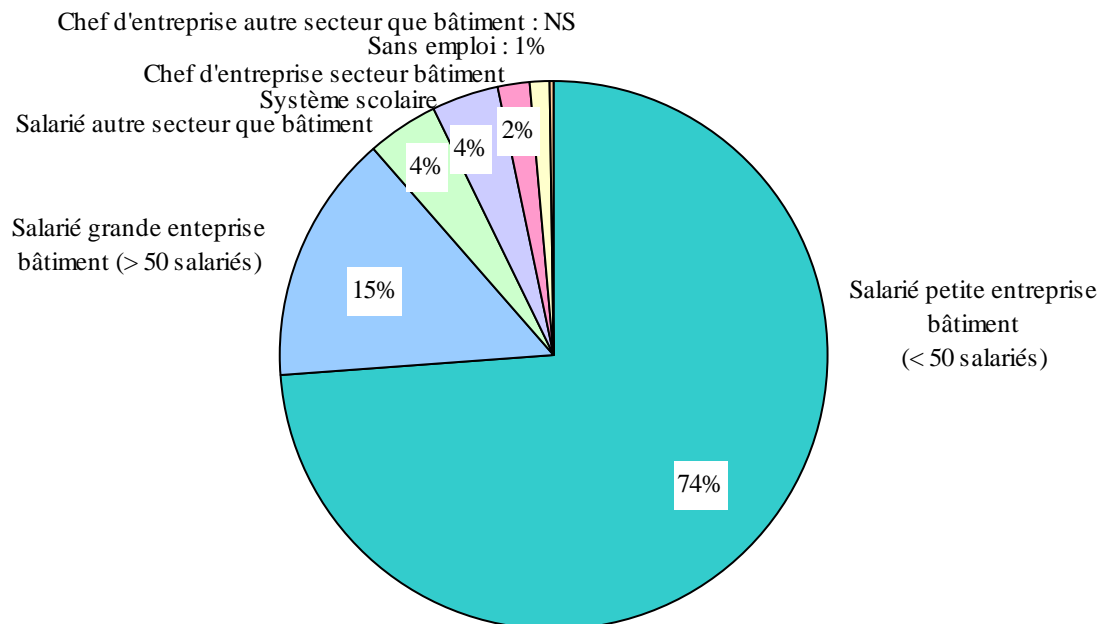
III- FONCTION EXERCEE ANTERIEUREMENT

Les trois quarts des artisans travaillant seuls étaient des salariés d'une petite entreprise du bâtiment avant la création ou la reprise de l'entreprise actuelle. Par ailleurs, 15 % d'entre eux travaillait dans une grande entreprise du bâtiment et 4 % en tant que salariés dans un autre secteur que le bâtiment.

Seuls 2 % des entrepreneurs interrogés étaient déjà chefs d'entreprises, et ce, quel que soit le secteur.

Plus précisément, selon le métier, les résultats s'avèrent assez différenciés. Plus du quart des professionnels de l'aménagement-finition sont des anciens salariés d'une grande entreprise du bâtiment. Par ailleurs, un menuisier sur dix provient du système scolaire ou était sans emploi.

Fonctions exercées avant la création (ou la reprise) de l'entreprise



Détail selon les métiers

(% d'artisans)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Salarié <u>petite</u> en- treprise <u>bâtiment</u> (< 50 salariés)	88 %	69 %	81 %	70 %	61 %	74 %
Salarié <u>grande</u> en- treprise <u>bâtiment</u> (> 50 salariés)	9 %	15 %	4 %	17 %	27 %	15 %
Salarié <u>autre</u> sec- teur que <u>bâtiment</u>	1 %	4 %	3 %	8 %	5 %	4 %
Chef d'entreprise	1 %	4 %	1 %	1 %	2 %	2 %
Autres <u> </u>	1 %	8 %	11 %	4 %	5 %	5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

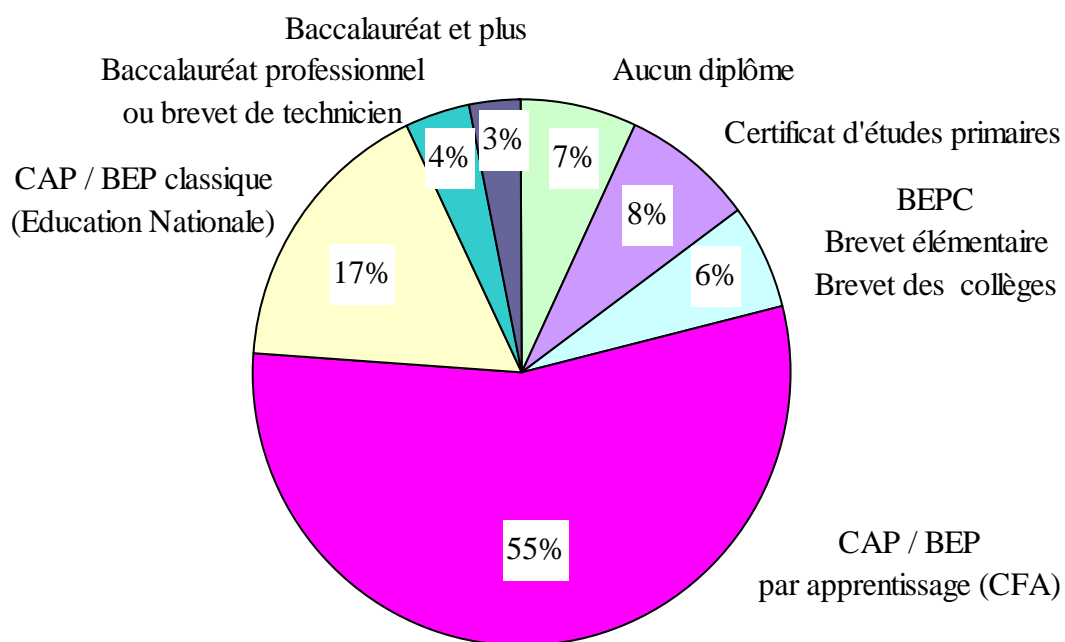
* système scolaire, sans emploi

IV – FORMATION INITIALE

Près des trois quarts des artisans travaillant seuls ont obtenu un CAP ou un BEP, soit grâce à l'apprentissage (CFA), soit par la filière classique (respectivement 55 % et 17 %). Seulement 7 % des entrepreneurs ont un diplôme supérieur (bac pro, brevet de technicien, bac général ou plus).

Le détail selon les métiers révèle un niveau de diplôme plus élevé pour les menuisiers-serruriers et les électriciens, alors que les maçons sont les plus nombreux à n'avoir aucun diplôme.

Diplôme le plus élevé de l'artisan



Détail selon les métiers

(% d'artisans)

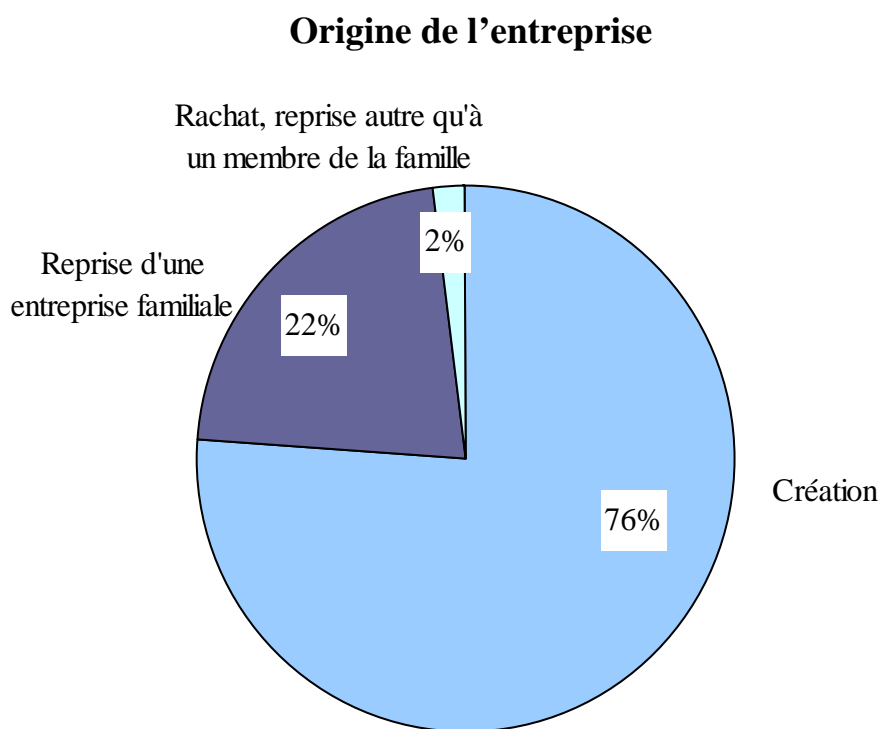
	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Aucun	11 %	8 %	4 %	9 %	5 %	7 %
Certificat d'études primaires	8 %	6 %	3 %	4 %	13 %	8 %
BEPC Brevet élémentaire Brevet des collèges	3 %	12 %	7 %	8 %	4 %	6 %
CAP / BEP par apprentissage (CFA)	55 %	52 %	57 %	41 %	61 %	55 %
CAP / BEP classique (Education Nationale)	20 %	16 %	17 %	23 %	11 %	17 %
Baccalauréat Professionnel Brevet de technicien	2 %	2 %			3 %	4 %
Baccalauréat plus	1 %	4 %	3 %	6 %	3 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

V – ORIGINE DE L'ENTREPRISE ET MOTIFS DE CREATION

Dans les trois quarts des cas, les entreprises des artisans travaillant seuls ont été créées par ces derniers, sinon il s'agit de reprises, essentiellement familiales.

Plus précisément, la création d'entreprises est encore plus fréquente pour les maçons, les électriciens ainsi que les professionnels de l'aménagement-finition. En revanche, les menuisiers-serruriers sont nettement plus nombreux que leurs collègues à avoir repris une entreprise existante.

Sur le plan régional, les sociétés implantées en Ile de France sont plus souvent issues d'une création d'entreprises (82 % exactement), voire toutes proportions gardées, d'un rachat (5 %) alors que la transmission familiale s'avère moins fréquente que sur le reste du territoire.



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Création	82 %	78 %	46 %	88 %	79 %	76 %
Reprise d'une entreprise familiale	16 %	19 %	48 %	11 %	20 %	22 %
Rachat, reprise autre qu'à un membre de la famille	2 %	3 %	6 %	1 %	1 %	2 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Détail selon les régions

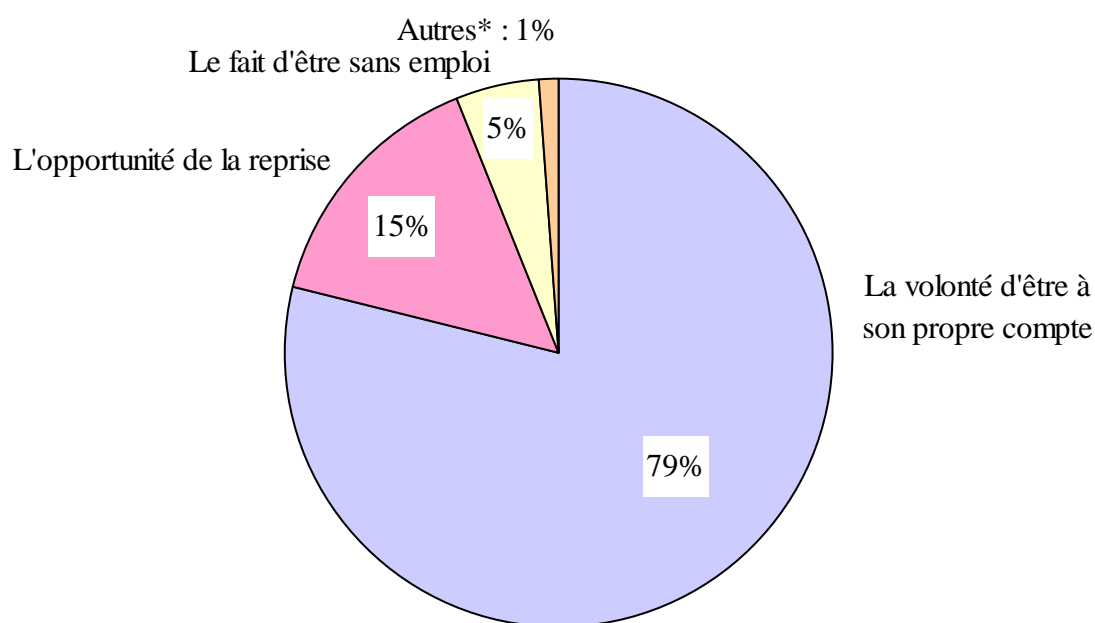
(% d'entreprises)

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Création	82 %	73 %	72 %	74 %	77 %	76 %
Reprise d'une entreprise familiale	13 %	24 %	25 %	25 %	22 %	22 %
Rachat, reprise autre qu'à un membre de la famille	5 %	3 %	3 %	1 %	1 %	2 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Pour huit entrepreneurs n'employant pas de salariés sur dix, la raison principale de la création ou de la reprise de leur entreprise vient du souhait d'être à leur compte. L'opportunité de la reprise ne concerne que 15 % des artisans (un quart des menuisiers-serruriers).

Le chômage, constitue plus un élément déclencheur qu'une véritable motivation à part entière.

Motivations pour reprendre ou créer l'entreprise



* *assurer un avenir à ses enfants, mieux gagner sa vie, travailler plus près de chez soi...*

Détail selon les métiers

(% d'artisans)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
La volonté d'être à son propre compte	83 %	76 %	68 %	89 %	79 %	79 %
L'opportunité de la reprise	12 %	18 %	25 %	6 %	15 %	15 %
Le fait d'être sans emploi	4 %	5 %	6 %	5 %	5 %	5 %
Autres*	1 %	1 %	1 %	NS	1 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Détail selon les régions

(% d'artisans)

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
La volonté d'être à son propre compte	77 %	77 %	74 %	83 %	81 %	79 %
L'opportunité de la reprise	14 %	19 %	17 %	11 %	17 %	15 %
Le fait d'être sans emploi	9 %	3 %	7 %	5 %	2 %	5 %
Autres*	NS	1 %	2 %	1 %	NS	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

* assurer un avenir à ses enfants, mieux gagner sa vie, travailler plus près de chez soi...

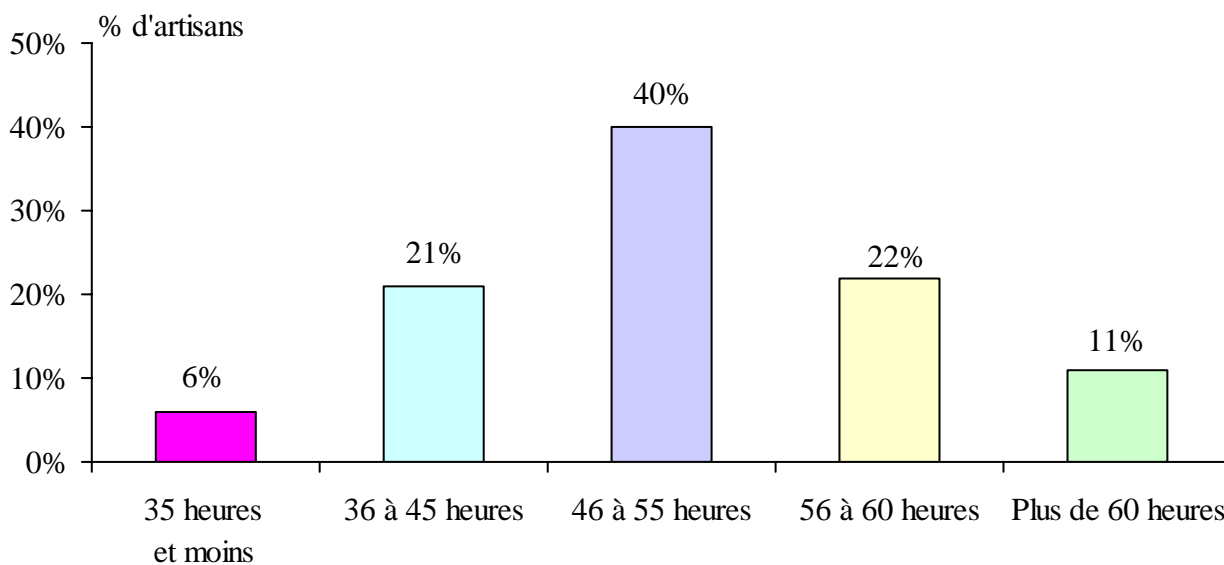
VI – DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL DE L'ARTISAN

Dans l'ensemble, les artisans ont travaillé 52 heures en moyenne par semaine. Plus précisément, près des trois quarts des entrepreneurs interrogés travaillent plus de 46 heures, un sur dix travaillant même plus de 60 heures par semaine.

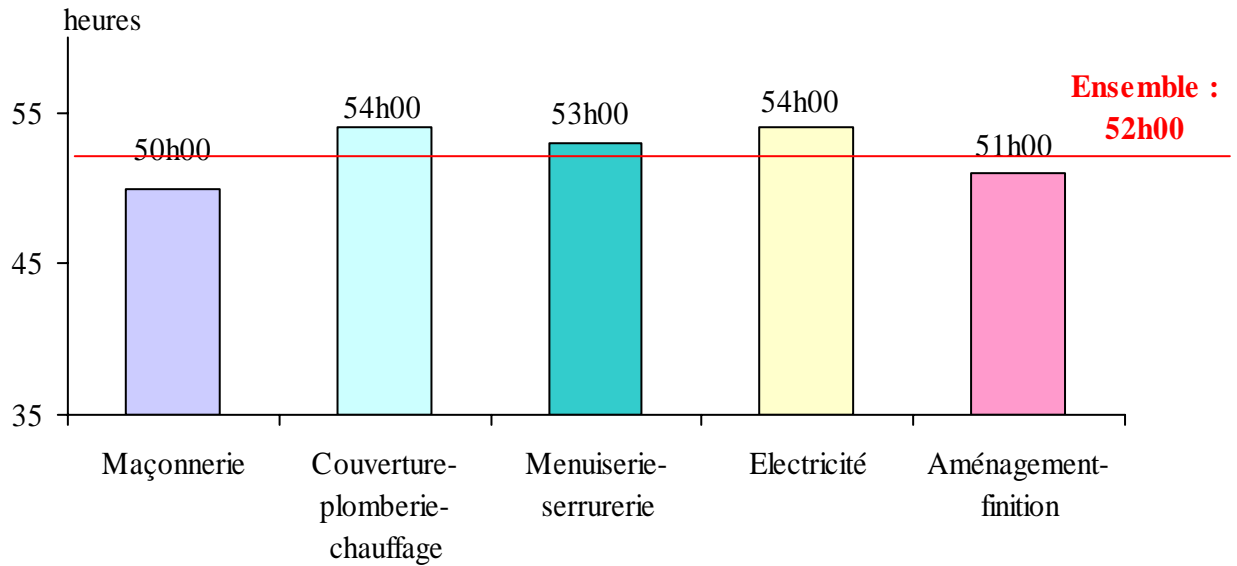
Ce sont les couvreurs-plombiers-chauffagistes et les électriciens qui présentent la durée hebdomadaire de travail la plus élevée (54 heures), alors que les maçons travaillent un peu moins que leurs collègues (50 heures).

Quel que soit le métier, c'est en Ile de France que les artisans effectuent les semaines les plus longues (54 heures et 30minutes).

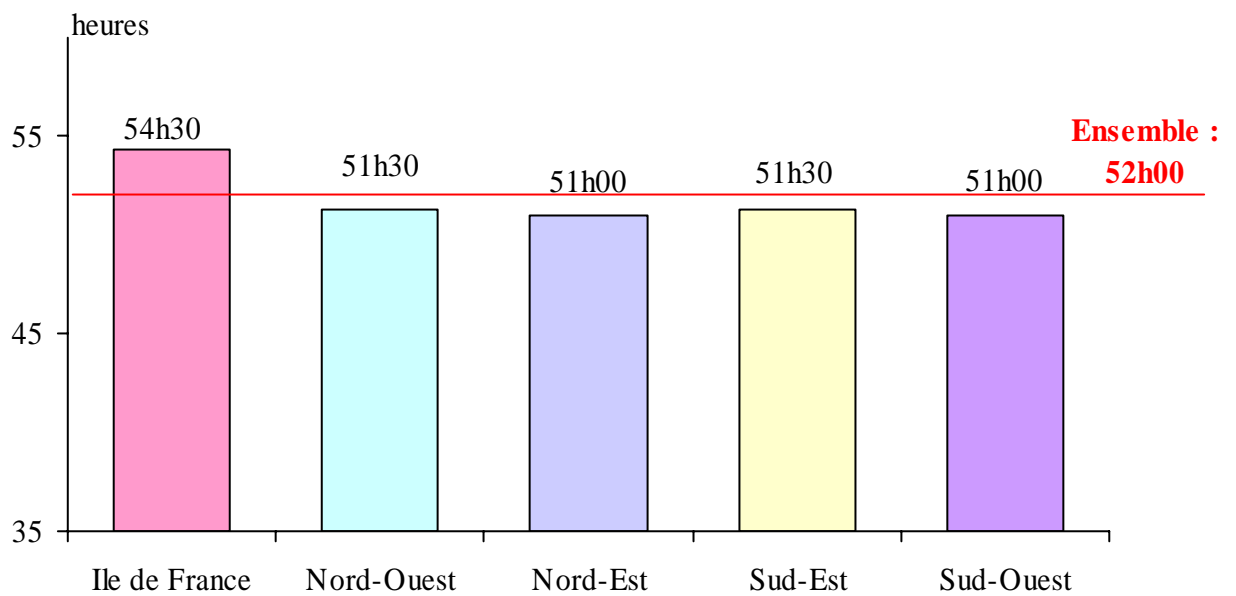
Durée hebdomadaire de travail des artisans : **52 heures**



Détail selon les métiers



Détail selon les régions



CHAPITRE III : L'EMPLOI

I – RECOURS A DES SALARIES

Une entreprise sur dix a eu recours à des salariés, de façon ponctuelle en 2002. Cette pratique est nettement plus fréquente pour les électriciens, ainsi que dans une moindre mesure, pour les couvreurs-plombiers-chauffagistes.

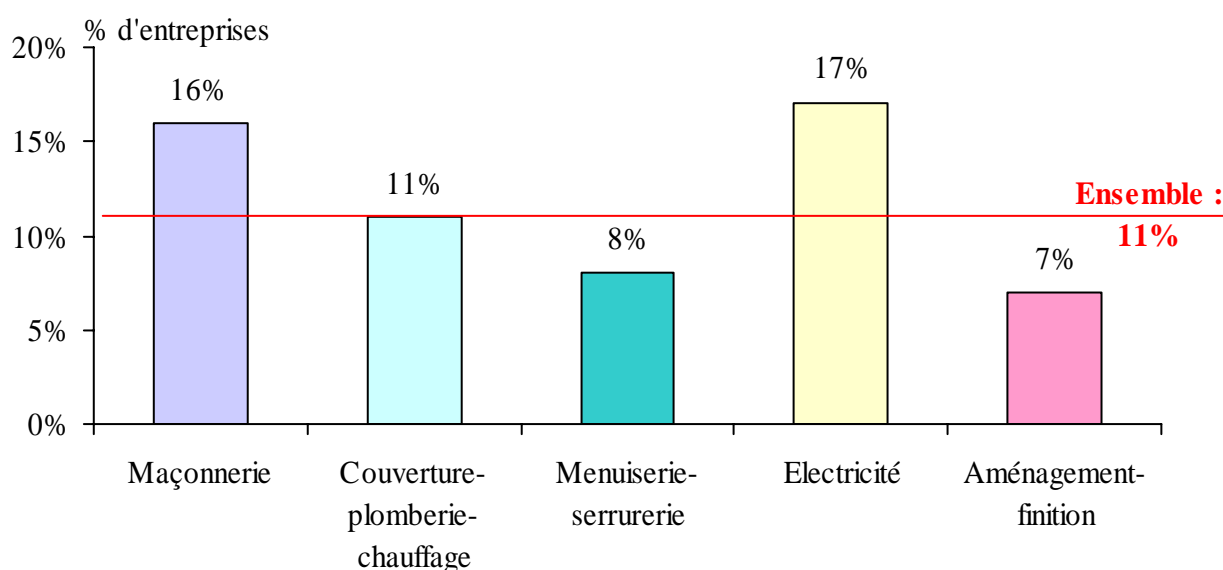
En 2002, une entreprise sur dix a employé de façon ponctuelle des apprentis ou des stagiaires. En règle générale, et ce quel que soit le métier, un seul apprenti ou stagiaire est employé au cours de l'année et pour une durée proche de 24 semaines, en moyenne.

Une proportion un peu plus élevée d'électriciens a eu recours à ce type de personnel.

Une proportion très faible de sociétés a fait appel à des salariés, autres que des apprentis ou des stagiaires, même si les maçons et les électriciens sont plus nombreux que leurs collègues.

Le recours aux intérimaires est lui aussi très peu fréquent pour les artisans du bâtiment travaillant seuls, sauf pour les maçons et surtout, les électriciens.

Recours à des salariés une partie de l'année



**Entreprises ayant employé en 2002 de façon ponctuelle
des apprentis ou des stagiaires**

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
% d'entreprises	8 %	10 %	7 %	10 %	6 %	8 %
Nombre d'apprentis ou de stagiaires par entreprise concernée	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1

Durée moyenne : 24 semaines

**Entreprises ayant employé en 2002 de façon ponctuelle
des salariés autres que des apprentis ou des stagiaires**

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
% d'entreprises	6 %	2 %	2 %	5 %	1 %	3 %
Nombre de salariés par entreprise con-cernée	1,1	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2

Durée moyenne : 15 semaines

**Entreprises ayant employé en 2002 de façon ponctuelle
des intérimaires**

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
% d'entreprises	6 %	2 %	4 %	9 %	2 %	4 %
Nombre d'intéri- maires par entreprise concernée	2,0	1,1	1,3	2,0	1,1	1,7

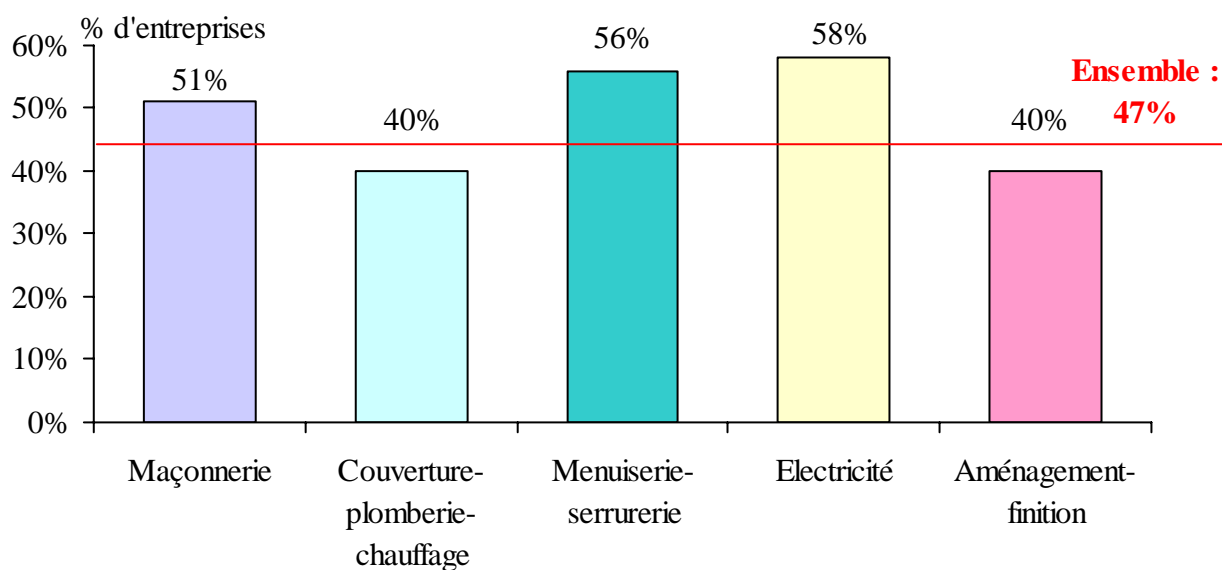
Durée moyenne : 8 semaines

La moitié des entrepreneurs interrogées a déjà embauché des salariés dans le passé, même si leur nombre maximum est demeuré faible (moins de trois).

Plus précisément, six sociétés sur dix, ayant employé des salariés par le passé, ont embauché un ou deux salariés seulement, 8 % d'entre elles ayant employé plus de 6 salariés.

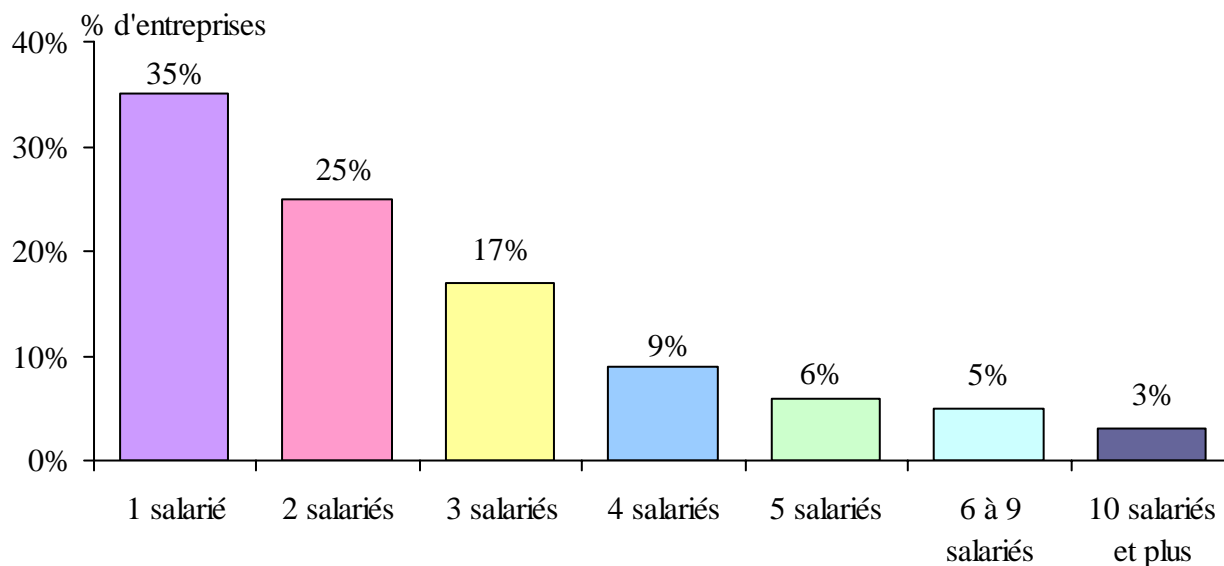
Selon les métiers, les menuisiers-serruriers et les électriciens s'avèrent relativement nombreux à avoir bénéficié d'une expérience en tant qu'employeur. A l'inverse, les couvreurs-plombiers-chauffagistes ainsi que les professionnels de l'aménagement-finition ont moins fréquemment eu recours à des salariés.

Entreprises ayant embauché des salariés dans le passé



**Effectif maximum des entreprises dans le passé
(parmi celles ayant embauché)**

2,7 salariés en moyenne



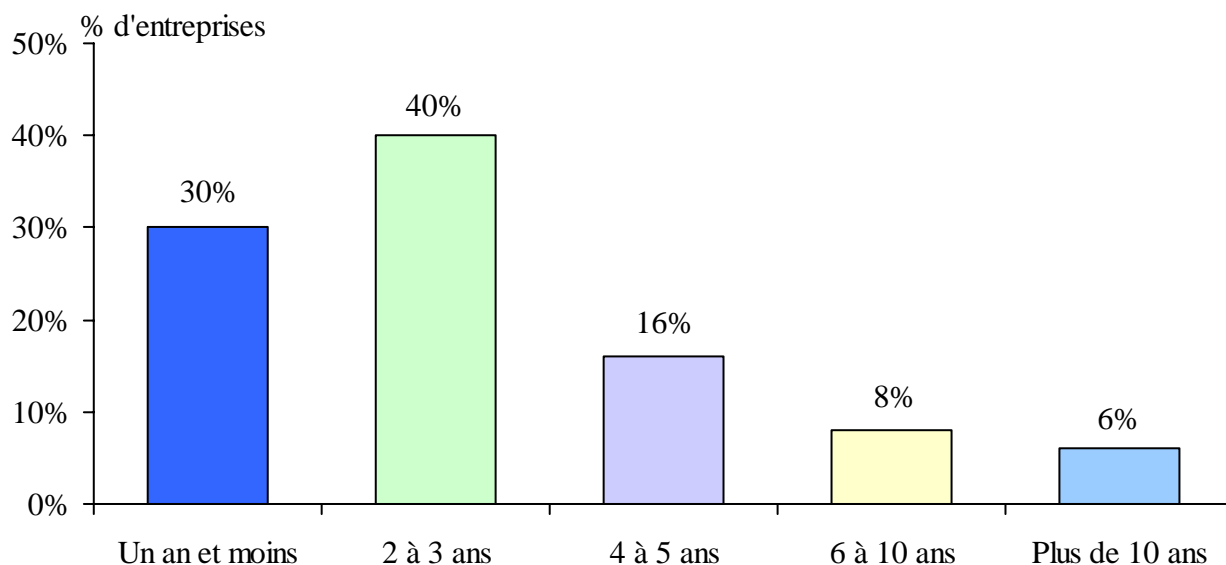
Détail selon les métiers

Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
3,0	3,0	2,3	2,7	2,5	2,7

L'expérience en tant qu'employeur des artisans travaillant seuls s'avère assez courte : moins de trois ans pour 70 % d'entre eux et même moins d'un an pour près du tiers des responsables.

En moyenne, la durée de l'expérience a été un peu plus longue pour les maçons et les électriciens.

Durée de l'expérience passée en tant qu'employeur :
3 ans en moyenne



Détail selon les métiers

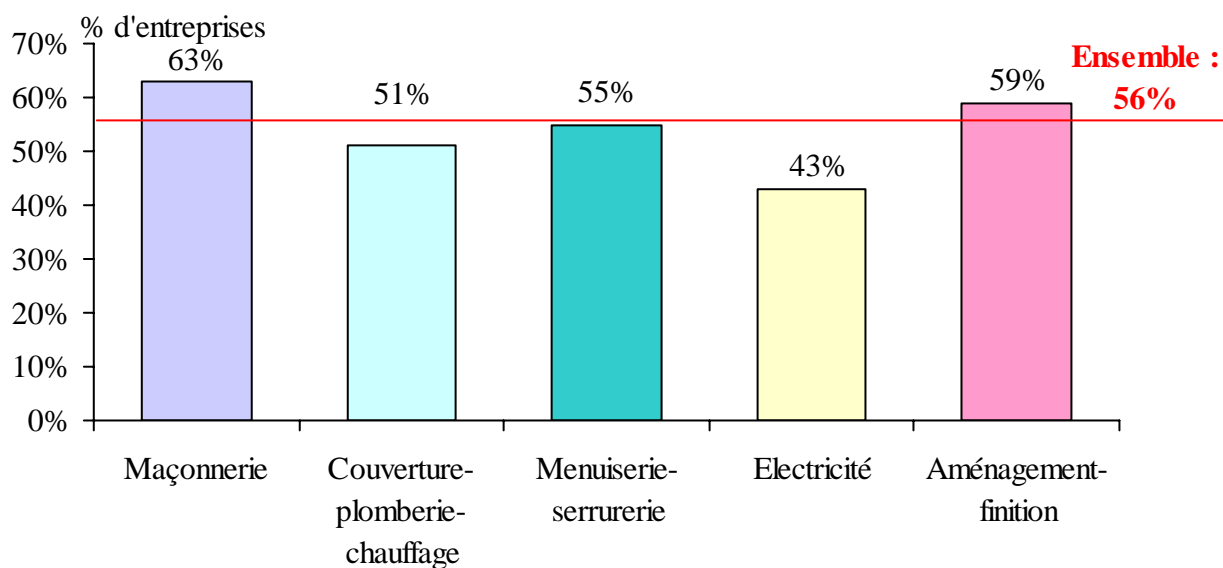
Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
3,5 ans	2,5 ans	3 ans	3,5 ans	2,5 ans	3 ans

II – ACTIVITE DES CONJOINTS

Dans la majorité des cas (56 % exactement), les conjoints participent à l'activité de l'entreprise. Cette proportion est plus élevée chez les maçons, et surtout dans la région Nord-Ouest.

A noter que 7 % des artisans n'ont pas de conjoint.

Artisans dont les conjoints participent à l'activité de l'entreprise



Détail selon les régions

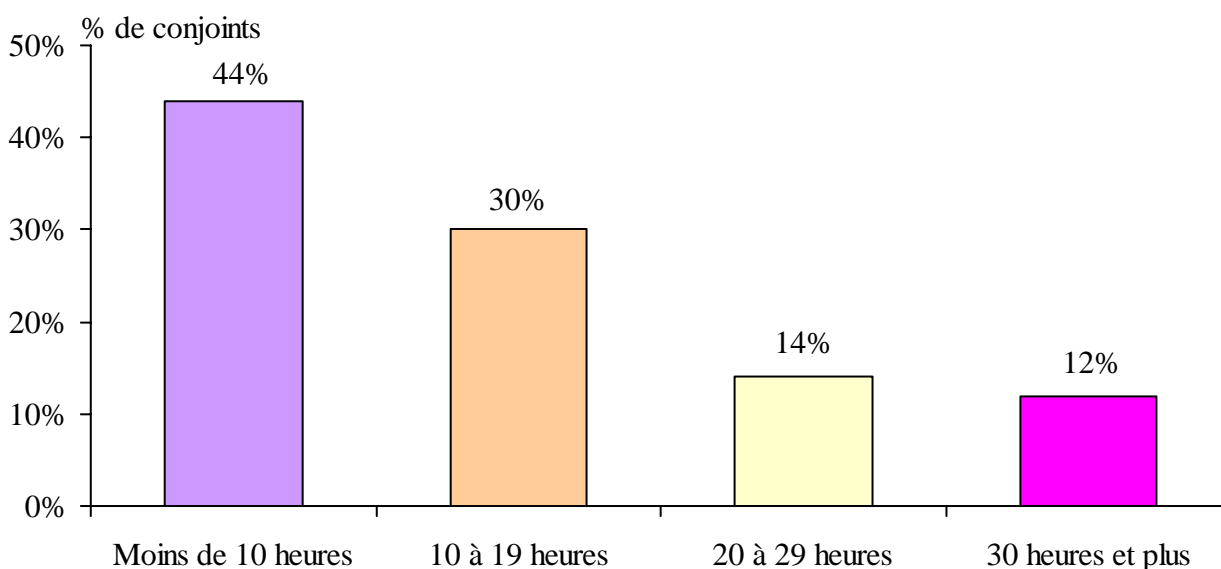
Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
53 %	64 %	53 %	57 %	51 %	56 %

Si elle s'avère courante, l'intervention des conjoints demeure limitée : ils ne travaillent en moyenne que 12 heures dans l'entreprise chaque semaine et ne sont que 12 % à être présents plus de 30 heures. En fait, les trois quarts d'entre eux travaillent moins de 20 heures.

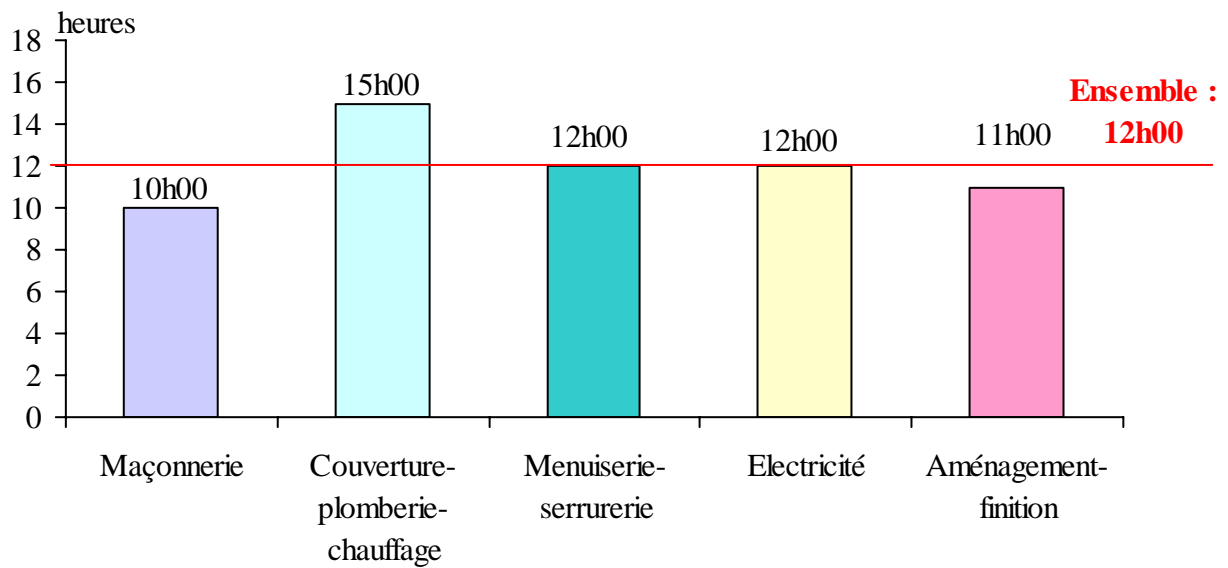
Les conjoints des couvreurs-plombiers-chauffagistes sont ceux qui participent le plus à l'activité de l'entreprise en travaillant 15 heures par semaine en moyenne.

Durée hebdomadaire de travail des conjoints

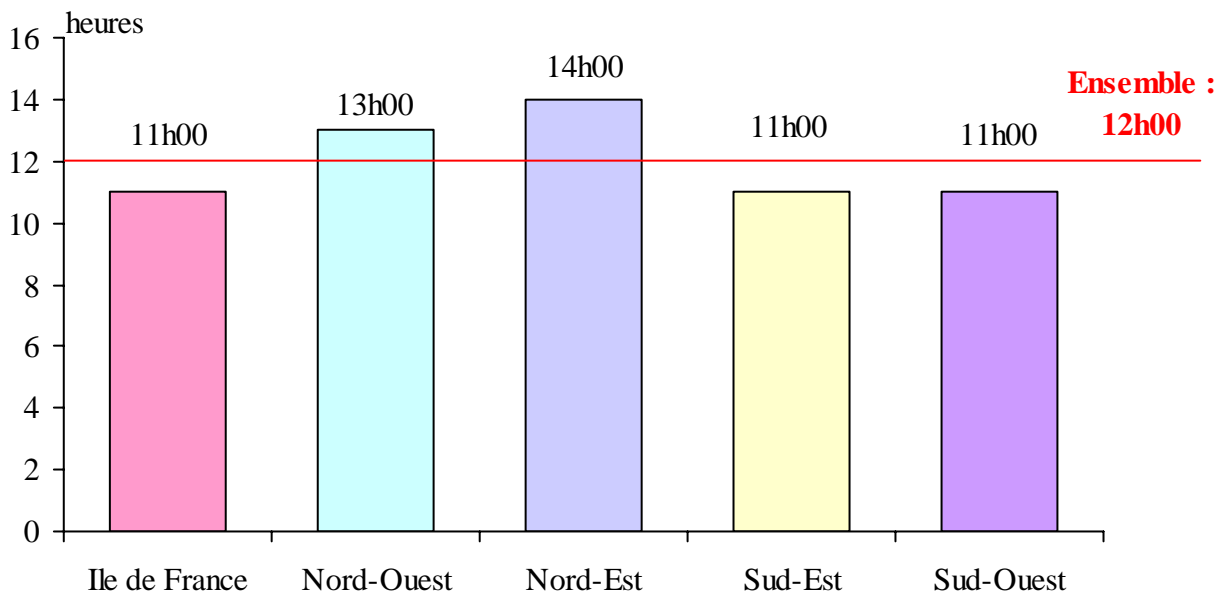
12 heures en moyenne



Détail selon les métiers



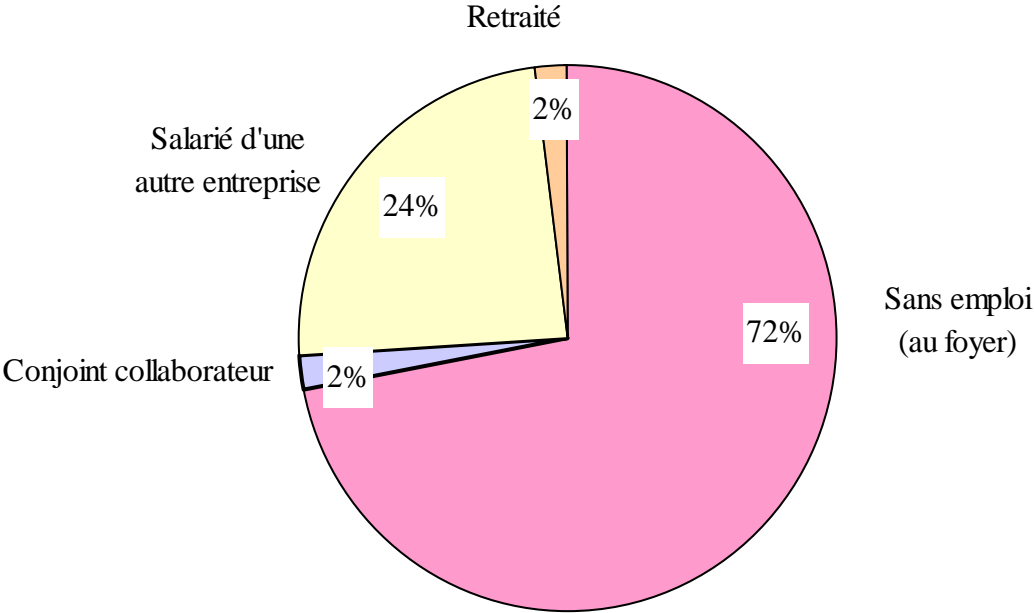
Détail selon les régions



Près des trois quarts des conjoints participant à l'activité de l'entreprise sont sans emploi, alors que moins d'un quart d'entre eux sont salariés d'une autre entreprise (respectivement 72 % et 24 %).

Seulement 2 % ont opté pour un statut de conjoint collaborateur et autant sont retraités.

Statut des conjoints participant à l'activité de l'entreprise

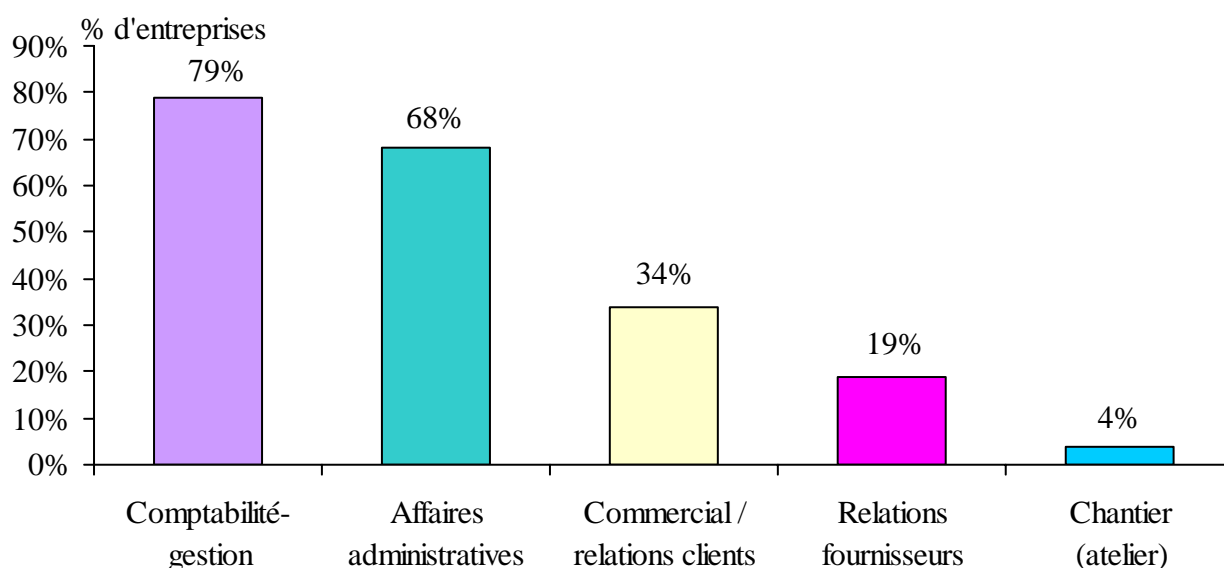


Les conjoints participent essentiellement à l'activité de l'entreprise dans deux domaines : la comptabilité-gestion et les affaires administratives (dans respectivement 79 % et 68 % des cas). Ils s'occupent également des relations-clients et commerciales dans un tiers des entreprises. Dans moins de deux entreprises sur dix, le conjoint gère les relations avec les fournisseurs, alors que cette proportion tombe à 4 % pour les conjoints travaillant sur les chantiers ou en atelier.

Des différences marquées sont observables selon les métiers : les conjoints des couvreurs-plombiers-chauffagistes sont les plus concernés par l'activité de l'entreprise puisqu'ils participent activement dans trois domaines, administration, comptabilité-gestion et commercial.

En revanche, les interventions des conjoints des maçons s'avèrent nettement moins diversifiés.

Nature des interventions des conjoints qui participent à l'activité de l'entreprise



Détail selon les métiers

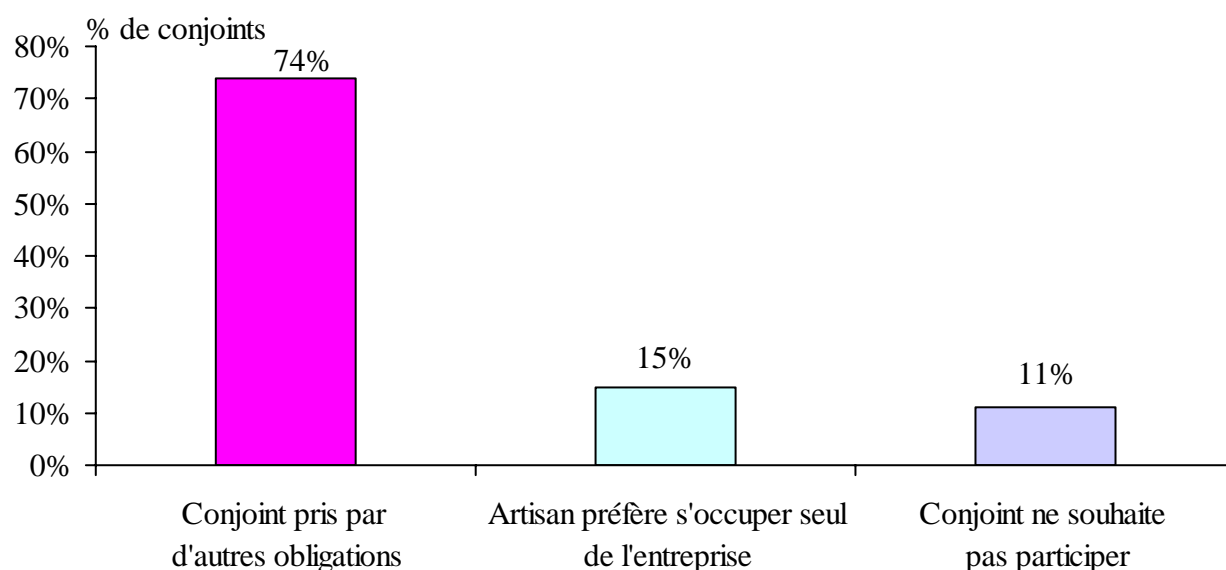
(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Comptabilité-gestion	86 %	92 %	74 %	78 %	70 %	79 %
Affaires administratives	50 %	82 %	55 %	74 %	85 %	68 %
Commercial / relations clients	14 %	74 %	45 %	10 %	30 %	34 %
Relations fournisseurs	7 %	50 %	8 %	9 %	22 %	19 %
Chantier (atelier)	3 %	3 %	6 %	4 %	4 %	4 %
Ensemble	160 %	304 %	188 %	175 %	211 %	204 %

La grande majorité des conjoints qui ne participent pas aux côtés de leur époux se justifie en évoquant d'autres obligations qui l'en empêche de se consacrer à l'activité de l'entreprise. Seuls les maçons suggèrent majoritairement d'autres motifs : ils sont quasiment aussi nombreux à déclarer que l'artisan préfère s'occuper seul de l'entreprise ou qu'ils ne souhaitent pas participer à l'activité de l'entreprise.

Les menuisiers-serruriers s'avèrent également assez nombreux à vouloir s'occuper seul de leur entreprise sans y faire intervenir leur conjoint.

Motifs de non participation pour les conjoints qui ne participent pas à l'activité de l'entreprise



Détail selon les métiers

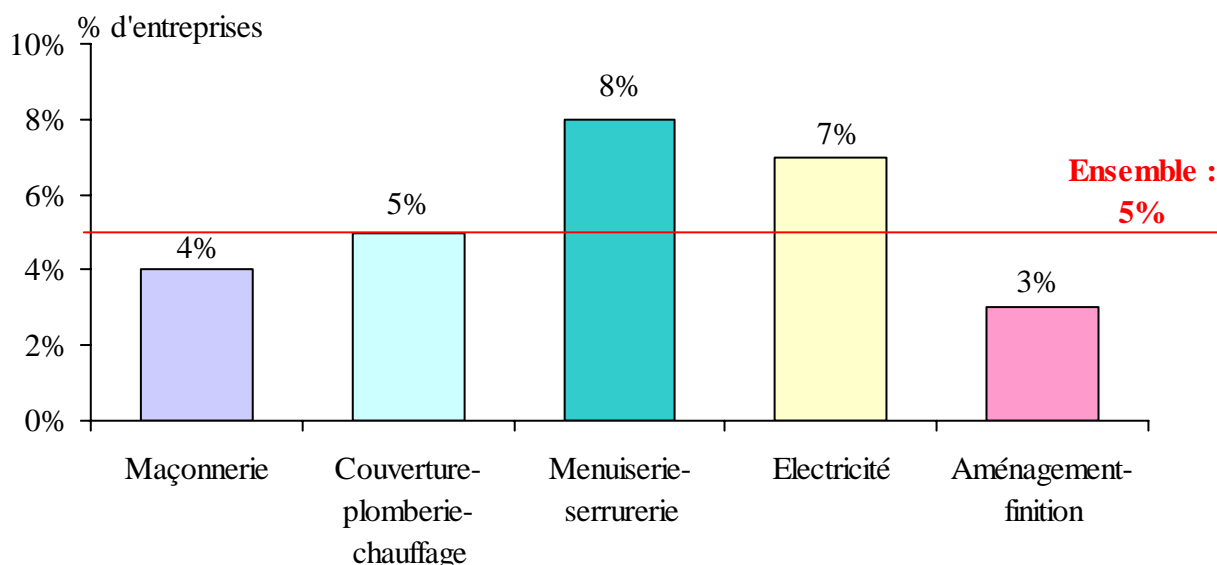
	(% de conjoints)					
	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Conjoint pris par d'autres obligations	39 %	87 %	68 %	89 %	81 %	74 %
Artisan s'occupe seul de l'entreprise	31 %	3 %	28 %	7 %	8 %	15 %
Conjoint ne souhaite pas participer	30 %	10 %	4 %	4 %	11 %	11 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

III – INTERVENTION BENEVOLE DES AMIS OU DES MEMBRES DE LA FAMILLE

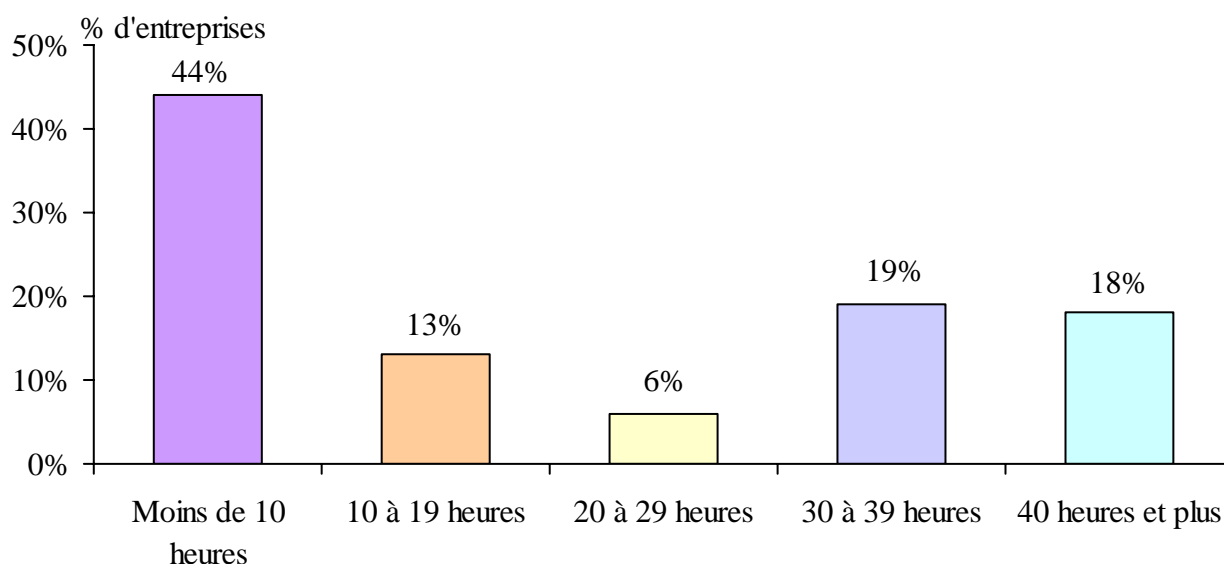
Dans l'ensemble, une très faible proportion d'artisans (5 % exactement) travaille avec un membre de sa famille ou un ami. Ce pourcentage s'avère un peu plus élevé pour les menuisiers-serruriers et les électriciens.

En moyenne, le membre de la famille ou l'ami qui intervient bénévolement, travaille 21 heures par semaine. Plus précisément, près de la moitié d'entre eux travaille moins de 10 heures, alors que plus du quart est occupé 30 heures et plus.

Artisans dont un membre de la famille ou un ami Participe bénévolement à l'activité de l'entreprise

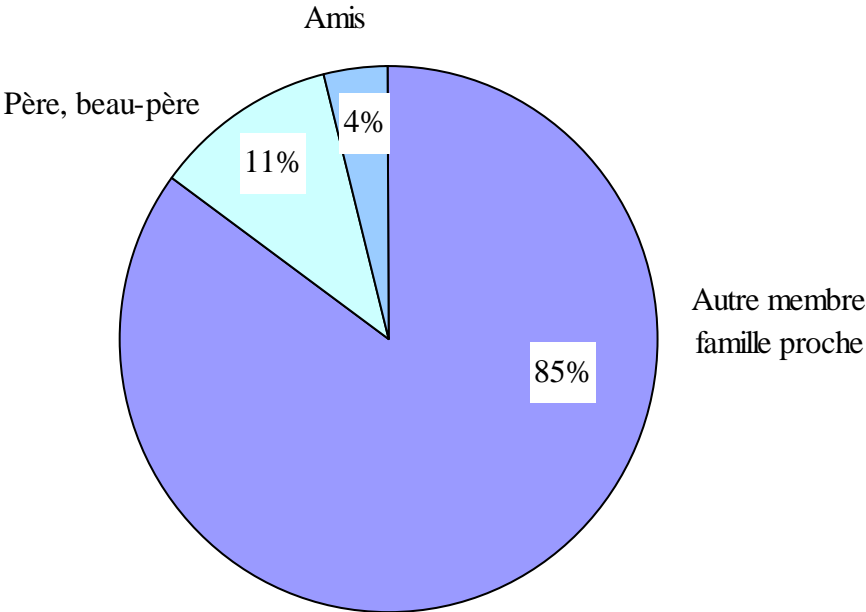


Durée hebdomadaire de travail : 21 heures en moyenne

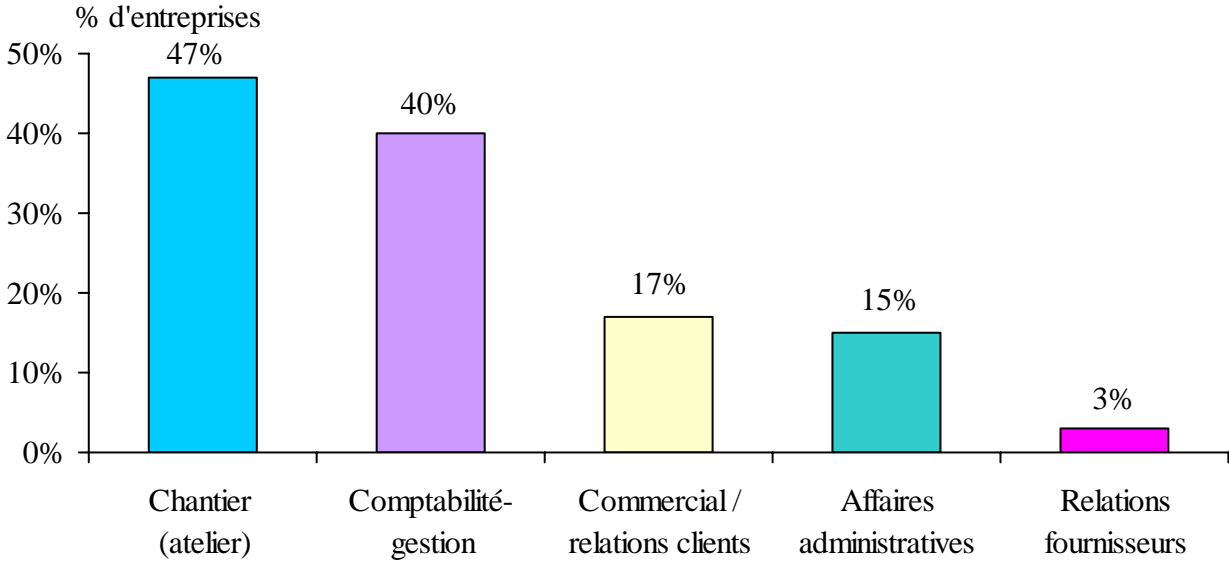


La quasi-totalité des participants bénévoles à l'activité de l'entreprise sont des membres de la famille proche, 11 % d'entre eux sont le père ou le beau-père. Dans près de la moitié des entreprises, le parent ou l'ami intervient sur des activités de production, c'est-à-dire sur les chantiers ou dans l'atelier. Pour 40 % des sociétés, ces participants s'occupent de la comptabilité-gestion. L'administration, les relations commerciales et surtout les relations fournisseurs, sont des activités peu pratiquées par les amis et parents.

Lien de parenté



Nature des interventions des membres autres que les conjoints



CHAPITRE IV : LES DEMARCHES COMMERCIALES

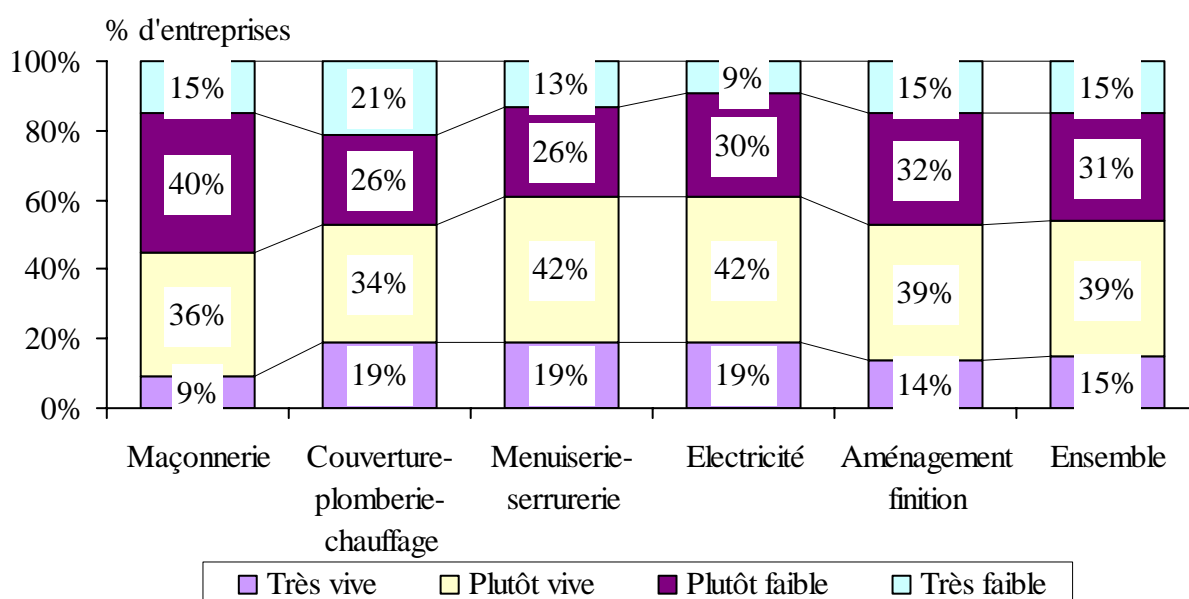
I – PERCEPTION DE LA CONCURRENCE

Dans l'ensemble, une courte majorité d'entreprises estime que la concurrence à laquelle ils sont confrontés est vive.

Cette proportion s'avère un peu plus élevée pour les menuisiers-serruriers et les électriciens. En revanche, les maçons perçoivent une pression concurrentielle plus modérée (40 % plutôt et 15 % très faible).

Selon les régions, la concurrence est plus vivement ressentie en Ile de France que dans le reste de l'hexagone et notamment dans le Sud-Est.

Perception de la concurrence



Détail selon les régions

(% d'entreprises)

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Très vive	21 %	15 %	15 %	14 %	11 %	15 %
Plutôt vive	39 %	39 %	40 %	34 %	43 %	39 %
Plutôt faible	31 %	35 %	29 %	31 %	31 %	31 %
Très faible	9 %	11 %	16 %	21 %	15 %	15 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

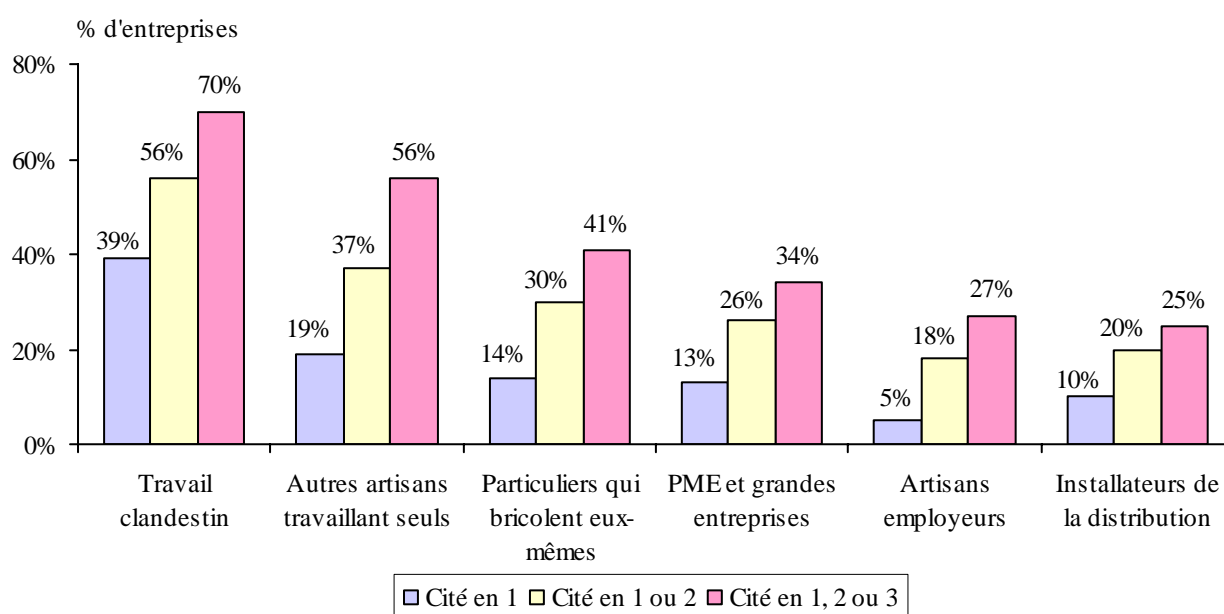
Le travail clandestin constitue la forme de concurrence la plus vivement ressentie par les artisans travaillant seuls et ceci notamment dans les domaines de la maçonnerie et de l'aménagement-finition.

Les menuisiers-serruriers se distinguent à ce niveau en désignant plutôt la concurrence des PME et des grandes entreprises qui n'arrive qu'en troisième voire quatrième position pour les autres corps de métiers.

C'est la concurrence des autres artisans travaillant seuls qui arrive en deuxième position suivie de près par l'auto production (particuliers qui bricolent eux-mêmes).

Les artisans employeurs sont relégués à la cinquième place devant les installateurs de la distribution qui tiennent une place tout à fait particulière en matière de menuiserie-serrurerie et dans une moindre mesure dans le domaine couverture-plomberie-chauffage

Désignation des principaux concurrents



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

		Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Travail clandestin	Cité en 1	54 %	33 %	21 %	42 %	41 %	39 %
	Cité en 1 ou 2	66 %	53 %	34 %	58 %	64 %	56 %
	Cité en 1, 2 ou 3	76 %	58 %	62 %	60 %	84 %	70 %
Autres artisans travaillant seuls	Cité en 1	26 %	21 %	6 %	26 %	19 %	19 %
	Cité en 1 ou 2	44 %	44 %	22 %	37 %	39 %	37 %
	Cité en 1, 2 ou 3	64 %	52 %	48 %	41 %	68 %	56 %
Particuliers qui bricolent eux-mêmes	Cité en 1	9 %	16 %	9 %	17 %	17 %	14 %
	Cité en 1 ou 2	31 %	30 %	13 %	32 %	38 %	30 %
	Cité en 1, 2 ou 3	52 %	35 %	17 %	38 %	50 %	41 %
PME et grandes entreprises	Cité en 1	8 %	6 %	31 %	9 %	13 %	13 %
	Cité en 1 ou 2	28 %	15 %	48 %	22 %	21 %	26 %
	Cité en 1, 2 ou 3	40 %	22 %	55 %	23 %	34 %	34 %
Artisans employeurs	Cité en 1	2 %	8 %	6 %	2 %	5 %	5 %
	Cité en 1 ou 2	13 %	15 %	23 %	11 %	23 %	18 %
	Cité en 1, 2 ou 3	23 %	18 %	36 %	13 %	36 %	27 %
Installateurs de la distribution	Cité en 1	1 %	16 %	27 %	4 %	5 %	10 %
	Cité en 1 ou 2	9 %	23 %	50 %	10 %	13 %	20 %
	Cité en 1, 2 ou 3	13 %	26 %	51 %	14 %	22 %	25 %
Ensemble	Cité en 1	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Cité en 1 ou 2	191 %	180 %	190 %	170 %	198 %	187 %
	Cité en 1, 2 ou 3	268 %	211 %	269 %	189 %	294 %	253 %

Détail selon les régions

(% d'entreprises)

		Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Travail clandestin	Cité en 1	34 %	44 %	36 %	37 %	43 %	39 %
	Cité en 1 ou 2	52 %	64 %	52 %	56 %	53 %	56 %
	Cité en 1, 2 ou 3	65 %	75 %	78 %	68 %	68 %	70 %
Autres artisans travaillant seuls	Cité en 1	18 %	20 %	21 %	19 %	18 %	19 %
	Cité en 1 ou 2	32 %	38 %	39 %	34 %	46 %	37 %
	Cité en 1, 2 ou 3	55 %	54 %	52 %	54 %	65 %	56 %
Particuliers qui bricolent eux-mêmes	Cité en 1	23 %	6 %	16 %	15 %	10 %	14 %
	Cité en 1 ou 2	41 %	25 %	32 %	31 %	19 %	30 %
	Cité en 1, 2 ou 3	48 %	39 %	43 %	42 %	31 %	41 %
PME et grandes entreprises	Cité en 1	5 %	14 %	14 %	16 %	13 %	13 %
	Cité en 1 ou 2	21 %	27 %	23 %	31 %	26 %	26 %
	Cité en 1, 2 ou 3	30 %	36 %	30 %	37 %	36 %	34 %
Artisans employeurs	Cité en 1	1 %	9 %	1 %	8 %	3 %	5 %
	Cité en 1 ou 2	16 %	22 %	14 %	20 %	18 %	18 %
	Cité en 1, 2 ou 3	26 %	30 %	21 %	26 %	33 %	27 %
Installateurs de la distribution	Cité en 1	19 %	5 %	12 %	5 %	13 %	10 %
	Cité en 1 ou 2	28 %	17 %	27 %	10 %	26 %	20 %
	Cité en 1, 2 ou 3	35 %	22 %	36 %	15 %	26 %	25 %
Ensemble	Cité en 1	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Cité en 1 ou 2	190 %	193 %	187 %	182 %	188 %	187 %
	Cité en 1, 2 ou 3	259 %	256 %	260 %	242 %	259 %	253 %

II – PRATIQUES COMMERCIALES

La plupart des entrepreneurs (78 % exactement) sont sollicités par les clients eux-mêmes. Cette attitude est quasiment exclusive de tout autre procédé pour les maçons.

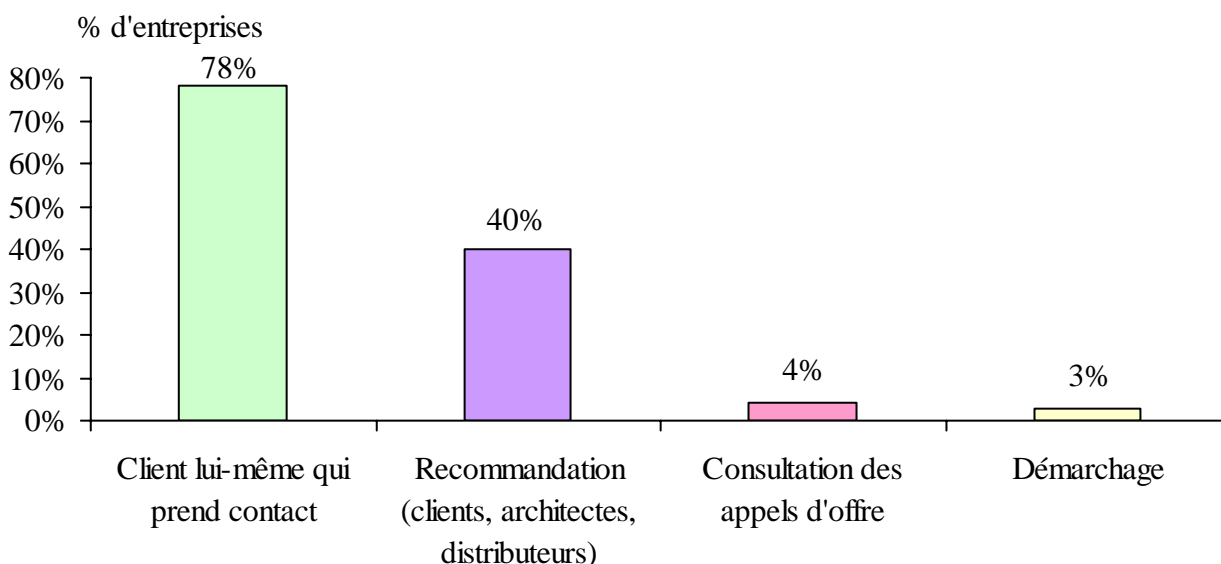
Par ailleurs, quatre entreprises sur dix s'informent des chantiers existants grâce à des recommandations (clients en premier lieu, mais aussi, architectes, distributeurs,...).

A noter que pour les professionnels de l'aménagement-finition, ces recommandations jouent un rôle beaucoup plus importants.

Rares sont les sociétés qui consultent des appels d'offres ou démarchent de nouveaux clients : l'attitude des artisans travaillant seuls est essentiellement passive ou tout au moins basée sur une réputation axée sur la qualité technique de leurs prestations.

Au niveau régional, l'initiative du client est prépondérante dans le Nord-Ouest et le Sud-Est, alors que la recommandation, ainsi que le démarchage, sont plus importants en Ile de France.

Modes d'information sur les chantiers existants



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Client (lui-même) qui prend contact	94 %	78 %	86 %	87 %	57 %	78 %
Recommandation (clients, architectes, distributeurs)	10 %	45 %	29 %	25 %	77 %	40 %
Consultation des appels d'offre	2 %	1 %	6 %	4 %	5 %	4 %
Démarchage	1 %	3 %	3 %	6 %	4 %	3 %
Ensemble	107 %	127 %	124 %	122 %	143 %	125 %

Détail selon les régions

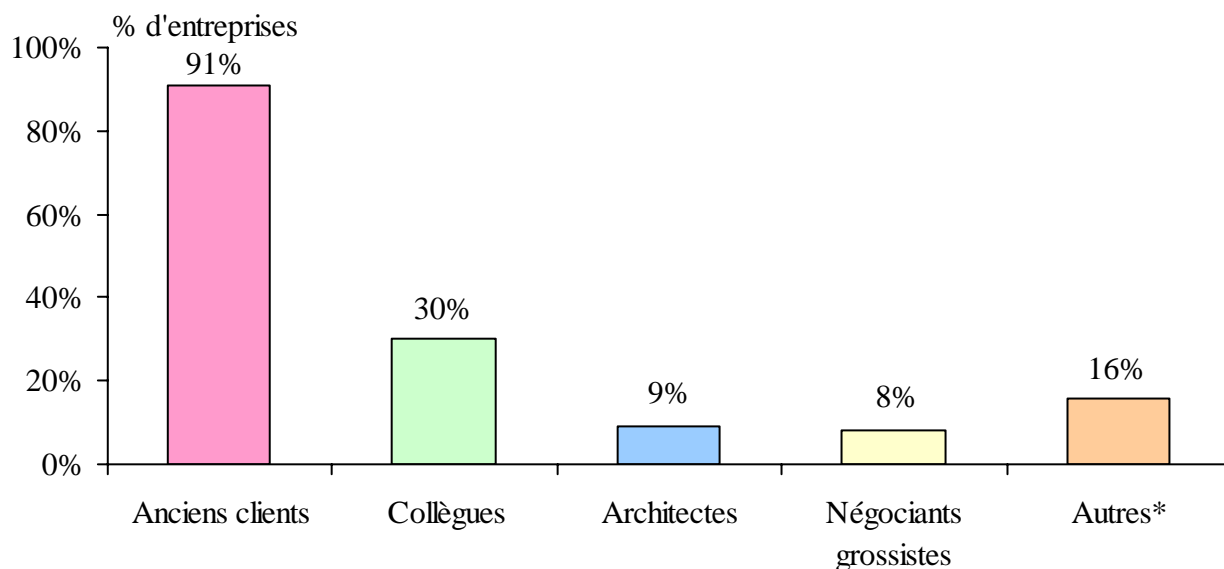
(% d'entreprises)

	Ile de France (01)	Nord-Ouest (02)	Nord-Est (03)	Sud-Est (04)	Sud-Ouest (05)	Ensemble
Client (lui-même) qui prend contact	68 %	83 %	77 %	84 %	74 %	78 %
Recommandation (clients, architectes, distributeurs)	57 %	34 %	43 %	30 %	44 %	40 %
Consultation des appels d'offre	5 %	2 %	3 %	5 %	4 %	4 %
Démarchage	7 %	2 %	3 %	2 %	2 %	3 %
Ensemble	137 %	121 %	126 %	121 %	124 %	125 %

Plus précisément, les recommandations sur de nouveaux chantiers émanent quasiment toutes d'anciens clients, et, dans un tiers des entreprises, des collègues. A noter que ces derniers sont nettement plus fréquemment évoqués par les maçons et les couvreurs-plombiers-chauffagistes. Les architectes, les négociants et grossistes, ainsi que les autres intervenants informent assez rarement les artisans sans salariés.

Les architectes, dont le rôle est globalement très secondaire, interviennent, quant à eux, beaucoup plus souvent avec les menuisiers-serruriers qu'avec les autres corps de métiers.

Recommandation :
intervenants informant les artisans des chantiers existants



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Anciens clients	88 %	79 %	85 %	85 %	99 %	91 %
Collègues	62 %	58 %	5 %	23 %	22 %	30 %
Architectes	12 %	9 %	28 %	8 %	4 %	9 %
Négociants-grossistes	2 %	13 %	2 %	14 %	6 %	8 %
Autres*	16 %	19 %	10 %	19 %	15 %	16 %
Ensemble	180 %	178 %	130 %	149 %	146 %	154 %

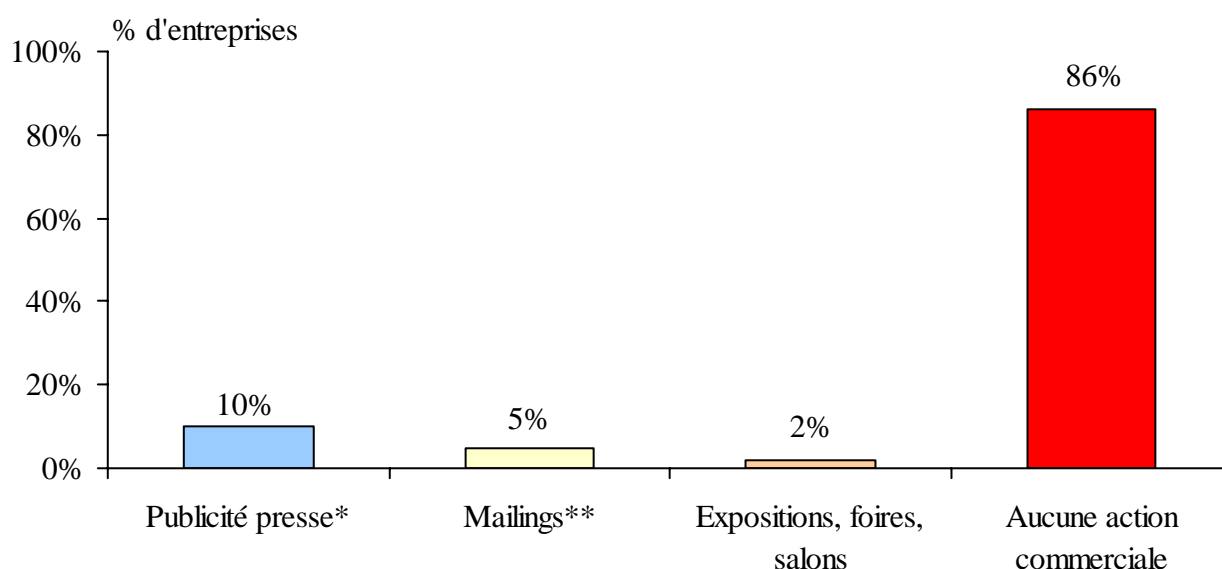
* agences immobilières, syndicats de copropriété, notaires, entreprises pour lesquelles l'artisan travaille, grandes surfaces, banques, assurances, mairies,...

Au cours de l'année 2002, près de neuf établissements sur dix n'ont effectué aucune action commerciale.

Les entreprises, qui ont mis en œuvre une telle démarche, ont privilégié le recours à des opérations publicitaires dans la presse quotidienne régionale ou d'autres magazines. Les mailings et, dans une moindre mesure, les expositions, foires ainsi que les salons constituent des actions moins fréquentes.

Le détail des résultats selon les régions révèle que les professionnels de l'aménagement-finition sont nettement plus sensibles aux démarches commerciales que leurs collègues.

Actions commerciales réalisées en 2002



* *prospectus boîte aux lettres, courriers,...*

** *publicité presse quotidienne régionale ou autres magazines*

Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Publicité presse*	9 %	2 %	3 %	9 %	18 %	9 %
Mailings**	3 %	5 %	1 %	8 %	8 %	5 %
Expositions, foires, salons	1 %	1 %	1 %	1 %	5 %	2 %
Aucune action commerciale	88 %	92 %	95 %	84 %	74 %	86 %
Ensemble	101 %	100 %	100 %	102 %	105 %	102 %

* *prospectus boîte aux lettres, courriers,...*

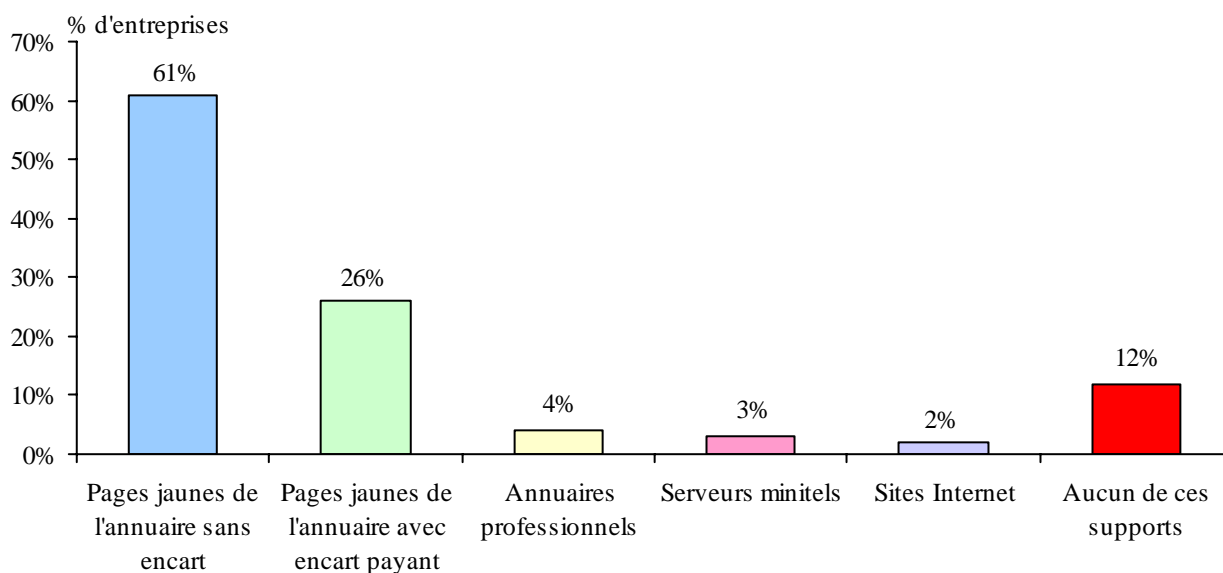
** *publicité presse quotidienne régionale ou autres magazines*

La quasi-totalité des professionnels du bâtiment n'employant aucun salarié est présente sur un annuaire, un serveur Minitel ou sur un site Internet.

La grande majorité d'entre eux apparaissent dans les pages jaunes, le quart d'entre eux payant même une participation pour disposer d'un encart.

Finalement, les annuaires professionnels, les serveurs Minitel et les sites Internet sont très peu utilisés par les entreprises et ceci indépendamment des corps de métiers considérés.

Présence annuaire et télématique



Détail selon les métiers

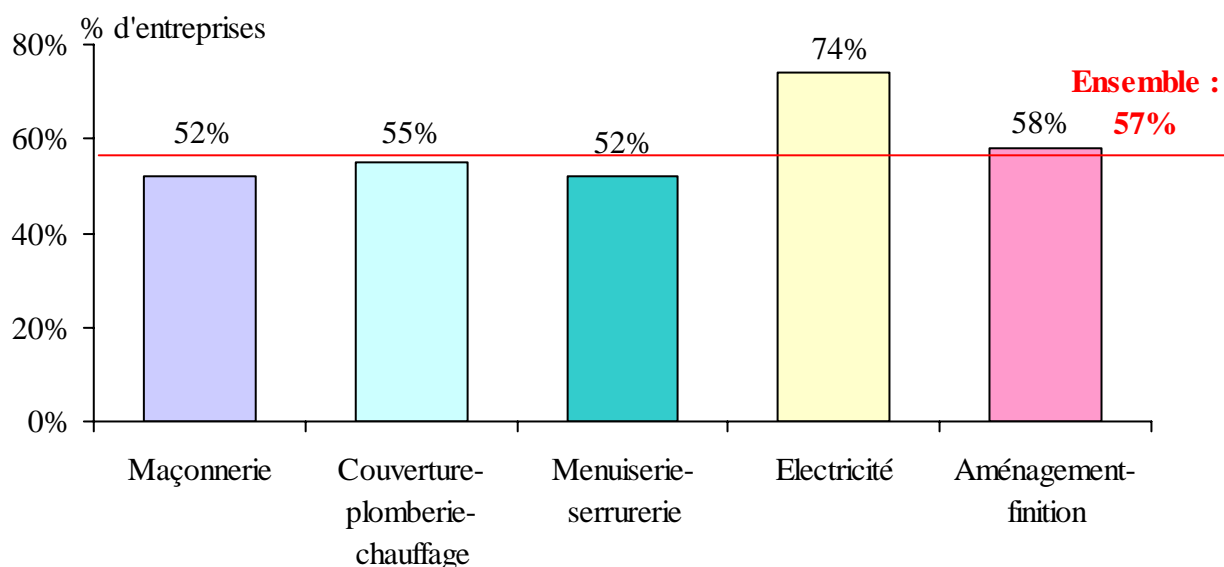
(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Pages jaunes de l'annuaire sans encart	66 %	51 %	72 %	62 %	56 %	61 %
Pages jaunes de l'annuaire avec encart payant	18 %	31 %	22 %	31 %	30 %	26 %
Annuaire professionnels	2 %	5 %	2 %	8 %	5 %	4 %
Serveurs minitels	1 %	4 %	1 %	4 %	5 %	3 %
Sites Internet	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %
Aucun de ces supports	16 %	16 %	6 %	6 %	13 %	12 %
Ensemble	104 %	108 %	105 %	112 %	110 %	108 %

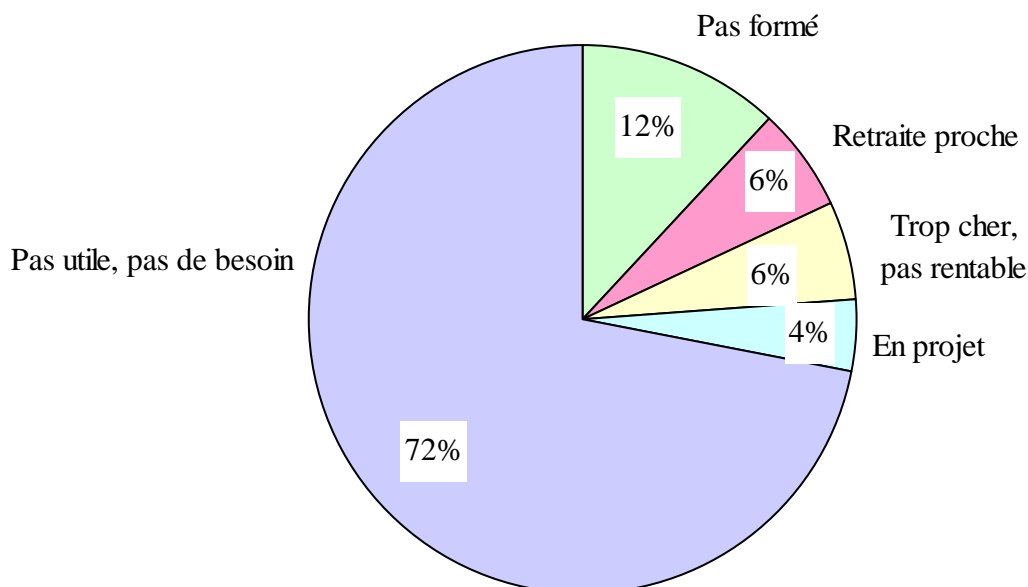
III – RECOURS À L'INFORMATIQUE

Près de six entreprises sont équipées d'au moins un ordinateur, les électriciens présentant un taux d'équipement sensiblement plus élevé (74 % exactement). Les trois quarts des sociétés qui n'utilisent pas d'ordinateurs se justifient en déclarant qu'elles n'en ont aucun besoin, alors que 12 % d'entre elles estiment ne pas être assez formées à l'informatique.

Entreprises équipées d'au moins un ordinateur



Motifs de non recours à l'informatique

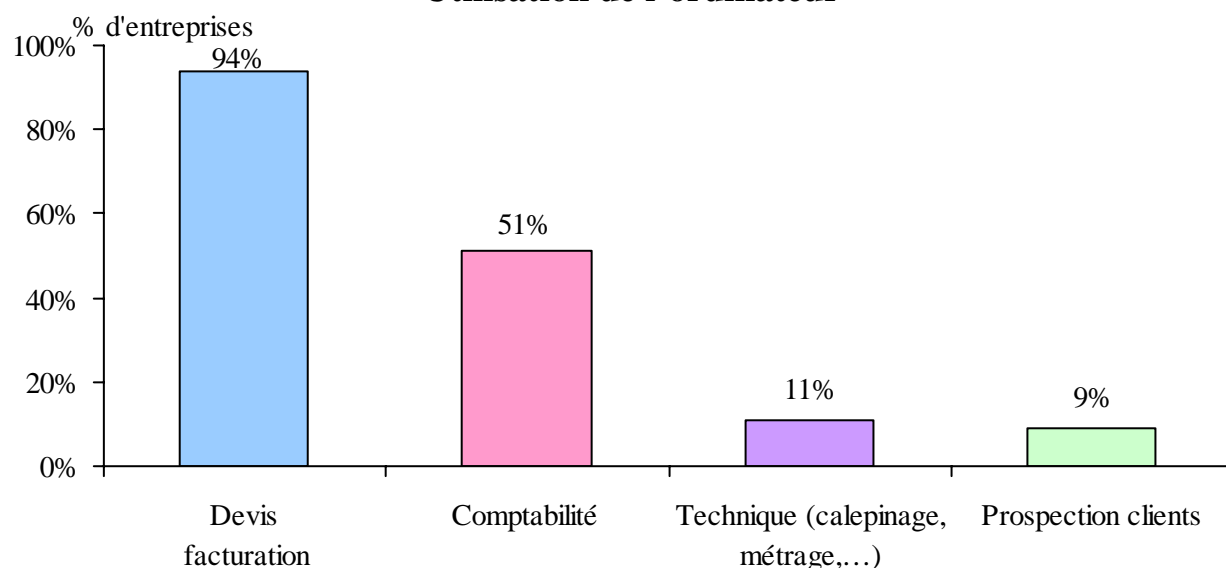


Deux utilisations majeures justifient le recours à l'informatique :

- les devis et la facturation sont évoqués par la totalité des entreprises
- la comptabilité est citée par la moitié des sociétés (quasiment les trois quarts des couvreurs-plombiers-chauffagistes).

L'informatique est assez peu utilisé par les professionnels pour la prospection clients et pour des applications techniques (métrage, calepinage,...). Ce constat prévaut avant tout pour les maçons et les entreprises d'aménagement-finition.

Utilisation de l'ordinateur



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Devis-facturation	92 %	93 %	90 %	97 %	97 %	94 %
Comptabilité	34 %	71 %	64 %	59 %	39 %	51 %
Technique (calepinage, métrage,...)	4 %	22 %	20 %	15 %	1 %	11 %
Prospection clients	2 %	20 %	3 %	15 %	5 %	9 %
Ensemble	132 %	206 %	177 %	186 %	142 %	165 %

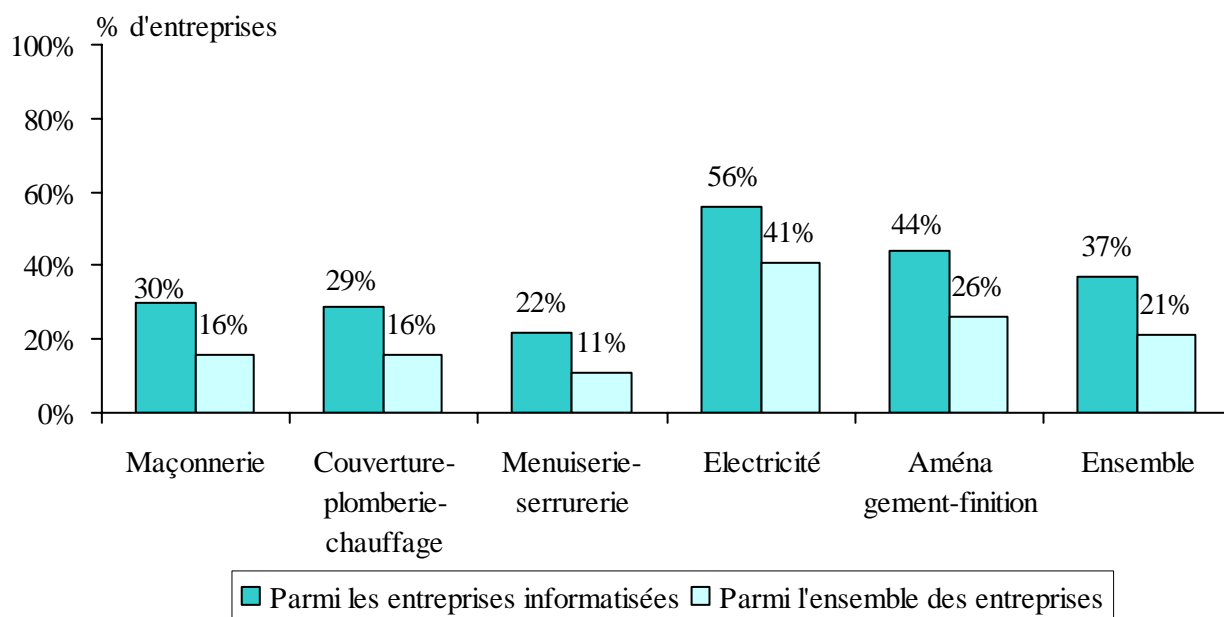
Dans l'ensemble, plus d'un tiers des entreprises informatisées possède une connexion Internet, ce qui correspond à un cinquième de l'ensemble des artisans travaillant seuls. Plus précisément, les électriciens et les professionnels de l'aménagement-finition s'avèrent être nettement plus équipés que leurs collègues. Quel que soit le corps de métier, la moitié des établissements évoque comme utilisation principale d'Internet, la recherche d'informations techniques et réglementaires.

Près de trois artisans connectés sur dix recourent à internet pour consulter les catalogues des fournisseurs.

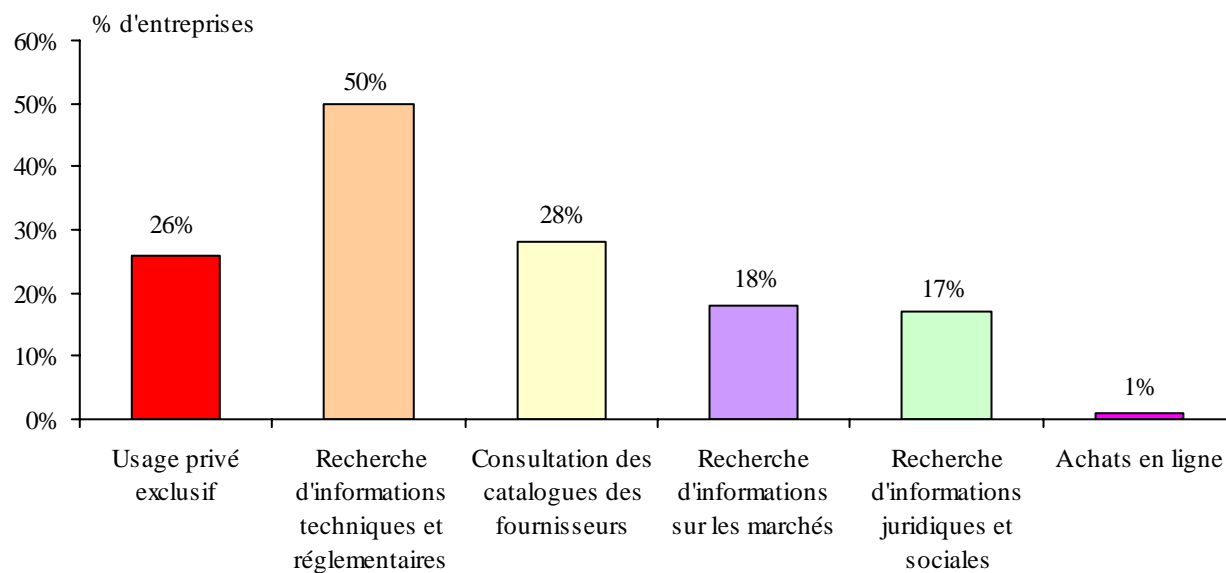
La recherche d'informations juridiques et sociales, ou, sur les marchés revêtent une importance moindre et sont pratiqués par moins d'une entreprise sur cinq.

En revanche, les professionnels se connectent rarement pour procéder à des achats en ligne.

Connexion Internet



Principales utilisations professionnelles d'Internet (parmi les entreprises connectées)



CHAPITRE V : **LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT**

I – OBJECTIFS EN MATIERE D’ACTIVITE

En réponse spontanée, la très grande majorité des artisans travaillant seuls (80 %) déclare s’être fixé comme objectif de se contenter de maintenir l’activité de leur entreprise à son niveau actuel. Cette absence volontaire de perspectives de développement est essentiellement induite par le refus des artisans d’assurer la responsabilité de l’embauche d’un salarié (une entreprise sur deux).

Il n’y a en fait que 15 % des entrepreneurs pour faire état de leur souhait de développer leur entreprise soit par augmentation de leur volume d’activité (accroissement de la clientèle), soit par amélioration de la rentabilité.

A noter enfin que pour 5 % des artisans leur objectif correspond à un désengagement progressif pour raison de santé ou en vue d’un départ en retraite, notamment.

**Objectifs en matière de développement de l'entreprise
(réponses spontanées)**

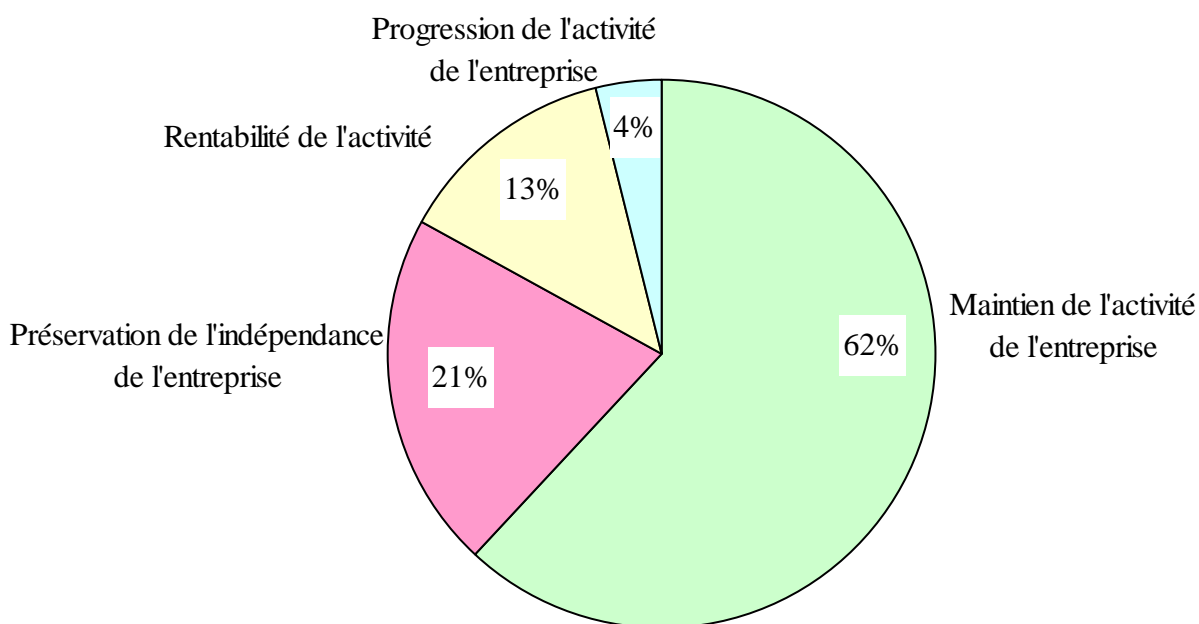
	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Pas d'objectif si ce n'est maintenir leur activité	80 %	86 %	81 %	78 %	77 %	80 %
<i>dont</i>						
- ne pas être respon- sable d'un salarié	47 %	48 %	54 %	46 %	45 %	48 %
- préserver leur vie privée	10 %	13 %	10 %	12 %	10 %	11 %
- trop de charges	7 %	5 %	10 %	5 %	6 %	6 %
Ralentir l'activité (retraite, santé,...)	6 %	4 %	3 %	6 %	5 %	5 %
Développer l'entreprise	14 %	10 %	16 %	16 %	18 %	15 %
<i>dont</i>						
- accroître la clientèle	4 %	4 %	6 %	6 %	8 %	6 %
- gagner en rentabilité ou productivité	5 %	4 %	3 %	6 %	5 %	5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les réponses obtenues en assisté confirment celles obtenues en spontané et exposées précédemment. Elles permettent de préciser deux éléments :

- que l'absence d'objectif de développement peut être concomitante à une volonté de préservation de l'indépendance de l'entreprise (21 % des entreprises)
- que la recherche d'une meilleure rentabilité est nettement prioritaire par rapport à une logique de développement du volume de travaux (13 % contre 4 %).

Les résultats obtenus permettent également de nuancer les réponses selon les métiers. Ainsi, il s'avère que la préservation de leur indépendance préoccupe tout particulièrement les maçons et les électriciens, alors que la recherche d'une meilleure rentabilité est un peu plus fréquente parmi les menuisiers-serruriers.

L'objectif prioritaire (réponse unique en assisté)



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

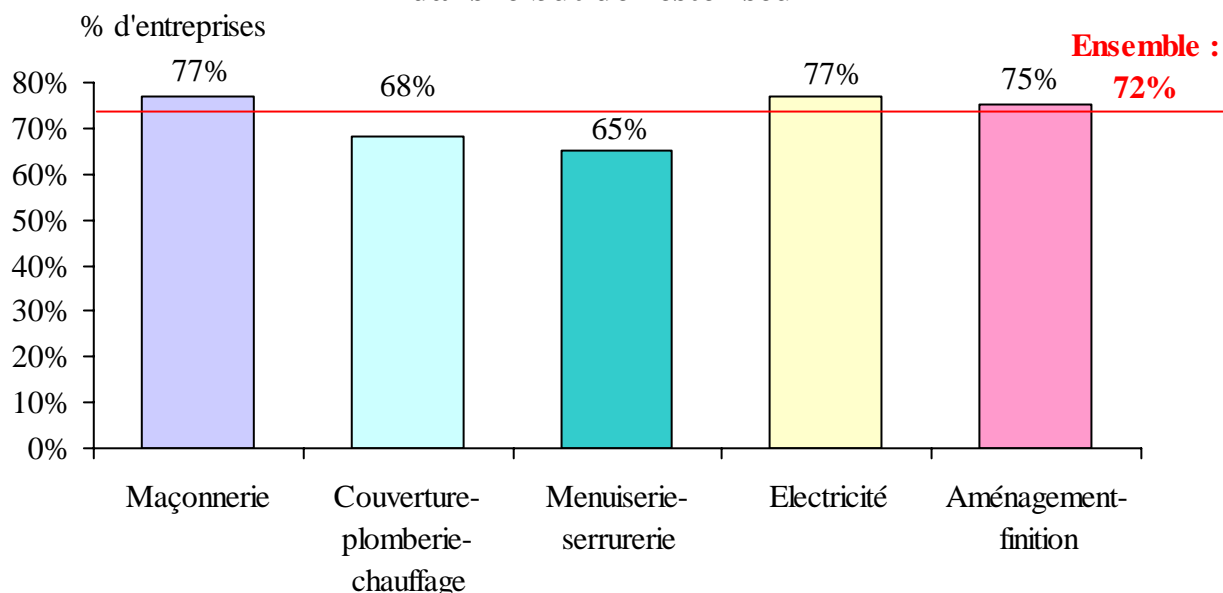
	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Maintien de l'activité de l'entreprise	55 %	75 %	56 %	53 %	64 %	62 %
Préservation de l'indépendance de l'entreprise	26 %	15 %	16 %	34 %	19 %	21 %
Rentabilité de l'activité	16 %	7 %	22 %	8 %	13 %	13 %
Progression de l'activité de l'entreprise	3 %	3 %	6 %	5 %	4 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

S'ils étaient confrontés à un tel choix, près des trois quarts des artisans se déclarent prêts à limiter leur activité en refusant des chantiers dans le but de rester seul. Les maçons et les électriciens sont mêmes prêts de huit sur dix dans ce cas, alors que les menuisiers-serruriers sont moins des deux tiers.

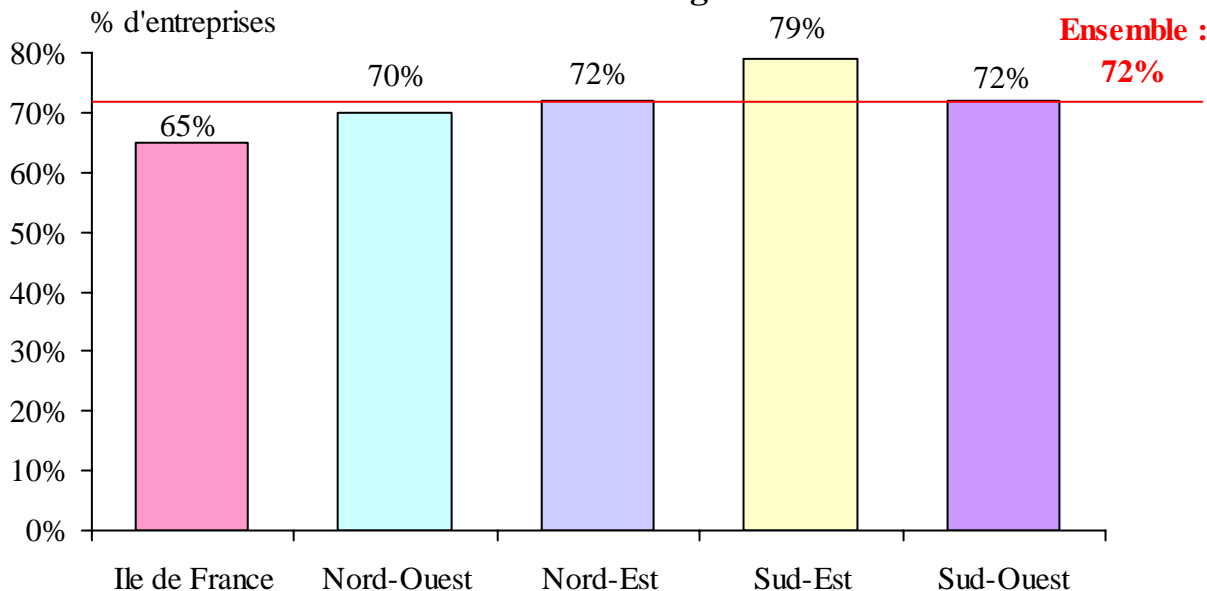
Cette attitude est nettement plus fréquente en province (surtout dans le Sud-Est) qu'en Ile de France.

La moitié des artisans limiterait leur activité pour garder le contrôle des affaires, ce qui témoigne de leur difficulté à déléguer en conservant le sentiment de maîtriser la situation. L'équilibre entre vie privée et vie professionnelle s'avère être la deuxième raison essentielle à la limitation volontaire de l'activité (44 % des artisans).

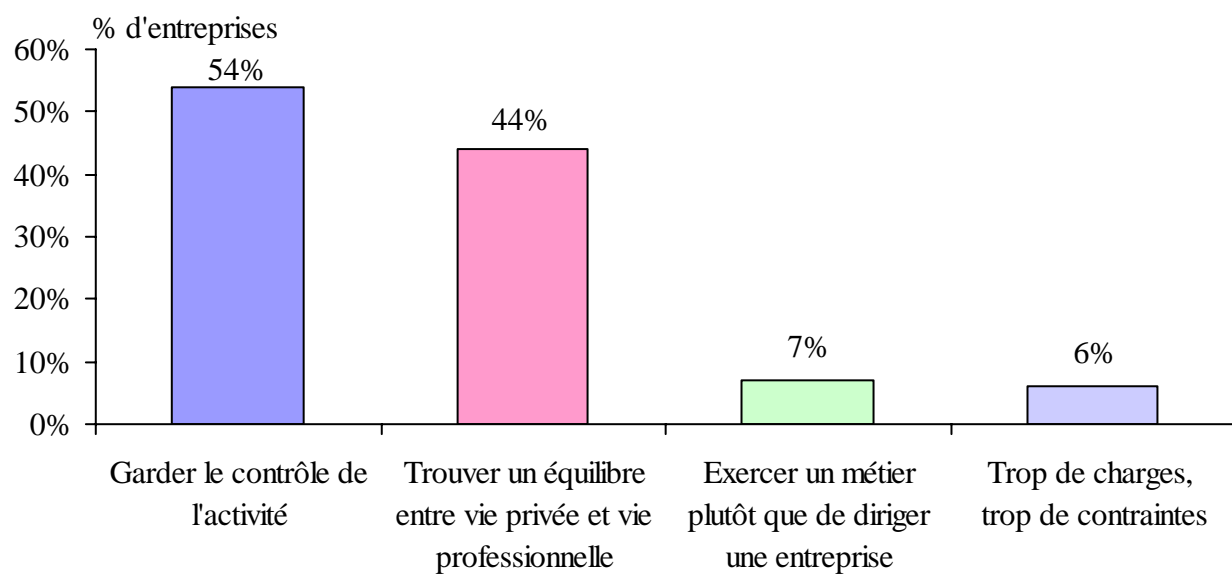
Artisans se déclarant prêts à limiter leur activité en refusant des chantiers dans le but de rester seul



Détail selon les régions



Motifs évoqués

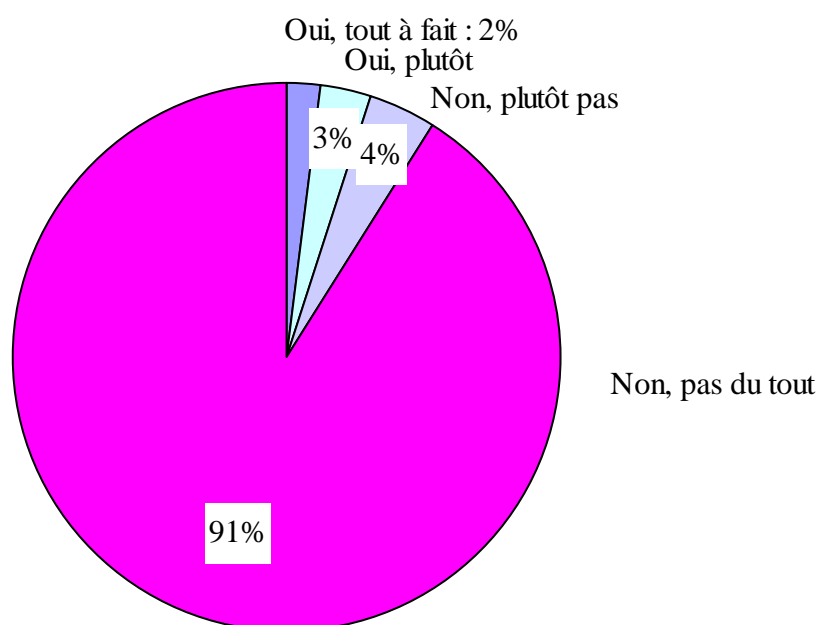


II – OBJECTIFS EN MATIERE D’EMBAUCHE

Dans l’ensemble, pratiquement aucun entrepreneur travaillant seul n’envisage d’embaucher des salariés (y compris des apprentis) en 2003 et ce, quel que soit le corps de métier et la région.

Les 5 % d’entreprises qui envisagent de recruter se contenteraient d’un seul salarié. Le fait que ces sociétés ne souhaitent pas grossir justifie leur refus d’embaucher. A noter qu’un cinquième des maçons et des menuisiers-serruriers déclare ne pas avoir assez de chantiers tout comme les professionnels d’Ile de France et du Nord-Est pour envisager de recruter.

Entreprises envisageant d’embaucher des salariés (y compris des apprentis) en 2003

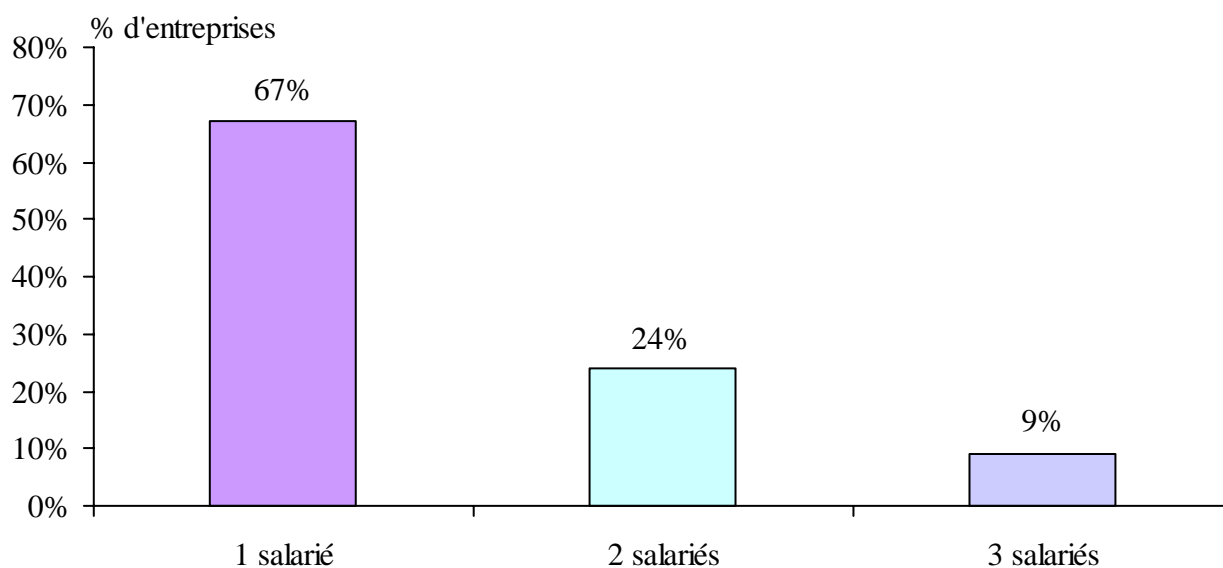


Détail selon les métiers

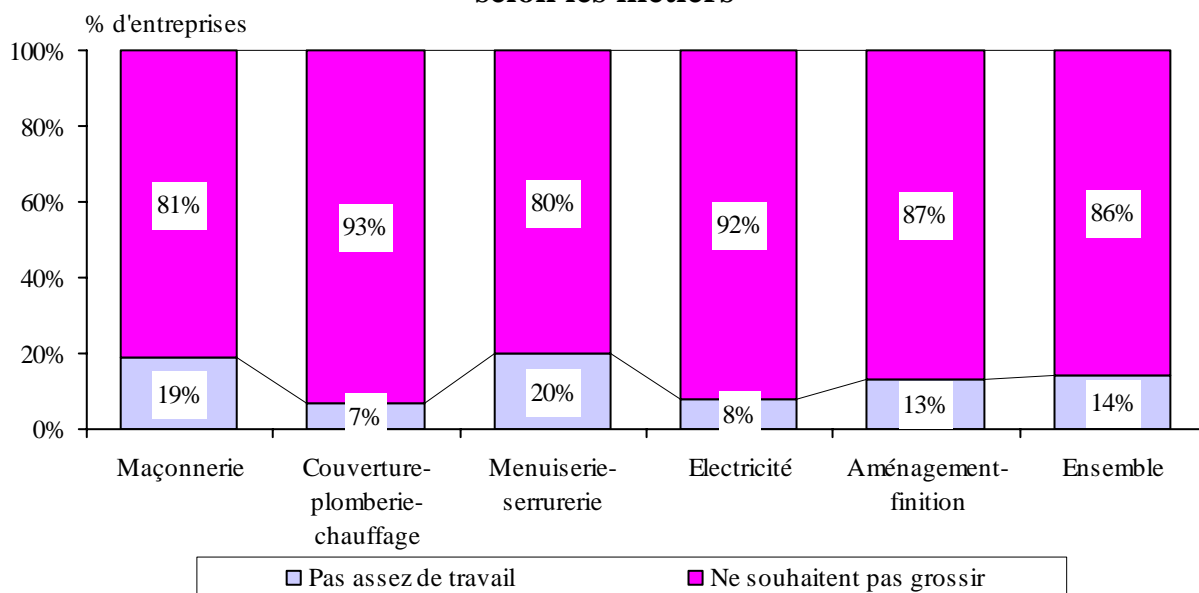
(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Oui	7 %	2 %	8 %	6 %	4 %	5 %
Non	93 %	98 %	92 %	94 %	96 %	95 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

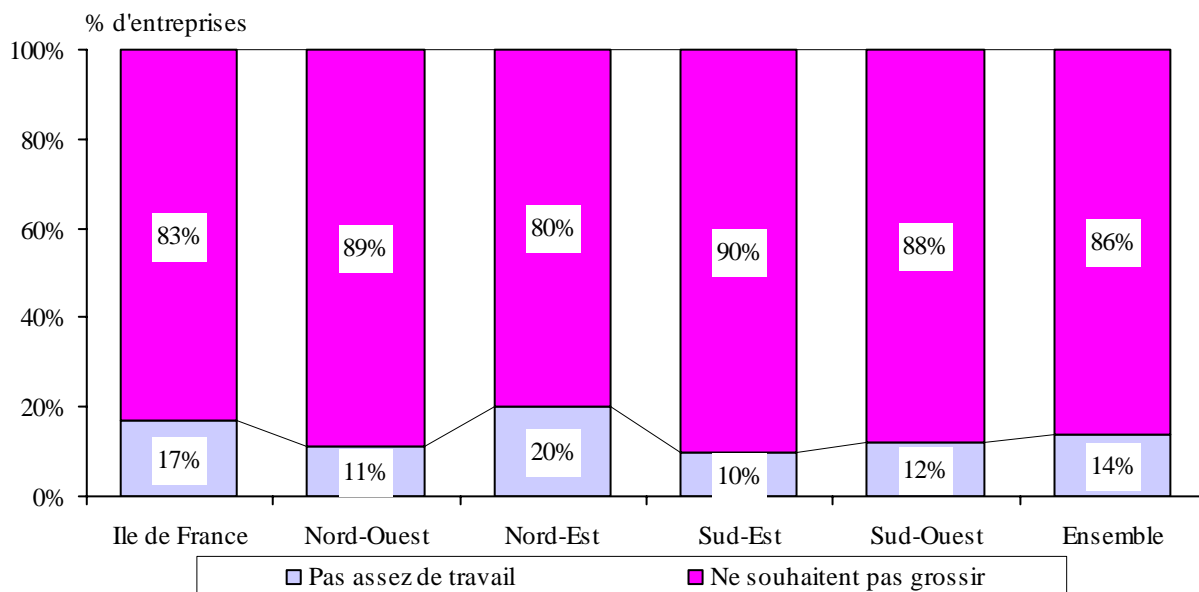
Effectif salarié souhaité d'ici 3 ans par les 5 % d'entreprises qui envisagent d'embaucher : **1,4 salariés**



Raisons pour lesquelles les artisans ne souhaitent pas embaucher selon les métiers



Détail selon les régions

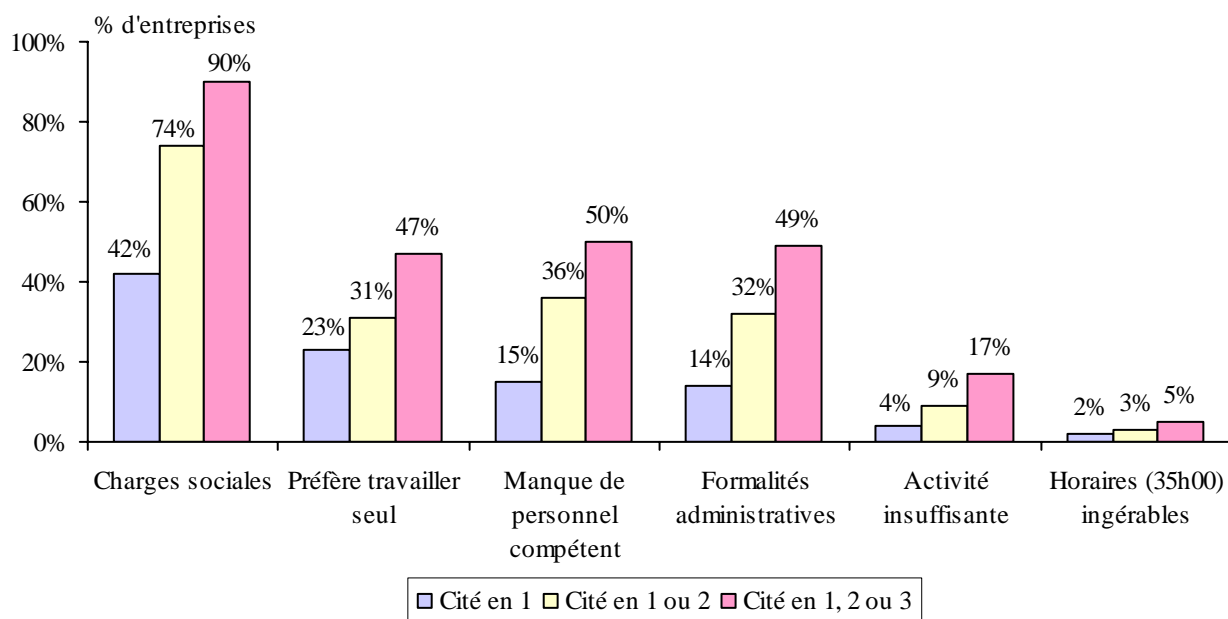


L'importance des charges sociales constitue incontestablement le premier frein à l'embauche évoqué par les artisans travaillant seuls.

Trois autres critères recueillent des taux de citation témoignant de leur importance :

- le fait de préférer délibérément travailler seul : c'est notamment le cas des artisans intervenant en aménagement-finition
- l'absence sur le marché du travail de personnel compétent, essentiellement mise en avant par les responsables d'entreprise de maçonnerie et de menuiserie-serrurerie
- la lourdeur des formalités administratives, enfin, qui gêne tout particulièrement les artisans spécialisés en aménagement-finition.

Principaux freins à l'embauche



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

		Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Charges sociales	Cité en 1	57 %	47 %	30 %	40 %	36 %	42 %
	Cité en 1 ou 2	85 %	75 %	75 %	68 %	67 %	74 %
	Cité en 1, 2 ou 3	90 %	84 %	90 %	72 %	84 %	90 %
Préfère travailler seul	Cité en 1	12 %	19 %	19 %	23 %	38 %	23 %
	Cité en 1 ou 2	20 %	28 %	28 %	31 %	48 %	31 %
	Cité en 1, 2 ou 3	50 %	43 %	35 %	36 %	62 %	47 %
Manque de personnel compétent	Cité en 1	13 %	12 %	34 %	19 %	6 %	15 %
	Cité en 1 ou 2	53 %	25 %	50 %	38 %	23 %	36 %
	Cité en 1, 2 ou 3	60 %	41 %	74 %	46 %	38 %	50 %
Formalités administra- tives	Cité en 1	15 %	16 %	9 %	8 %	15 %	14 %
	Cité en 1 ou 2	25 %	44 %	26 %	21 %	37 %	32 %
	Cité en 1, 2 ou 3	42 %	51 %	49 %	25 %	64 %	49 %
Activité insuffisante	Cité en 1	2 %	4 %	6 %	6 %	3 %	4 %
	Cité en 1 ou 2	8 %	5 %	17 %	8 %	8 %	9 %
	Cité en 1, 2 ou 3	22 %	8 %	21 %	17 %	14 %	17 %
Horaires (35h00) ingérables	Cité en 1	1 %	2 %	2 %	4 %	2 %	2 %
	Cité en 1 ou 2	2 %	3 %	3 %	5 %	4 %	3 %
	Cité en 1, 2 ou 3	3 %	4 %	5 %	7 %	8 %	5 %
Ensemble	Cité en 1	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Cité en 1 ou 2	193 %	180 %	199 %	171 %	187 %	185 %
	Cité en 1, 2 ou 3	267 %	231 %	274 %	203 %	270 %	258 %

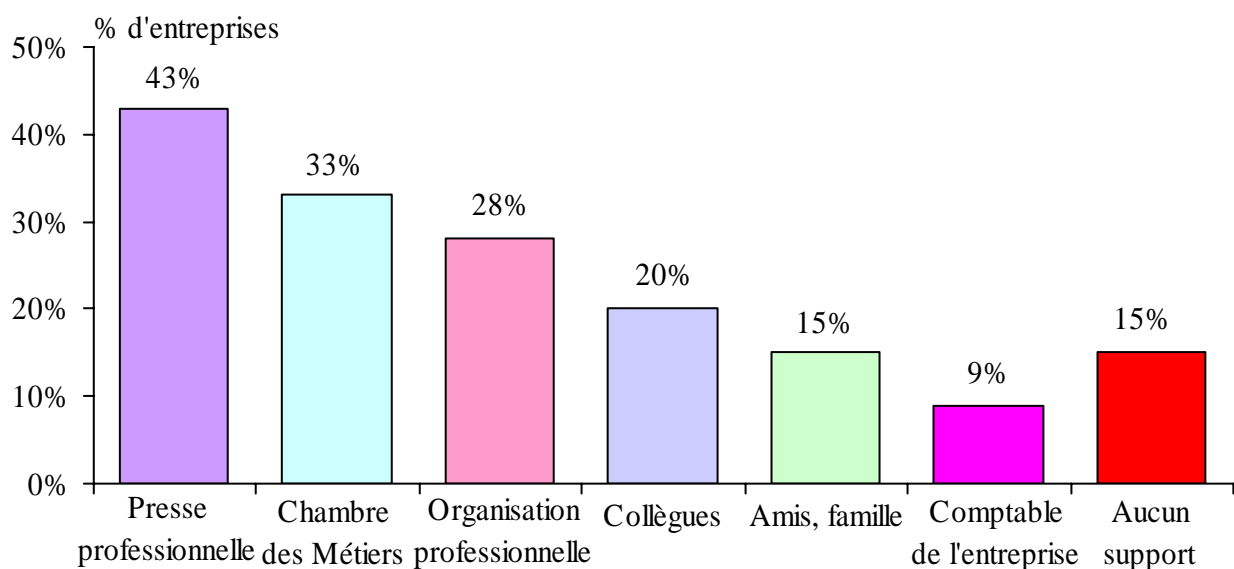
CHAPITRE VI : LES BESOINS ET ATTENTES EN MATIERE D'INFORMATION ET DE SERVICES

I – SOURCES D'INFORMATION ACTUELLES

Plus de huit entreprises sur dix utilisent près de deux supports d'information distincts : il s'agit alors essentiellement de la presse professionnelle et de la Chambre des Métiers. Les organisations professionnelles sont évoquées par un peu plus d'un quart des établissements. Dans l'ensemble, les amis, la famille ou les collègues jouent un rôle plus secondaire, sauf pour les couvreurs-plombiers-chauffagistes ainsi dans une moindre mesure que pour les maçons.

Le comptable de l'établissement cité par moins d'un artisan sur dix n'est quasiment jamais évoqué par les maçons.

Supports actuels d'information

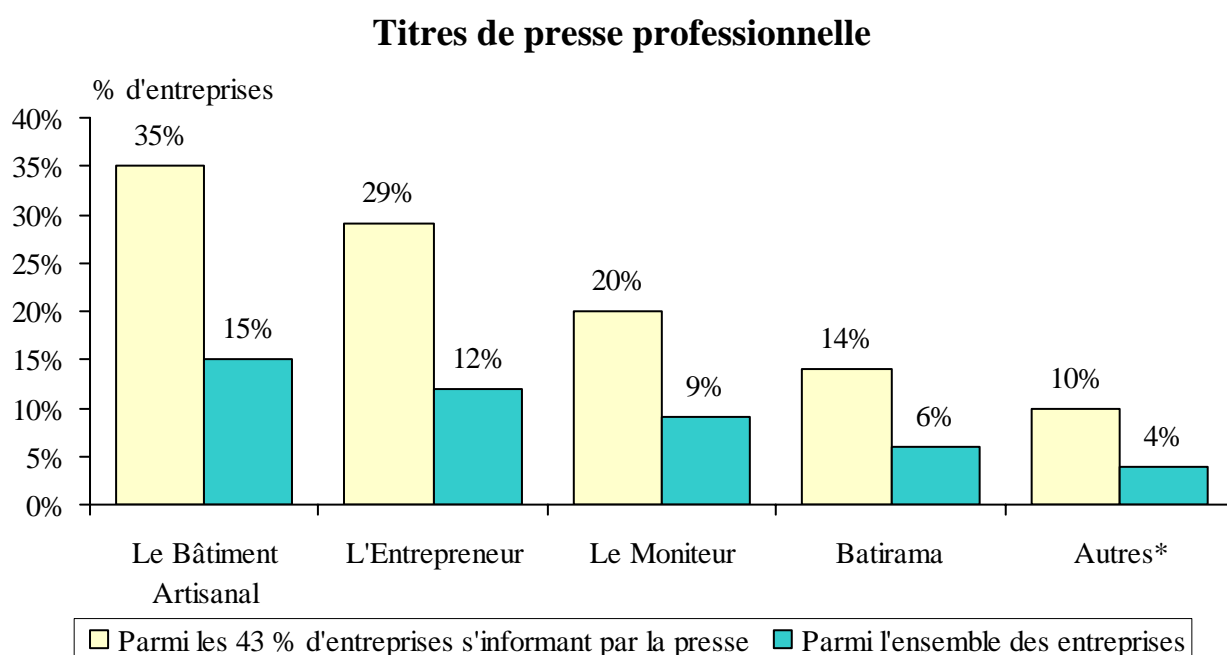


Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Presse professionnelle	44 %	37 %	51 %	40 %	43 %	43 %
Chambre des Métiers	28 %	23 %	38 %	30 %	41 %	33 %
Organisation profes- sionnelle	11 %	27 %	35 %	26 %	28 %	28 %
Collègues	30 %	39 %	17 %	11 %	6 %	20 %
Amis, famille	17 %	37 %	9 %	9 %	5 %	15 %
Comptable de l'en- treprise	3 %	8 %	10 %	11 %	13 %	9 %
Aucun support	14 %	11 %	3 %	22 %	23 %	15 %
Ensemble	147 %	182 %	163 %	149 %	159 %	163 %

Le « Bâtiment Artisanal » et « L'Entrepreneur » rassemblent les deux tiers des entreprises s'informant par la presse. « Le Moniteur » ainsi que « Batirama » et les autres titres de la presse professionnelle sont moins souvent mentionnés par les responsables d'établissements.



* *Bois National, l'Artisan Electricien, la Vie des Métiers*

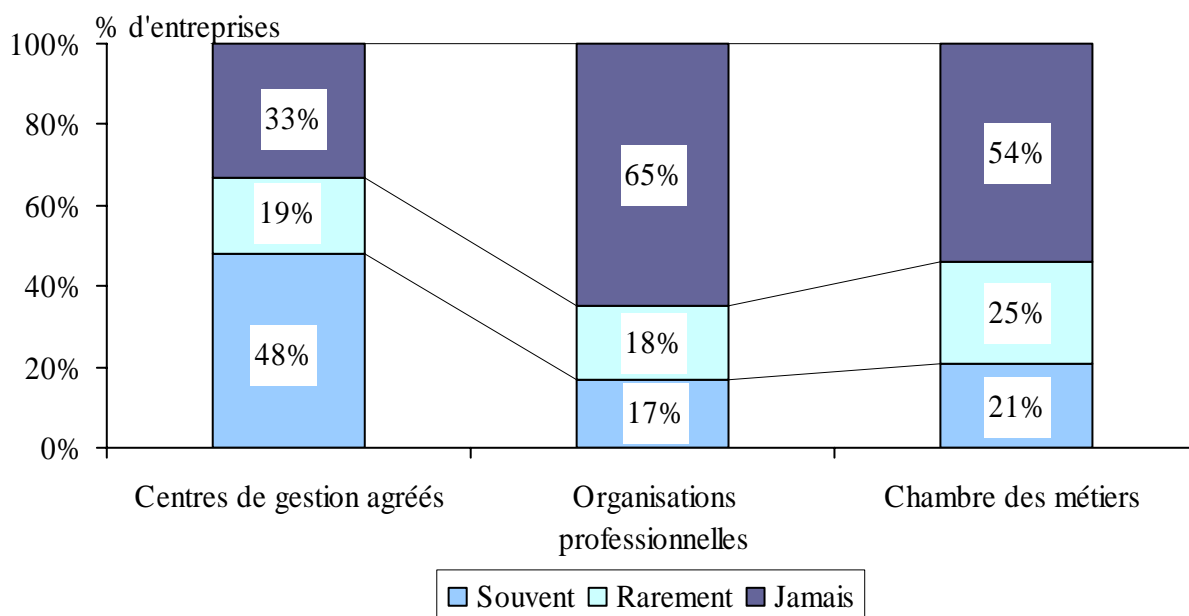
II – PRINCIPAUX SOUTIENS EN MATIERE DE GESTION

Dans le cadre de la gestion de leur entreprise, les artisans sollicitent plus souvent les centres de gestion agréés que les organismes professionnels ou les Chambres des Métiers.

Il apparaît que les menuisiers-serruriers et les couvreurs-plombiers-chauffagistes font nettement plus souvent appel aux organismes professionnels que leurs collègues.

A noter que les couvreurs-plombiers-chauffagistes font également appel, plus fréquemment, aux Chambres des Métiers, que les autres professionnels. A l'inverse, les maçons et les spécialistes de l'aménagement-finition ont plus rarement recours aux services d'un tiers que leurs collègues des autres corps de métiers.

**Organismes sollicités par les artisans
dans le cadre de la gestion de leur entreprise**



Détail selon les métiers

Centres de gestion agréés

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Souvent	41 %	59 %	39 %	38 %	57 %	48 %
Rarement	21 %	7 %	32 %	34 %	12 %	19 %
Jamais	38 %	34 %	29 %	28 %	31 %	33 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Organisations professionnelles

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Souvent	9 %	30 %	25 %	21 %	10 %	17 %
Rarement	17 %	14 %	19 %	30 %	15 %	18 %
Jamais	74 %	56 %	56 %	49 %	75 %	65 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

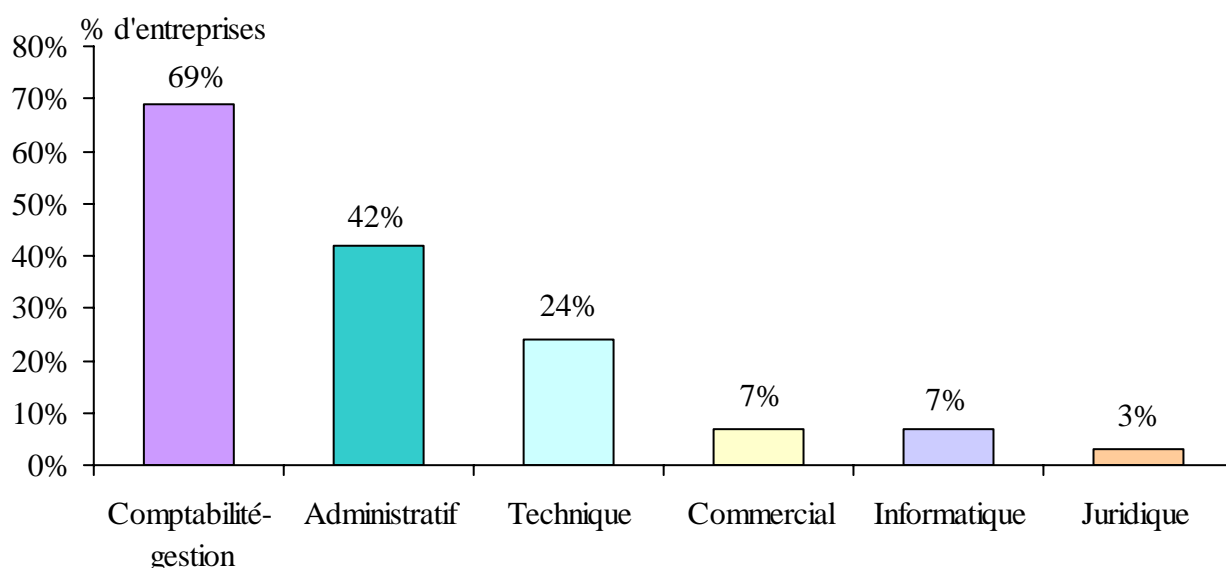
Chambre des métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Souvent	17 %	36 %	20 %	11 %	18 %	21 %
Rarement	23 %	22 %	25 %	45 %	19 %	25 %
Jamais	60 %	42 %	55 %	44 %	63 %	54 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

En moyenne, les artisans sollicitent des organismes pour les aider ou les conseiller en matière de comptabilité-gestion ou pour régler des problèmes administratifs, même si les couvreurs-plombiers-chauffagistes évoquent également la recherche d'un soutien technique.

Nature de l'aide à la gestion de l'entreprise recherchée par les artisans



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Comptabilité-gestion	70 %	48 %	74 %	70 %	77 %	69 %
Administratif	29 %	58 %	47 %	45 %	38 %	42 %
Technique	26 %	45 %	11 %	25 %	16 %	24 %
Commercial	7 %	5 %	7 %	13 %	7 %	7 %
Informatique	5 %	7 %	4 %	13 %	6 %	7 %
Juridique	2 %	7 %	2 %	4 %	2 %	3 %
Ensemble	139 %	170 %	145 %	170 %	146 %	152 %

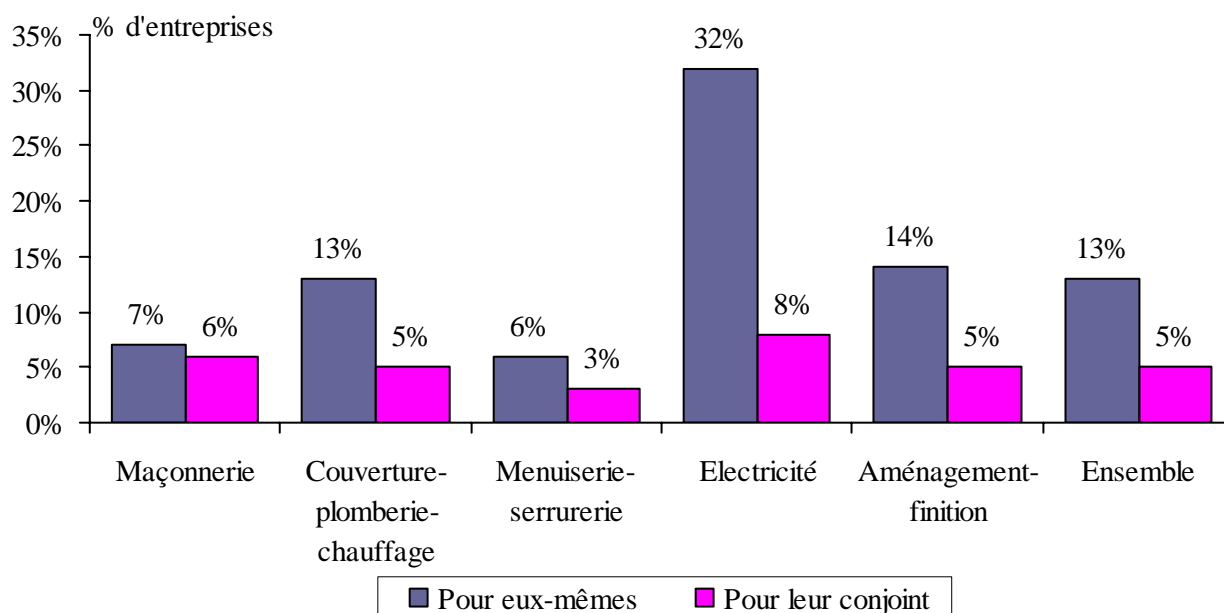
III – ATTENTES EN MATIERE DE FORMATION

Dans l'ensemble, un peu plus d'un entrepreneur sur dix déclare souhaiter bénéficier à titre personnel d'une formation d'ici deux ans pour eux-mêmes, et 5 % pour leur conjoint.

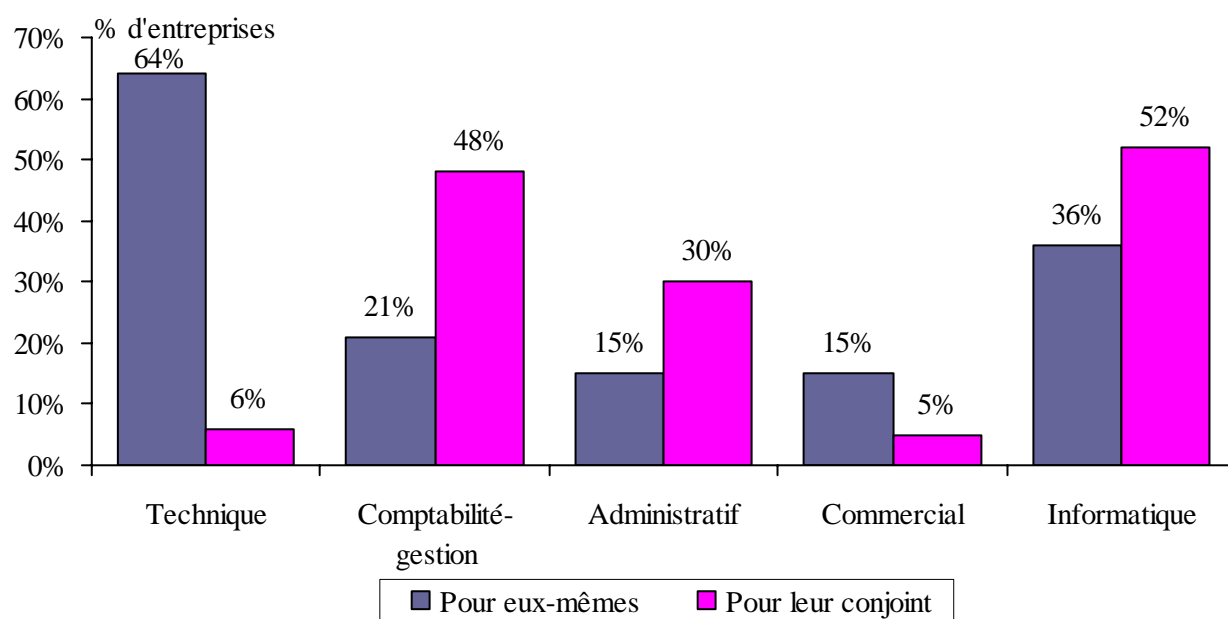
Plus précisément, les électriciens sont nettement plus nombreux à évoquer la possibilité de suivre une formation (32 % exactement pour eux-mêmes, et 8 % pour leur conjoint), alors que très peu de menuisiers-serruriers l'envisagent.

Pour l'artisan lui-même, les sujets de formation souhaités relèvent tout du domaine technique et dans un deuxième temps, informatique. La formation pour le conjoint concerne, quant à elle, les domaines de la comptabilité, de la gestion et de l'administratif.

Artisans déclarant souhaiter bénéficier d'une formation d'ici deux ans



Nature des formations (parmi ceux qui se déclarent intéressés)



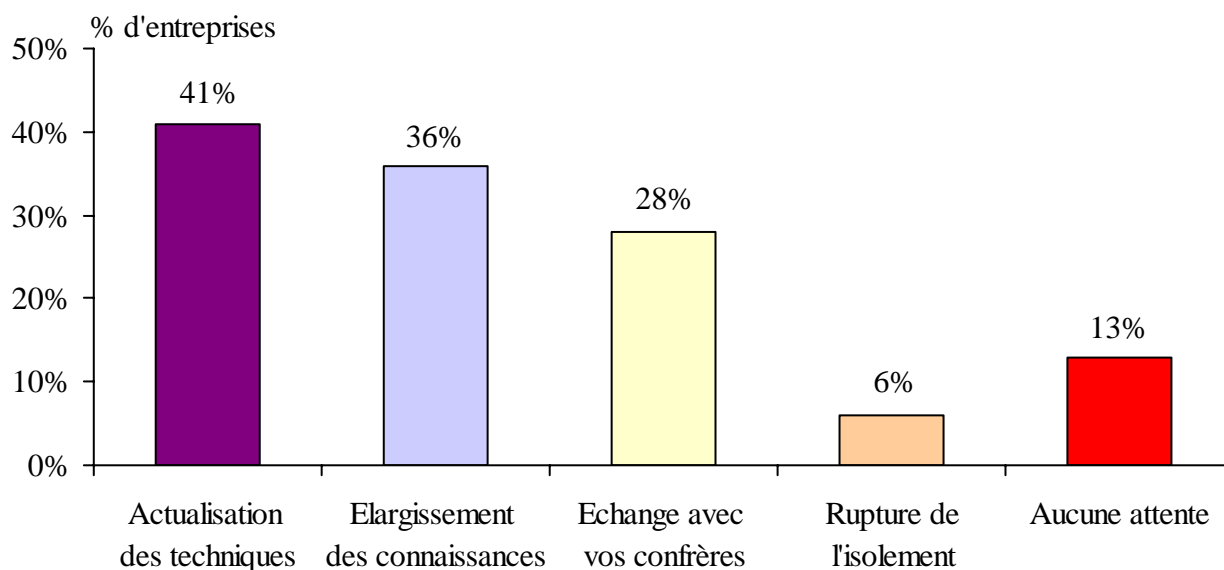
Pour les professionnels du bâtiment n'ayant pas de salariés, les attentes en matière de formation sont assez diversifiées.

Les deux plus importantes s'avèrent être l'actualisation des techniques et l'élargissement des connaissances (sauf pour les établissements d'aménagement-finition).

Les entrepreneurs sont également dans l'attente de plus d'échanges avec leurs confrères et ce surtout pour les couvreurs-plombiers-chauffagistes et les sociétés d'aménagement-finition.

A noter que plus du quart des menuisiers-serruriers et des électriciens n'évoque aucune attente particulière.

Attentes en matière de formation



Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

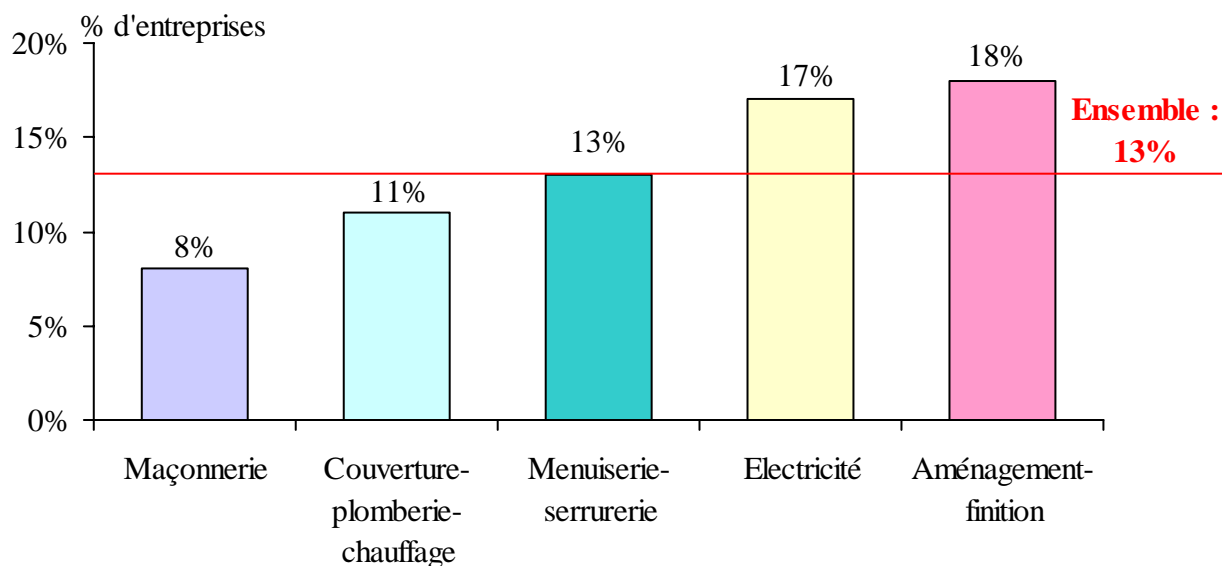
	Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Actualisation des techniques	44 %	35 %	38 %	38 %	45 %	41 %
Elargissement des connaissances	42 %	42 %	33 %	36 %	27 %	36 %
Echange avec vos confrères	18 %	45 %	19 %	6 %	42 %	28 %
Rupture de l'isole- ment	8 %	3 %	9 %	2 %	8 %	6 %
Aucune attente	4 %	9 %	28 %	29 %	2 %	13 %
Ensemble	116 %	134 %	127 %	111 %	124 %	124 %

IV – ATTENTES EN MATIERE DE SOUTIENS EXTERNES

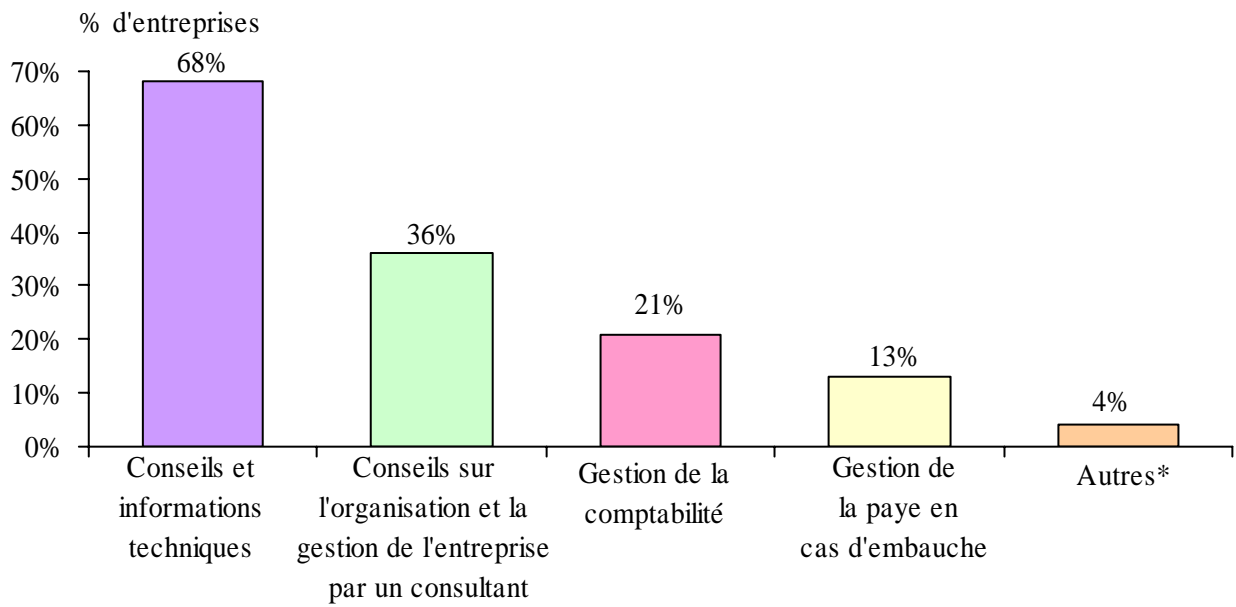
Dans l'ensemble, un peu plus d'une entreprise sur dix souhaite bénéficier de services ou conseils extérieurs, cette proportion étant plus élevée pour les électriciens et les professionnels de l'aménagement-finition que pour les maçons (respectivement 17 % et 18 % et 8 %).

Parmi les entrepreneurs qui se déclarent intéressés par des services ou conseils extérieurs, plus des deux tiers font état d'attentes dans le domaine technique. Un tiers d'entre eux attend également un soutien au niveau de la gestion de la comptabilité. Les conseils sur l'organisation et la gestion de l'entreprise, ainsi que sur la gestion de la paye en cas d'embauche s'avèrent moins fréquemment souhaités par les professionnels.

Artisans déclarant souhaiter des services ou conseils extérieurs



Nature des services (parmi ceux qui se déclarent intéressés)



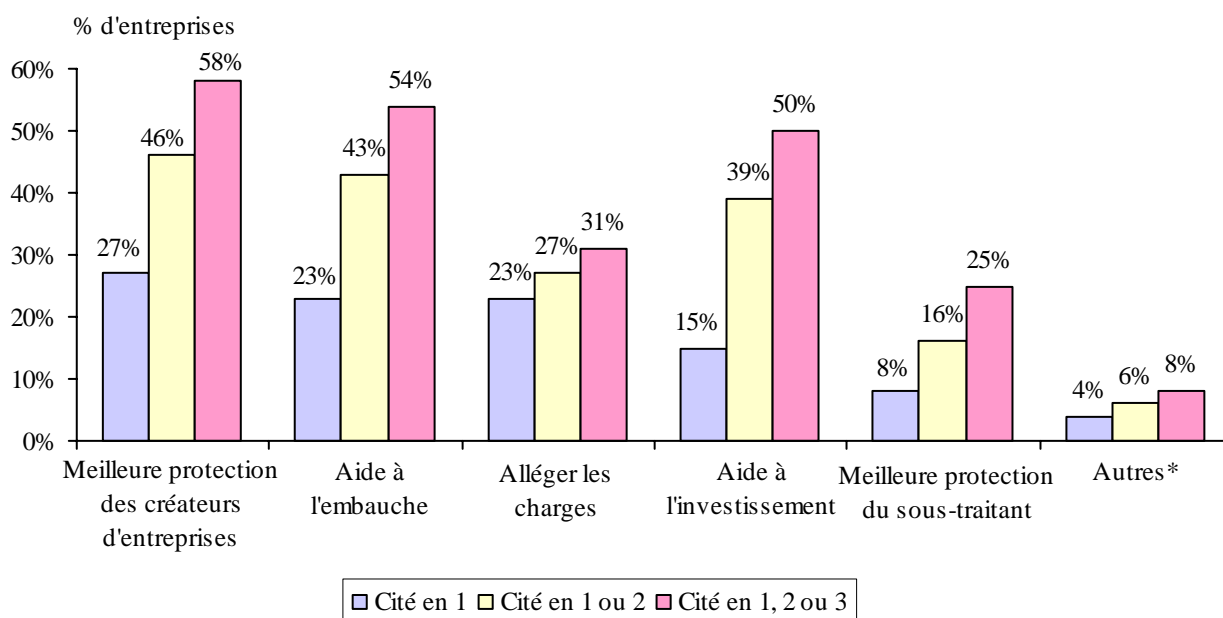
* informations juridiques, sociales, dispositions légales,....

Dans l'ensemble, les artisans travaillant seuls souhaitent, afin d'améliorer les conditions d'exercice de leur activité, une implication des pouvoirs publics à trois niveaux :

- une meilleure protection des créateurs d'entreprises, citée notamment par plus de sept menuisiers-serruriers et maçons sur dix
- l'aide à l'embauche, c'est particulièrement le cas des professionnels de l'aménagement-finition et des menuisiers-serruriers
- l'aide à l'investissement, où les entrepreneurs qui investissent le plus, c'est-à-dire les maçons, les couvreurs-plombiers-chauffagistes et les spécialistes de l'aménagement-finition, s'avèrent plutôt sensibles à ce type d'actions.

Les professionnels de l'aménagement-finition se déclarent également soucieux de la protection des sous-traitants, près de la moitié d'entre eux souhaitant une action des pouvoirs publics dans ce sens.

Actions souhaitées de la part des pouvoirs publics



* lutter contre le travail clandestin, revaloriser l'artisanat, alléger les démarches administratives

Détail selon les métiers

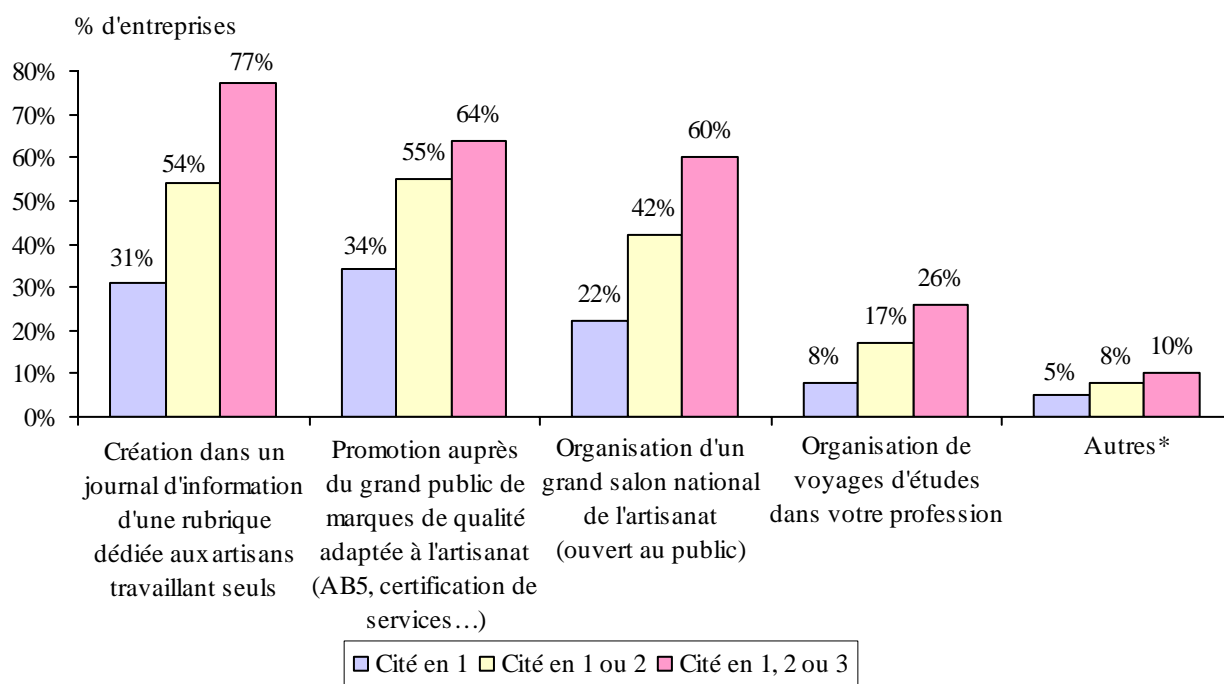
(% d'entreprises)

		Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Meilleure protection des créateurs d'entreprise	Cité en 1	28 %	20 %	35 %	34 %	22 %	27 %
	Cité en 1 ou 2	57 %	35 %	60 %	46 %	38 %	46 %
	Cité en 1, 2 ou 3	71 %	40 %	77 %	47 %	53 %	58 %
Aide à l'embauche	Cité en 1	22 %	22 %	17 %	23 %	28 %	23 %
	Cité en 1 ou 2	40 %	40 %	40 %	29 %	55 %	43 %
	Cité en 1, 2 ou 3	51 %	44 %	67 %	30 %	72 %	54 %
Alléger les charges	Cité en 1	23 %	27 %	20 %	20 %	24 %	23 %
	Cité en 1 ou 2	25 %	33 %	24 %	22 %	28 %	27 %
	Cité en 1, 2 ou 3	33 %	34 %	28 %	24 %	32 %	31 %
Aide à l'investis- sissement	Cité en 1	12 %	15 %	23 %	13 %	12 %	15 %
	Cité en 1 ou 2	41 %	35 %	59 %	24 %	44 %	39 %
	Cité en 1, 2 ou 3	59 %	38 %	67 %	25 %	63 %	50 %
Meilleure protection du sous traitant	Cité en 1	11 %	8 %	2 %	5 %	11 %	8 %
	Cité en 1 ou 2	14 %	9 %	5 %	8 %	22 %	16 %
	Cité en 1, 2 ou 3	21 %	10 %	13 %	10 %	42 %	25 %
Autres*	Cité en 1	4 %	8 %	3 %	5 %	3 %	4 %
	Cité en 1 ou 2	5 %	12 %	4 %	6 %	5 %	6 %
	Cité en 1, 2 ou 3	7 %	13 %	6 %	7 %	7 %	8 %
Ensemble	Cité en 1	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Cité en 1 ou 2	182 %	164 %	192 %	135 %	192 %	177 %
	Cité en 1, 2 ou 3	242 %	179 %	258 %	143 %	269 %	226 %

**Lutter contre le travail clandestin, revaloriser l'artisanat, alléger les démarches administratives*

Les entrepreneurs du bâtiment travaillant seuls jugent que les organisations professionnelles devraient mener en priorité trois types d'action. Premièrement, la création d'une rubrique dédiée aux artisans sans salarié dans un journal d'information, qui attire particulièrement les maçons, les menuisiers-serruriers et les couvreurs-plombiers-chauffagistes. Près des deux tiers des artisans évoquent également une campagne de promotion, auprès du grand public, des marques de qualité adaptées à l'artisanat, c'est surtout le cas des menuisiers-serruriers, des électriciens et des spécialistes de l'aménagement-finition. Enfin, les artisans sans salarié souhaiteraient vivement l'organisation d'un grand salon national de l'artisanat, les maçons et les professionnels de l'aménagement-finition étant une large majorité à évoquer cette action (presque 80 %).

Actions souhaitées de la part des organisations professionnelles



* Valoriser l'artisanat, favoriser l'apprentissage

Détail selon les métiers

(% d'entreprises)

		Maçonnerie	Couverture plomberie chauffage	Menuiserie serrurerie	Electricité	Aménagement finition	Ensemble
Création dans un journal d'information d'une rubrique dédiée aux artisans travaillant seuls	Cité en 1	38 %	41 %	26 %	22 %	27 %	31 %
	Cité en 1 ou 2	71 %	49 %	59 %	28 %	52 %	54 %
	Cité en 1, 2 ou 3	83 %	51 %	89 %	34 %	77 %	77 %
Promotion auprès du grand public de marques de qualité adaptée à l'artisanat (AB5, certification de services...)	Cité en 1	24 %	22 %	45 %	45 %	38 %	34 %
	Cité en 1 ou 2	50 %	53 %	64 %	54 %	56 %	55 %
	Cité en 1, 2 ou 3	60 %	56 %	74 %	56 %	70 %	64 %
Organisation d'un grand salon national de l'artisanat (ouvert au public)	Cité en 1	27 %	23 %	11 %	14 %	26 %	22 %
	Cité en 1 ou 2	50 %	31 %	33 %	18 %	57 %	42 %
	Cité en 1, 2 ou 3	78 %	36 %	60 %	20 %	78 %	60 %
Organisation de voyages d'études dans votre profession	Cité en 1	7 %	8 %	8 %	9 %	5 %	8 %
	Cité en 1 ou 2	14 %	11 %	15 %	18 %	20 %	17 %
	Cité en 1, 2 ou 3	21 %	13 %	21 %	19 %	38 %	26 %
Autres*	Cité en 1	4 %	6 %	10 %	10 %	4 %	5 %
	Cité en 1 ou 2	5 %	8 %	12 %	12 %	5 %	8 %
	Cité en 1, 2 ou 3	7 %	12 %	13 %	13 %	6 %	10 %
Ensemble	Cité en 1	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Cité en 1 ou 2	190 %	152 %	183 %	120 %	190 %	176 %
	Cité en 1, 2 ou 3	249 %	168 %	257 %	142 %	269 %	237 %

* Valoriser l'artisanat, favoriser l'apprentissage

SYNTHESE

Au 31 décembre 2001, le secteur du bâtiment comptait 116.000 entreprises sans salarié. Rapporté à l'ensemble des professionnels du secteur, **les entrepreneurs travaillant seuls représentent 41 % du nombre d'entreprises total** (46 % en 1994). Cette proportion s'avère **sensiblement plus élevée dans le sud de la France**, ainsi que pour les professionnels de l'aménagement-finition et les électriciens.

En terme de chiffre d'affaires, leur poids est nettement plus réduit, les artisans sans salarié ne pesant que **6 % du montant total**. Selon les corps de métier, les spécialistes de l'aménagement-finition représentent une part nettement plus importante de l'activité que dans l'ensemble du bâtiment, au détriment des maçons et dans une moindre mesure, des menuisiers-serruriers. Sur le plan régional, l'Ile de France s'avère sensiblement sous représenté, à l'inverse du Sud en général et du Sud-Est en particulier.

Au vu de la répartition des chiffres d'affaires selon la nature des chantiers et des bâtiments, les entrepreneurs sans salarié réalisent la plus grande partie de leur activité en entretien-rénovation de maisons individuelles. **De fait, les particuliers constituent leur principale clientèle.**

Sur longue période, **le nombre d'entreprises sans salarié s'inscrit en nette baisse de l'ordre de - 11 % entre 1994 et 2001**, même si depuis 1999, cette population a connu une légère augmentation favorisée par une conjoncture économique plus porteuse. De même, l'évolution de l'activité des artisans sans salarié s'inscrit systématiquement en deçà de celle des petites entreprises du bâtiment (1 à 20 salariés). **Moins vulnérables en période de conjoncture basse, les artisans employeurs, bénéficiant d'une flexibilité accrue, profitent plus pleinement des périodes de reprise.**

La structure des entreprises sans salarié selon les corps de métier a également évolué par rapport à 1994 : les maçons sont de moins en moins nombreux, alors qu'à l'inverse, les électriciens sont de plus en plus à travailler seuls. Au niveau régional, les entreprises sans salarié implantées dans le Sud s'avèrent nettement plus nombreuses que celles du Nord. En terme d'évolution, contrairement à toutes les autres régions, **l'Ile de France enregistre une progression du nombre de ces entreprises sans salarié entre 1994 et 2001.**

Par ailleurs, les résultats de l'enquête mettent en évidence des caractéristiques et un environnement propres aux entrepreneurs travaillant seuls.

A 47 ans en moyenne, l'artisan sans salarié s'avère plutôt âgé. Étant donné qu'il avait repris ou créé son entreprise à 29 ans, cette différence d'âge témoigne des **difficultés du renouvellement de la profession**. Issus du secteur du bâtiment, où ils étaient essentiellement salariés, les entrepreneurs travaillant seuls sont, pour la plupart, titulaire d'un CAP ou d'un BEP.

A noter qu'une large majorité d'entreprise a été créée par l'artisan lui-même, ce qui démontre sa volonté d'être à son compte.

Travailler seul relève souvent d'un choix délibéré, motivé par le souci de préserver son indépendance. C'est aussi pourquoi, ils sont peu nombreux à se regrouper et encore moins à effectuer des travaux en tant que sous traitant. De plus, ces artisans ont rarement recours à des apprentis ou à des stagiaires. En revanche, plus de la moitié des conjoints participe à l'activité de l'entreprise. Ceux-ci interviennent surtout dans la comptabilité-gestion et les affaires administratives.

En ce qui concerne la perception de la concurrence, **une faible majorité d'artisans ressent une pression.** Elle provient essentiellement de **deux types de concurrent** : en premier lieu, **le travail clandestin, et dans une moindre mesure, les autres entrepreneurs travaillant seuls.** A noter que les PME et les grandes entreprises du bâtiment, ainsi que, les artisans employeurs sont rarement considérés comme des concurrents directs.

Dans l'avenir, l'objectif **principal de 80 % des artisans est de maintenir leur activité à son niveau actuel.** De fait, ils consacrent peu de temps aux démarches commerciales pour attirer de nouveaux clients (appels d'offres, démarchage,...). **Ces entrepreneurs adoptent volontairement une attitude commerciale passive** et se contentent d'attendre les sollicitations des clients eux-mêmes. De plus, **ils n'envisagent pas d'embaucher afin de ne surtout pas grossir, à tel point qu'ils seraient prêts à refuser de nouveaux chantiers.** Les artisans interrogés indiquent, tout de même, que dans le cadre d'une embauche, le principal frein s'avère être les charges sociales.

Enfin, les attentes des entrepreneurs du bâtiment sans salarié sont de plusieurs ordres :

- **attente d'une formation** : un artisan sur dix souhaiterait participer à une formation dans l'avenir essentiellement sur le plan technique et informatique
- **attente d'un soutien extérieur** : c'est le cas de plus d'un artisan sur dix, qui évoque surtout un besoin en matière de conseils et d'informations techniques, ainsi que des conseils sur l'organisation et la gestion de l'entreprise
- **attente vis-à-vis des pouvoirs publics** : la grande majorité des entrepreneurs réclame une meilleure protection des créateurs d'entreprise. Dans un deuxième temps, ils attendent un soutien en matière d'investissement et d'embauche
- **attente vis-à-vis des organisations professionnelles** : afin de les aider à améliorer les conditions d'exercice de leur activité les artisans travaillant seuls souhaitent la création dans un journal d'information d'une rubrique leur étant dédiée. Ils évoquent également, mais, dans une moindre mesure, la promotion auprès du grand public de marques de qualité adaptée à l'artisanat, ainsi que l'organisation d'un grand salon national de l'artisanat.

ANNEXE

- QUESTIONNAIRE

ARTISANS TRAVAILLANT SEULS

Janvier 2003

N° Questionnaire | _____ |

Bonjour, M (Mme) je réalise pour le Ministère de l'Artisanat une enquête auprès des artisans du bâtiment n'employant pas de salarié.

Avez-vous employé un ou plusieurs salariés (apprentis inclus) tout au long de l'année 2002 ?

(1) Oui (2) Seulement une partie de l'année (3) Non

└─→ **FIN**

INTERLOCUTEUR : Il s'agit impérativement de l'artisan en personne

SIGNALETIQUE

Domaine d'activité de l'entreprise :

Domaine de rattachement (*une seule réponse*) :

(1) Maçonnerie (2) Couverture-plomberie-chauffage

(3) Menuiserie-Serrurerie (4) Electricité

(5) Aménagement-finition

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. :

Nom de la personne interrogée :

I – L'ENTREPRISE

I1. Comment se répartit votre temps de travail entre :

Votre présence sur les chantiers | _____%|

Votre présence en atelier | _____%|

Ensemble | **__100__**%|

I2. (a) Sur combien de chantiers êtes-vous intervenus au cours de l'année 2002 ?

|__| (1) Plus de 300

|__| (2) 100 à 300

|__| (3) 50 à 100

|__| (4) 20 à 50

|__| (5) Moins de 20

(b) Dans la majorité des cas, ces chantiers vous occupent :

|__| (1) Quelques heures

|__| (2) 1 à 2 jours

|__| (3) 3 à 5 jours

|__| (4) 1 à 3 semaines

|__| (5) Plus de 3 semaines

I3. Dans la majorité des cas, vos chantiers sont situés à quelle distance de votre entreprise ?

|__| (1) A moins de 20 Km

|__| (2) Entre 20 et 50 Km

|__| (3) Entre 50 et 100 Km

|__| (4) A plus de 100 Km

I4. Travaillez-vous régulièrement en groupement avec d'autres entreprises du bâtiment ?

|__| (1) Oui |__| (2) Non

Si Oui, ces interventions font-elles l'objet d'un contrat écrit ou d'une association liant les membres du groupement ?

|__| (1) Oui |__| (2) Non

I5. Au cours de l'année 2002, êtes-vous intervenu en tant que sous-traitant pour une autre entreprise du bâtiment ?

|__| (1) Oui |__| (2) Non

Si Oui, quelle part de votre chiffre d'affaires représente cette activité de sous-traitance en 2002 ?

|_____ %|

II – L'ARTISAN

II1. Quel est votre âge ?

- (1) Moins de 25 ans
- (2) 25 à 34 ans
- (3) 35 à 49 ans
- (4) 50 à 59 ans
- (5) 60 ans et plus

II2. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez créé ou repris l'entreprise ?

- (1) Moins de 25 ans
- (2) 25 à 34 ans
- (3) 35 à 49 ans
- (4) 50 à 59 ans
- (5) 60 ans et plus

II3. Quelle fonction exerciez-vous avant de créer ou de reprendre l'entreprise ?

- (1) Chef d'entreprise dans le secteur du bâtiment → l'entreprise employait-elle des salariés ?
 (1) Oui (2) Non
- (2) Chef d'entreprise d'un autre secteur que le bâtiment, lequel
- (3) Salarié d'une autre entreprise du bâtiment de grande taille (> 50 salariés)
- (4) Salarié d'une autre entreprise du bâtiment de petite taille (< 50 salariés)
- (5) Salarié d'un autre secteur que le bâtiment, lequel
- (6) Système scolaire
- (7) Sans emploi
- (8) Autre (préciser)

II4. Quel est votre diplôme le plus élevé ?

- (1) Aucun diplôme
- (2) Certificat d'études primaires
- (3) BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges
- (4) CAP / BEP par apprentissage (CFA)
- (5) CAP / BEP classique (Education Nationale)
- (6) Baccalauréat professionnel ou brevet de technicien
- (7) Bac et plus

II5. Quelle est l'origine de votre entreprise actuelle ?

- (1) Reprise d'une entreprise familiale
- (2) Rachat, reprise autre qu'à un membre de votre famille
- (3) Création

II6. Quelles étaient vos principales motivations pour reprendre ou créer cette entreprise ?

- (1) L'opportunité de la reprise
- (2) Le fait d'être sans emploi
- (3) La volonté d'être à votre propre compte
- (4) Autre (préciser)

II7. Combien d'heures de travail effectuez-vous en moyenne chaque semaine ?

_____ / semaine_

III – L'EMPLOI

III1. En 2002, avez-vous employé de façon ponctuelle ?

- (a) Des apprentis ou des stagiaires
Combien ? Combien de temps ?
1^{er} : 2^{ème} : 3^{ème} :
- (b) Des salariés autre que des apprentis ou des stagiaires
Combien ? Combien de temps ?
1^{er} : 2^{ème} : 3^{ème} :
- (c) Des intérimaires
Combien ? Combien de temps ?
1^{er} : 2^{ème} : 3^{ème} :

III2. Par le passé, avez-vous déjà embauché des salariés ?

(1) Oui (2) Non

Si oui, jusqu'à quel effectif ? *Pendant combien d'années ?* années

III3. (a) Est-ce que votre conjoint participe à l'activité de l'entreprise ?

- (1) Oui
 (2) Non → *Passer en Q.III 3(d)*
 (3) Pas de conjoint → *Passer en Q.III 4(a)*

Si oui, combien d'heures de travail effectue-t-il en moyenne chaque semaine ?

/ semaine

(b) Quel est son statut ?

- (1) Conjoint collaborateur
 (2) Salarié d'une autre entreprise
 (3) Demandeur d'emploi
 (4) Retraité
 (5) Sans emploi (au foyer)
 (6) Autre (préciser)

(c) *S'il participe à l'activité de l'entreprise* Quelle est la nature de ses interventions ?

- (1) Affaires administratives
 (2) Comptabilité - gestion
 (3) Commercial / relations clients
 (4) Relations fournisseurs
 (5) Chantier
 (6) Autre (préciser)
.....

(d) *S'il ne participe pas à l'activité de l'entreprise* Pour quelles raisons ?

- (1) Le conjoint est pris par d'autres obligations
 (2) Vous préférez vous occuper seul de l'entreprise
 (3) Le conjoint ne souhaite pas participer
 (4) Autre (préciser)

III4. (a) Est-ce qu'un ou plusieurs autres membres de votre famille ou amis participe(nt) bénévolement à l'activité de votre entreprise ?

(1) Un seul membre (2) 2 membres (3) Non aucun → *Passer en Q.IVI*

Membre 1 :

(b) Combien d'heures de travail effectue-t-il en moyenne chaque semaine ?

_____ / semaine_

(c) Quel est son lien de parenté avec vous ?

- (1) Père, beau-père
 (2) Autres membres famille proche
 (3) Amis

(d) Quelle est la nature de ses interventions ?

- (1) Affaires administratives
 (2) Comptabilité - gestion
 (3) Commercial / relations clients
 (4) Relations fournisseurs
 (5) Chantier
 (6) Autre (préciser).....

Membre 2 :

(b) Combien d'heures de travail effectue-t-il en moyenne chaque semaine ?

_____ / semaine_

(c) Quel est son lien de parenté avec vous ?

- (1) Père, beau-père
 (2) Autres membres famille proche
 (3) Amis

(d) Quelle est la nature de ses interventions ?

- (1) Affaires administratives
 (2) Comptabilité - gestion
 (3) Commercial / relations clients
 (4) Relations fournisseurs
 (5) Chantier
 (6) Autre (préciser).....

IV – DEMARCHES COMMERCIALES

IV1. Estimez-vous que la concurrence à laquelle est soumise votre entreprise est :

- (1) Très vive
 (2) Plutôt vive
 (3) Plutôt faible
 (4) Très faible

**IV2. Pouvez-vous classer de 1 à 3 vos principaux concurrents ?
(hiérarchie de 1 le plus important, à 3)**

- (1) Le travail clandestin
 (2) D'autres artisans travaillant seuls
 (3) Des artisans employeurs
 (4) Des PME et des grandes entreprises
 (5) Les installateurs de la distribution
 (6) Les particuliers qui bricolent pour eux-mêmes

IV3. (a) Comment vous informez-vous des chantiers existants ?

- (1) Par consultation des appels d'offres
- (2) Par démarchage
- (3) Par recommandation (clients, architectes, distributeurs, ...)
- (4) C'est le client lui-même qui prend contact
- (5) Autres (préciser)

(b) Si recommandation

Lesquels de ces intervenants vous informent des chantiers existants ?

- (1) Vos collègues
- (2) l'(es) entreprise(s) pour laquelle (lesquelles) vous travaillez régulièrement
- (3) Vos négociants ou grossistes
- (4) Les magasins ou grandes surfaces
- (5) Les architectes
- (6) Les agences immobilières, syndics copropriété, notaires
- (7) Les banques, les compagnies d'assurances
- (8) D'anciens clients
- (9) Autres (préciser)

IV4. En 2002, avez-vous ?

- (1) réalisé des mailings (prospectus boîte aux lettres, courriers, ...)
- (2) participé à des expositions, foires, salons
- (3) réalisé des opérations publicitaires dans la presse quotidienne régionale ou d'autres magazines,...

IV5. Etes-vous présent ?

- (1) sur les pages jaunes de l'annuaire *Si oui*, payez-vous pour disposer d'un encart sur mesure ? (1) Oui (2) Non
- (2) sur d'autres annuaires professionnels, lesquels
- (3) sur des serveurs minitels, lesquels
- (4) sur des sites Internet, lesquels,

IV6. (a) Disposez-vous pour l'entreprise d'un ou plusieurs ordinateurs (ordinateur de bureau, ordinateur portable, ...) ?

- (1) Oui (2) Non
- Si non*, pourquoi ? :
- → *Passer en Q.VI*

IV6. (b) *Si oui*, à quelles fins l'utilisez-vous pour votre entreprise ?

- (1) Devis - facturations
- (2) Comptabilité
- (3) Prospection client
- (4) Technique (métrage, calepinage, ...)
- (5) Autre (préciser)

IV6. (c) Disposez-vous d'une connexion Internet ?

(1) Oui (2) Non → *Si Non, passer en Q.VI*

IV6. (d) Si Oui, à quelles fins l'utilisez-vous pour votre entreprise ?

- (1) recherche d'informations techniques et réglementaires
- (2) recherche d'informations juridiques et sociales
- (3) recherche d'informations sur les marchés
- (4) consultation des catalogues des fournisseurs de matériaux et produits bâtiment
- (5) achat en ligne des matériaux et produits bâtiment
- (6) autre (préciser)

V – OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

V1. Quels sont vos objectifs en matière de développement de votre entreprise ?

.....
.....
.....

V2. Plus précisément, privilégiez-vous plutôt (*une seule réponse*)

- (1) la rentabilité de votre activité
- (2) la progression de votre activité, le développement de votre entreprise
- (3) la préservation de votre indépendance
- (4) le maintien de votre activité

V3. Limiteriez-vous votre activité, en refusant des chantiers, dans le but de rester seul ?

(1) Oui (2) Non

Si oui, pour quelles raisons ?

- (1) garder le contrôle de l'activité
- (2) exercer un métier plutôt que de diriger une entreprise
- (3) trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- (4) Autre (préciser)

V4. Envisagez-vous d'embaucher des salariés (y compris des apprentis) d'ici un an ?

<input type="checkbox"/> (1)	<input type="checkbox"/> (2)	<input type="checkbox"/> (3)	<input type="checkbox"/> (4)
Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Plutôt pas	Non, pas du tout

Si oui, quel effectif salarié souhaitez-vous employer d'ici 3 ans ?

Si non, pourquoi ?

- (1) pas assez de travail
- (2) ne souhaite pas grossir

V5. En ce qui vous concerne, quels sont les trois principaux freins à l'embauche ? (hiérarchie de 1 le plus important, à 3)

- (1) Formalités administratives
- (2) Charges sociales et fiscales
- (3) Manque de personnel compétent
- (4) Préfère travailler seul
- (5) Activité insuffisante
- (6) Autre (préciser)

VI – BESOINS ET ATTENTES EN MATIERE D'INFORMATION ET DE SERVICES

VII. Quels sont vos supports actuels d'information ?

- (1) Presse professionnelle : quels titres (*réponse spontanée*)
 - (1) Bâtiment Artisanal
 - (2) Le Moniteur
 - (3) L'Entrepreneur
 - (4) Batirama
 - (5) Autre (préciser)
- (2) Ami, famille
- (3) Collègues
- (4) Comptable de l'entreprise
- (5) Organisation professionnelle (CAPEB, FFB, ...)
- (6) Chambre de métiers
- (7) Autre (préciser)

VI2. (a) Pour vous aider dans la gestion de votre entreprise, avez-vous recours aux organismes suivants ?

	Souvent	Rarement	Jamais
(a) Centres de gestion agréés.....	<input type="checkbox"/> (1)	<input type="checkbox"/> (2)	<input type="checkbox"/> (3)
(b) Organisations professionnelles..... (CAPEB, FFB)	<input type="checkbox"/> (1)	<input type="checkbox"/> (2)	<input type="checkbox"/> (3)
(c) Chambre de métiers.....	<input type="checkbox"/> (1)	<input type="checkbox"/> (2)	<input type="checkbox"/> (3)
(d) Autres (préciser).....	<input type="checkbox"/> (1)	<input type="checkbox"/> (2)	<input type="checkbox"/> (3)

VI2. (b) Dans quel(s) domaine(s) ?

- (1) Technique
- (2) Comptabilité - gestion
- (3) Administratif
- (4) Commercial
- (5) Informatique
- (6) Autre (préciser)

VI3. Souhaitez-vous bénéficier de la formation continue dans les deux années à venir ?

	OUI	NON
(a) Pour vous-même	__ (1)	__ (2)
(b) Pour votre conjoint	__ (1)	__ (2)

Si oui, dans quel(s) domaine(s) ? **(a) Pour vous** **(b) Pour votre conjoint**

Technique.....	__ (1)	__ (1)
Comptabilité – gestion.....	__ (2)	__ (2)
Administratif.....	__ (3)	__ (3)
Commercial.....	__ (4)	__ (4)
Informatique.....	__ (5)	__ (5)
Autre (préciser).....	__ (6)	__ (6)
.....		

VI4. Pouvez-vous préciser vos attentes en matière de formation :

- (1) élargissement des connaissances
- (2) actualisation des techniques
- (3) rupture de l'isolement
- (4) échanges avec vos confrères
- (5) Autre (préciser)

VI5. Souhaiteriez-vous bénéficier de services ou conseils extérieurs ?

(1) Oui (2) Non

Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?

- (1) conseils et informations techniques
- (2) conseils sur l'organisation et la gestion de mon entreprise par un consultant
- (3) gestion de la comptabilité
- (4) gestion de la paye en cas d'embauche
- (5) Autre (préciser)

VI6. Quelle(s) action(s) des pouvoirs publics permettrait(ent) d'améliorer les conditions d'exercice de votre activité ? (hiérarchie de 1 le plus important, à 3)

- (1) meilleure protection du sous-traitant
- (2) aide à l'embauche
- (3) aide à l'investissement
- (4) meilleure protection des créateurs d'entreprise
- (5) Autre (préciser)

VI7. Parmi les actions suivantes que pourraient mener les organisations professionnelles, lesquelles jugez-vous prioritaires ? (hiérarchie de 1 le plus important, à 3)

- (1) organisation d'un grand salon national de l'artisanat (ouvert au public)
- (2) organisation de voyages d'études dans votre profession
- (3) création dans un journal d'information d'une rubrique dédiée aux artisans travaillant seuls
- (4) promotion auprès du grand public de marques de qualité adaptées à l'artisanat (AB5, certification de service,...)
- (5) Autre (préciser).....